LESAGE

TURCARET

comédie

Classiques Larousse

CLASSIQUES LAROUSSE

plus de 250 volumes parus

Une collection dont le succès ne cesse de grandir.
Demander la liste détaillée et le catalogue spécial.

Moyen Age et XVI^e s.

La Chanson de Roland.
Chansons de geste.
CHRÉTIEN DE TROYES : Choix.
Chroniqueurs : Extraits, 2 vol.
La Poésie lyrique.
La Littérature morale.
Le Roman de Renart.
Les Romans courtois.
Théâtre au moyen âge, 2 vol.
VILLON : Poésies choisies.
MAROT : Poésies choisies.
Historiens du XVI^e siècle.
Humanistes du XVI^e siècle.
Conteurs français du XVI^e siècle.
Tragédie au XVI^e siècle.
Comédie au XVI^e siècle.
RABELAIS : Gargantua-Pantagruel, 2 vol.
RONSARD : Poésies, 2 vol.
DU BELLAY : Œuvres choisies.
La Satire Ménippée.
MONTAIGNE : Essais, 2 vol.
A. D'AUBIGNÉ : Les Tragiques.

XVII^e siècle

BALZAC, VOITURE : Œuvres.
BOILEAU : Satires et Epîtres. Le Lutrin et l'Art poétique. 2 vol.
BOSSUET : Oraisons funèbres et Sermons. Discours sur l'Histoire universelle. 3 vol.
CORNEILLE : Le Cid. Horace. Cinna. Polyeucte. Le Menteur. Nicomède. Rodogune. La Mort de Pompée. Sertorius. L'Illusion comique. 10 vol.
DESCARTES : Discours de la Méthode. Méditations métaphysiques. Œuvres scientifiques. 3 vol.
Epistoliers du XVII^e siècle.
FÉNELON : Lettre à l'Académie. Télémaque, 2 vol.
FURETIÈRE : Le Roman bourgeois.
LA BRUYÈRE : Caractères, 2 vol.
M^me DE LA FAYETTE : La Princesse de Clèves.
LA FONTAINE : Fables choisies, 2 vol.
LA ROCHEFOUCAULD : Maximes.
MALEBRANCHE : Pages choisies.
M^me DE SÉVIGNÉ : Lettres.
MALHERBE, RACAN, MAYNARD : Œuvres choisies.
MOLIÈRE : Amphitryon. L'Avare. Le Bourgeois gentilhomme. Les Femmes savantes. George Dandin. Le Malade imaginaire. Le Médecin malgré lui. Le Misanthrope. Monsieur de Pourceaugnac; La Comtesse d'Escarbagnas. Les Précieuses ridicules. Le Tartuffe. Dom Juan. L'Ecole des Femmes. La Critique de l'Ecole des Femmes. Fourberies de Scapin. Scènes choisies. 16 vol.
PASCAL : Provinciales, Pensées. 2 vol.
PERRAULT : Contes.
RACINE : Andromaque. Athalie. Bajazet. Bérénice. Britannicus. Esther. Iphigénie. Mithridate. Phèdre. Les Plaideurs. 10 vol.
RÉGNIER, Th. DE VIAU, SAINT-AMANT : Poésies choisies.
SAINT-SIMON : Mémoires.
SCARRON : Le Roman comique.
SPINOZA : l'Ethique.
URFÉ (Honoré D') : L'Astrée.

XVIII^e siècle

BEAUMARCHAIS : Le Barbier de Séville. Mariage de Figaro, 3 vol.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE : Paul et Virginie.
BUFFON : Pages choisies.
CHÉNIER (André) : Poésies.
CONDILLAC : Traité des sensations.
DIDEROT : Œuvres choisies, 2 vol.
L'Encyclopédie (Extraits).
Epistoliers du XVIII^e siècle.
FLORIAN : Fables choisies.
FONTENELLE : Œuvres choisies.
LESAGE : Turcaret. Gil Blas. 3 vol.
MARIVAUX : Arlequin poli par l'Amour; L'Epreuve. Le Jeu de l'Amour et du Hasard. Les Fausses Confidences. La Double Inconstance. La Vie de Marianne (*). 5 vol.
MONTESQUIEU : Lettres persanes; Considérations. L'Esprit des Lois, 2 vol.
ORATEURS DE LA RÉVOLUTION.
Abbé PRÉVOST : Manon Lescaut.
REGNARD : Le Légataire universel. Le Joueur. 2 vol.
RIVAROL : Discours.
ROUSSEAU (J.-J.) : Du contrat social. Emile. La Nouvelle Héloïse. Dialogues, Rêveries, Correspondance. Les Confessions. Discours. Lettre sur les spectacles, 8 vol.
SEDAINE : Le Philosophe sans le savoir.
VAUVENARGUES : Choix.
VOLTAIRE : Œuvres philosophiques. Œuvres critiques et poétiques. Siècle de Louis XIV. Charles XII. Lettres. Zaïre. Contes. 8 vol.

Suite : page 3 de couverture

TURCARET

comédie

Il est interdit d'exporter le présent ouvrage au Canada, sous peine des sanctions prévues par la loi et par nos contrats.

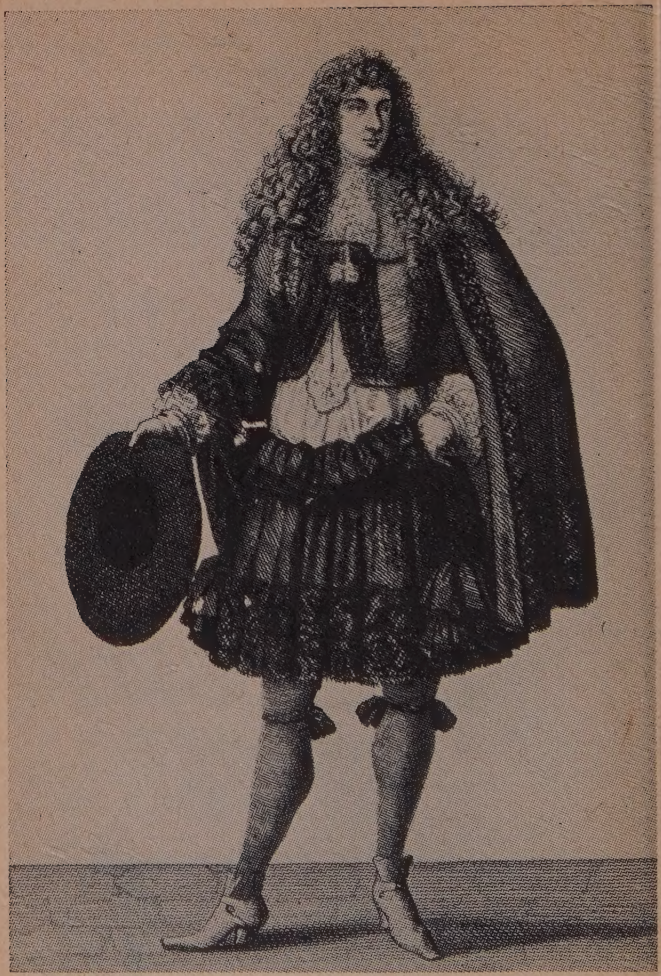

Phot. Larousse.

UN FINANCIER SOUS LOUIS XIV

Gravure de Nicolas Bonnard (1678).

CLASSIQUES LAROUSSE

Fondés par
FÉLIX GUIRAND
Agrégé des Lettres

Dirigés par
LÉON LEJEALLE
Agrégé des Lettres

LESAGE

TURCARET

comédie

avec une Notice biographique, une Notice historique et littéraire, des Notes explicatives, des Jugements, un Questionnaire et des Sujets de devoirs,

par

FERNAND DUVAL
Agrégé des Lettres
Professeur de Première au Lycée Carnot

LIBRAIRIE LAROUSSE • PARIS VI
17, rue du Montparnasse, et boulevard Raspail, 114
Succursale : 58, rue des Écoles (Sorbonne)

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE LESAGE

(1668-1747)

8 mai 1668. — Naissance d'Alain-René Lesage, à Sarzeau (Morbihan).

11 septembre 1677. — Mort de sa mère, Jeanne Brenugat.

24 décembre 1682. — Mort de son père, Claude Lesage.

1683-1686. — Lesage est placé en tutelle auprès de ses oncles.

1686. — Il entre au collège de Vannes, chez les jésuites.

1690-1692. — Il termine ses études à Paris, passe ses examens de droit et s'inscrit au barreau.

1694. — Il épouse Marie-Élisabeth Huyard.

1695. — Traduction des *Lettres galantes* d'Aristénète, écrivain grec de la décadence.

1698. — Il se lie avec l'abbé Lyonne, qui sera son protecteur.

1700. — Il publie, sous le titre *le Théâtre espagnol*, deux pièces de Francisco de Rojas et de Lope de Vega.

1702. — Il fait jouer au Théâtre-Français *le Point d'honneur*, comédie traduite de Francisco de Rojas.

1704. — Il traduit le *Don Quichotte* d'Avellaneda.

15 mars 1707. — Il fait jouer au Théâtre-Français *Don César Ursin* et *Crispin rival de son maître*. Il publie *le Diable boiteux*.

14 février 1709. — *Turcaret*, au Théâtre-Français.

1712-1735. — Il fait jouer une centaine de pièces au Théâtre de la Foire; elles seront publiées en 1721, 1724, 1731, 1734.

1715. — *Histoire de Gil Blas de Santillane*, I-VI.

1717-1721. — Imitation du *Roland amoureux* de Boïardo.

1724. — *Histoire de Gil Blas de Santillane*, VII-IX.

1726. — Nouvelle édition du *Diable boiteux*, accompagnée des *Entretiens des cheminées de Madrid*.

1732. — *La Tontine*, comédie. *Don Guzman d'Alfarache. Les Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne.*

1734. — *Estevanille Gonzalès, surnommé le garçon de bonne humeur. Une journée des Parques.*

1735. — *Histoire de Gil Blas de Santillane*, X-XII.

1736. — *Le Bachelier de Salamanque.*

1737. — Quatrième édition du *Diable boiteux.*

1740. — *La Valise trouvée.*

1743. — *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants.* Lesage quitte Paris et se retire avec sa femme à Boulogne-sur-Mer.

1747. — Édition *ne varietur* de *Gil Blas.*

17 novembre 1747. — Mort de Lesage.

Lesage avait vingt-trois ans de moins que La Bruyère; dix-sept ans de moins que Fénelon; onze ans de moins que Fontenelle; six ans de plus que Crébillon; sept ans de plus que Saint-Simon; vingt ans de plus que Marivaux; vingt et un ans de plus que Montesquieu; vingt-six ans de plus que Voltaire; vingt-neuf ans de plus que l'abbé Prévost.

TURCARET

1709

NOTICE

Ce qui se passait aux environs de 1707. — En politique. En France. A l'intérieur : *Hiver rigoureux de 1709. Difficultés financières. Famines. Querelles religieuses : le pape supprime* Port-Royal des Champs *et condamne le Père Quesnel, un des apôtres du jansénisme (1708). Le roi disperse les religieuses de Port-Royal des Champs (1709).* — A l'extérieur : *Guerre de la Succession d'Espagne (1701-1714). Les Anglais et les impériaux envahissent le nord de la France, prennent Lille (1708) et sont vainqueurs à Malplaquet (1709).* — A l'étranger : *Acte d'union de l'Angleterre et de l'Ecosse (1707). Avènement de la puissance russe ; Pierre le Grand bat le roi de Suède, Charles XII, à Poltava (1709). Expulsion des missionnaires chrétiens de la Chine (1707). Le Japon se ferme aux Européens (1709). Les Espagnols aux Nouvelles-Philippines (1706) ; les Anglais aux îles Falkland (1706) ; les Français à l'île Maurice (1710). Mort, à Bender, de Mazeppa (1709). Expulsion des jésuites de Hollande (1708).*

En littérature. *1709, mort de Regnard, qui avait fait représenter l'année précédente* le Légataire universel. *Publication posthume de la* Politique tirée de l'Écriture sainte, *de Bossuet. Crébillon fait représenter* Électre, *tragédie. Leibniz achève sa* Théodicée, qui *paraîtra en 1710.*

Dans les arts. *Mort de Mansart (1708). Achèvement de la chapelle de Versailles, par B. de Cotte. Œuvres du sculpteur Nicolas Coustou. La* Sainte Thérèse *de Santerre (1709, chapelle de Versailles). Antoine Coypel décore la Grande galerie du Palais-Royal. Débuts de Watteau (1684-1721).*

Représentation. — Le 14 février 1709, la compagnie des Comédiens-Français donnait la première représentation d'une pièce nouvelle en cinq actes de Lesage, *Turcaret*. Elle en avait entendu la première lecture — d'après les feuilles d'assemblée — le 15 mai de l'année précédente. Le retard apporté à la présentation de la pièce au public s'explique (on le suppose du moins) par la résistance de la troupe elle-même qu'avaient aisément convaincue les arguments en espèces sonnantes des financiers attaqués par l'auteur. Si l'on en croit les frères Parfait[1], un ordre officiel aurait enjoint le 13 octobre 1708 à « Messieurs les comédiens du roi, d'apprendre et de jouer incessamment une petite pièce intitulée

1. Les frères Parfait : *Histoire du Théâtre français*, Paris (1734-1749).

Turcaret ou le Financier». Cet ordre fut-il donné par l'entremise du Grand Dauphin, du duc de Bourgogne et de ses conseillers, de Fénelon peut-être ? Nul ne saurait l'affirmer. Un fait demeure seul à peu près certain, c'est que le pouvoir apporta plus d'empressement à favoriser l'œuvre que la troupe à la représenter.

D'ailleurs *Turcaret* fut retiré de l'affiche après sept représentations. On a parlé d'échec, mais les recettes contredisent cette hypothèse. Ces recettes furent en effet lors de la dernière représentation de 653 livres 4 sols : or, la chute d'une œuvre n'était évidente que le jour où la recette descendait au-dessous de 300 livres en été, et de 500 livres en hiver. Elle tombait alors « dans les règles ».

Il faut donc plutôt chercher dans cette interruption l'œuvre de la cabale, cabale dirigée surtout par les hommes d'argent : ceux-ci, faute d'avoir empêché *Turcaret* de voir le jour, s'employaient de leur mieux à l'étouffer peu de temps après sa naissance.

Plus tard, lors de l'entrée à la Comédie-Française de Montmesnil, fils de Lesage, la pièce fut reprise avec succès en 1730 et 1731.

Analyse. (Les scènes principales sont indiquées entre parenthèses). — ACTE PREMIER. — Marine, suivante de la baronne reproche à sa maîtresse de se laisser duper par un chevalier joueur au lieu de s'attacher à M. Turcaret, un traitant, qu'elle pourrait *épouser ou ruiner*(I). Arrivent successivement Frontin, le valet du chevalier, qui soutire à la baronne un diamant, présent de M. Turcaret, puis Flamand, laquais du traitant, porteur d'un billet doux et d'un billet à ordre que préfère la baronne. M. Turcaret paraît enfin et s'étale avec complaisance (V).

Après son départ et le renvoi de Marine, que sa franchise a brouillée avec sa maîtresse, le chevalier et la baronne complotent de placer Frontin auprès de M. Turcaret. Le chevalier, resté seul avec son valet, lui avoue d'ailleurs que l'intérêt seul le retient auprès de la baronne (VIII, IX). Plaisant *ricochet de fourberies* conclut Frontin.

ACTE II. — Frontin place auprès de la baronne une jeune protégée, Lisette, mais M. Turcaret, averti par Marine, exhale sa colère et ne réussit à la calmer qu'en brisant glace et porcelaines dans la chambre de la baronne. Celle-ci réussit alors à se disculper à ses yeux et obtient de lui des excuses (III).

Frontin remplacera Flamand auprès de M. Turcaret et il se présente à son nouveau maître auquel il plaît en jouant la comédie de l'ingénuité (IV). Il fait ensuite la leçon à Lisette, promet son secours au chevalier et se félicite de *l'agréable perspective* qui lui montre le chemin de *l'or*.

ACTE III. — Frontin prépare un grand souper aux frais du financier. Celui-ci vient annoncer les achats qu'il a faits pour faire oublier sa colère, mais le marquis, survenu à l'improviste, reconnaît en M. Turcaret un usurier dont il a fort à se plaindre et renseigne

la baronne sur les origines de son adorateur (IV). M. Turcaret, encore sous le coup de cette rencontre fâcheuse, apprend la venue de M. Rafle, son homme de confiance, qu'il vient de renier devant le marquis. En tête à tête avec M. Rafle, le traitant manifeste sa ruse et sa dureté impitoyable (VII). Il consent ensuite à charger Frontin de l'acquisition d'un équipage pour la baronne et le duo des valets ébauche un rêve d'amour et d'argent.

ACTE IV. — Frontin, au milieu de complications multiples, fait — au moyen d'un faux exploit présenté par M. Furet — réclamer dix-mille francs à la baronne. M. Turcaret discute en commerçant, mais il se résigne à payer la somme et lui seul y perdra (VII).

Après son départ, une revendeuse à la toilette, M^me^ Jacob, révèle que M. Turcaret est son frère, qu'il n'est point veuf et qu'il promet aisément le mariage (X). La baronne songe alors à rompre, mais Lisette l'encourage à ne point s'y résoudre avant d'avoir ruiné le financier.

ACTE V. — Flamand, l'ex-valet de M. Turcaret, déjà transformé en capitaine-concierge, sollicite la protection de la baronne (III).

Les imbroglios se succèdent alors, car le marquis présente à la baronne une comtesse provinciale que le chevalier reconnaît pour celle dont il croyait avoir fait la conquête. A son tour, M^me^ Jacob retrouve dans cette comtesse M^me^ Turcaret et une querelle grossière éclate entre les deux femmes. M. Turcaret vient s'y jeter (VI, VII, VIII, IX).

Les personnages sont éliminés successivement : M. Turcaret est arrêté et la baronne rompt avec le chevalier qui congédie Frontin. Ce dernier, resté seul avec Lisette, fait le bilan de sa victoire : il a, dans cette affaire, gagné 40 000 francs. Son « règne » peut commencer.

L'ambiance. — Au moment où il écrit *Turcaret*, Lesage a quarante ans. Il vient de parcourir lentement, avec une patience toute bretonne, les étapes d'une carrière d'homme de lettres assez originale pour l'époque, puisque, soucieux avant tout de sauvegarder son indépendance, il a compté pour soutenir sa famille sur les ressources de son travail plus que sur les pensions de la cour ou des puissants. Il est ainsi passé du stade des simples traductions de l'espagnol à celui des adaptations plus personnelles avec *Crispin rival de son maître* (inspiré par Los Empeños del Mentir, de Hurtado de Mendoza) et surtout avec *le Diable boiteux* que lui a fourni le « Diablo cojuelo » de Guevara. Le succès de *Crispin* l'encourage à revenir au théâtre.

Il présente d'abord aux Comédiens Français *les Etrennes* et, devant leur refus, il s'obstine et fait recevoir un autre acte, *la Tontine* qui dut sans doute à la vigueur de certaines de ses critiques, de n'être jouée que vingt-quatre ans plus tard.

Aucun échec pourtant ne décourageait Lesage : il devait dans la

suite reprendre en vers *la Tontine*, pour le théâtre de la Foire (où elle deviendra *Arlequin colonel*). Quant aux *Etrennes*, il en tire *Turcaret*.

En grand observateur et en grand lecteur qu'il était, Lesage avait été frappé de l'importance croissante que prenait l'Homme d'argent dans la société de son temps. Dans les livres comme dans les salons, les cabarets ou les cafés où il aimait à s'attarder pour voir le monde, il avait recueilli les ironies et les critiques qui s'accumulaient autour des nouvelles puissances auxquelles la situation financière, fort inquiétante en 1708, donnait l'occasion de s'affirmer.

Depuis plusieurs années, en effet, le roi, engagé dans des guerres incessantes, se trouvait en proie aux pires difficultés financières. Il avait à maintes reprises fait appel pour l'aider ou pour le sauver aux manieurs d'argent.

Depuis que Colbert, en 1681, avait organisé la Ferme[1], le bail avait dû en être réduit peu à peu. En 1703, il ne s'élevait plus qu'à 41 700 livres et, en 1705, le roi ne trouva plus de fermiers que pour un an. Un temps vint bientôt même où l'on dut exploiter les Fermes en régie. Les contrôleurs généraux des Finances royales usèrent de tous les procédés imaginables pour éviter la faillite menaçante, fournir aux dépenses militaires indispensables et réprimer la fraude, inévitable quand les impôts deviennent écrasants.

De 1684 à 1699, l'État emprunta — de gré ou de force — 600 millions. Il y eut un emprunt en 1709, un autre en 1710. On amputa les rentes, on en suspendit le paiement, on les convertit. On émit des effets royaux (véritables bons du trésor), on obligea les fermiers généraux et traitants à offrir des billets de monnaie gagés sur leur caisse. On fonda une « Caisse des emprunts », qui, à son tour, émit des billets de monnaie et le Trésor fit de même, en sorte que ces multiples billets s'enchevêtraient et se dépréciaient mutuellement au grand profit des usuriers et des agioteurs. Et le règne de la Finance commença. A court de numéraire, en dépit de tout, le roi dut, à plusieurs reprises, recourir au crédit des souverains (M^me^ Royale de Savoie, les Électeurs de Bavière et de Cologne, la République de Gênes, etc.) et à celui des particuliers, Crozat, Legendre et surtout Samuel Bernard.

Ce dernier (1651-1739), huguenot converti — peut-être par force — et devenu « maître en la corporation des joailliers et tireurs d'or ou marchand de drap d'or », puis banquier royal, vint en plusieurs occasions, bon gré mal gré, au secours du Prince.

En 1697, il avait dû trouver en vingt-quatre heures, sur l'ordre de M. de Ponchartrain, 1 million en or et 10 en argent[2].

Intelligent, sûr de lui-même, sans gêne aucune, il obtint, en 1708, d'être reçu à Marly par Louis XIV en personne, assisté du contrôleur général Desmarets[3].

Ainsi le Pouvoir usait des financiers, les ménageait et les flattait

1. Cf. la notice complémentaire; 2. *Journal de Dangeau* du 4 septembre 1697 (VI, page 136); 3. Saint-Simon : *Mémoires* (édition Chéruel, IV, pp. 59, 131).

au besoin. Il les laissait attaquer cependant (et souvent avec violence) non seulement en chaire par les prédicateurs, mais encore par les pamphlétaires, les moralistes et les auteurs comiques.

La campagne contre les financiers avant « Turcaret ». — L'opinion publique s'était rapidement coalisée contre les hommes d'argent. Elle était loin de partager équitablement les responsabilités et de dénoncer avant toute autre cause la déplorable organisation des finances de l'État. Elle était surtout sensible à l'outrecuidance des possesseurs des biens de fortune, à la grossièreté de leurs manières, aux scandales prétendus de leur vie privée, à leur mauvais goût, à leur égoïsme et, surtout, à l'élévation incroyablement rapide de certains d'entre eux. Les vérités les plus regrettables se mêlèrent aux fables les plus ridicules et, dans l'espace de quelques années, s'imposa le type caricatural du « financier ».

Dès l'institution de la ferme générale, un géographe s'était mué en auteur satirique pour ridiculiser les prétentions du partisan malhonnête et Jacques Robbe avait fait jouer par les Comédiens-Français : *la Rapinière ou l'Intéressé* (4 décembre 1682). Dès lors, la satire s'acharna et La Bruyère ramassa les diverses critiques imprimées avant lui pour élever dans le chapitre *Des biens de fortune* un monument impérissable — bien qu'injuste parfois— à la honte des « âmes sales et pétries de boue ».

Entre des pamphlets grossiers comme « la Nouvelle école des finances, ou l'art de voler sans ailes » (Paris 1707) ou encore « Pluton maltôtier » (Amsterdam, 1710), et les mémoires sévères de *Boisguillebert* (*le Factum de la France*, 1707) et de *Vauban* (*la Dîme royale*, 1707), le théâtre offrit aux Parisiens le spectacle des mésaventures diverses du financier : tel *Longuemain* dans *le Mercure galant* de *Boursault* (1783) ou *Griffet* dans l'*Esope à la cour* du même auteur (1701). Tel encore *Basset*, dans *la Fausse Prude* de *Baron* (1686).

Dancourt, enfin, en use comme d'un personnage familier dans *l'Eté des coquettes* (1690), *la Foire de Besons* (1695), *la Foire de Saint-Germain* (1696), *le Retour des officiers* (1697), *les Enfants de Paris* (1699).

Lesage n'ignorait assurément ni *la Rapinière* (il s'est souvenu de Jacques Robbe dans la scène entre Turcaret et M. Rafle, III, VIII), ni Boursault, ni Dancourt.

Sans doute connaissait-il fort bien aussi le *Banqueroutier* de N. de Fatouville, joué par les Italiens en 1687, et le financier *Brenouille*, introduit par Regnard dans *la Critique du « Légataire universel »* (19 février 1708). Lui-même, deux ans avant *Turcaret*, dans *Crispin rival de son maître*, avait imaginé à son tour que Crispin, le valet fripon, rêvait de « briller dans la finance ». Il se voyait, au dénouement, promettre la main de la filleule d'un sous-fermier, tandis que son compère La Branche recevait la promesse « d'une bonne commission ».

De toutes parts s'assemblaient ainsi les traits qui allaient servir à dresser la silhouette haute en couleurs de Turcaret.

Lesage sut fondre tous ces souvenirs littéraires et les renouveler par un effet de sa verve, elle-même alimentée peut-être par une expérience personnelle puisque — si l'on en croit une tradition — il aurait été pendant quelque temps commis dans les Fermes.

Il a créé un personnage complexe, aux traits bien accusés et qui n'est pas loin de constituer un type.

Les caractères. — M. Turcaret fut d'abord laquais « avant qu'il fût commis », comme eût dit Boileau. Promu capitaine-concierge de la porte de Guibrai, en sa ville natale, il est devenu commis avant d'entrer dans la Compagnie dont il fait partie lorsque commence la pièce.

En lui se mêlent Harpagon et M. Jourdain : il aime passionnément l'argent — « ce que le monde a de meilleur » — et il use de tous les moyens pour le conquérir : les spéculations, l'usure et les escroqueries. Mais il veut aussi se distinguer et briller. Il se garde de faire quelque chose de commun, ce qui serait contraire au préjugé de la Compagnie et le ferait « siffler par tous les gens d'affaires ».

Les moyens de briller sont divers, surtout pour qui dispose de la fortune. Il n'en dédaigne aucun : il est prêt à tout acheter, bibelots, meubles, équipages; il fait bâtir hôtels et châteaux; il se régale de soupers avec l'accompagnement indispensable des musiciens qui les égaient et des gens d'esprit qui embellissent sa table. Il a découvert aussi — et le trait est essentiel — l'utilité pour un homme d'argent d'une maîtresse titrée, agréable, élégante, spirituelle. Il dépense pour elle sans trop compter, mais il sait jouer encore, pour la conserver, de son influence et des protections qu'il peut accorder aux parents, aux amis, aux valets de sa belle.

S'il n'est point de trait vraiment nouveau dans ce portrait de Don Juan cousu d'or qui mêle en lui l'odieux et le ridicule, Lesage a su le faire vivre, mettre en relief les dominantes et prêter à M. Turcaret les mots caractéristiques.

Il a évoqué aussi avec une force singulière le monde qui gravite autour de cette puissance d'argent. Nous voici loin, en effet, du salon des courtisans du Misanthrope ou de la maison cossue d'Orgon et de Chrysale. Lesage nous introduit dans une zone intermédiaire entre la bourgeoisie et le peuple, ou, plutôt, dans une société qui vit « en marge », une sorte de « demi-monde » qui annonce celui de Dumas fils.

La pièce se joue chez une baronne, sorte d'aventurière mondaine, autour de laquelle tournent des hommes d'affaires douteux, de jeunes mondains viveurs, une entremetteuse et des valets malhonnêtes.

Les combinaisons véreuses sont là avec M. Furet, l'aigrefin de

piètre allure, et M. Rafle en qui vivent encore quelques scrupules vertueux.

La baronne joue sur les deux tableaux, celui des affaires et celui de l'amour, et elle s'entend à merveille à « plumer » un traitant pour entretenir un fils de famille joueur et libertin.

Avec le chevalier et le marquis, nous sommes loin des blondins de Molière. Si ces deux jeunes premiers conservent l'élégance d'Acaste et de Clitandre, ils ne font point mystère de leur corruption : jeu, soupers, intrigues, oisiveté coûteuse entretenue par la générosité d'adoratrices jeunes ou vieilles; ainsi va la vie de ces mondains! Leur naissance ne leur donne plus le droit de se croire « en passe des plus hauts emplois », mais seulement celui d'emprunter sans payer. Des bas-fonds de la capitale émerge la silhouette de M^me^ Jacob, revendeuse à la toilette et entremetteuse professionnelle, et, d'une Normandie lointaine, arrive M^me^ Turcaret, fausse précieuse attardée et galante sur le retour, aussi âpre au gain que la baronne, aussi disposée qu'elle à payer les hommages de la jeunesse.

Enfin, un quator de laquais animés, malgré l'inégalité de leur génie, d'un égal désir d'arriver à la fortune.

Marine reste à demi-honnête par maladresse, mais elle saura bien, à l'occasion, réparer cette erreur. Flamand, si lourd et si épais qu'il soit, entre doucement dans le chemin des affaires et il aura tôt fait de s'y déniaiser.

Frontin et Lisette ont, par contre, reçu de la nature l'agilité d'esprit, la souplesse des manières, l'ambition froidement calculatrice et l'indifférence à la morale, moyens fort utiles à qui veut parvenir en un monde corrompu.

Frontin, surtout, est armé d'une verve ironique qui annonce celle de Figaro. Il ne s'abrite point encore, il est vrai, derrière les grands principes de liberté et d'égalité et les philosophes ne sont pas venus alimenter son appétit populaire. Il est moins cultivé que Figaro et plus cynique : il veut régner, tout simplement, c'est-à-dire posséder à son tour l'Argent qui procure luxe, équipages, maîtresses, honneurs et succès et qu'il se flatte sans doute de conserver plus habilement que ne le fait M. Turcaret, son maître.

Aucun rayon de soleil et d'innocence ne vient éclairer ce tableau : on n'y voit briller ni la malice ingénue de Rosine ni la franche et savoureuse jeunesse de Suzanne. La sympathie du public ne trouve où se fixer et sans doute est-ce là une des raisons qui refroidissent un peu — aujourd'hui encore — les lecteurs ou les spectateurs de Turcaret.

Après Lesage. — Il en est une autre qui — peut-être — nous empêche au XX^e^ siècle de mesurer la force singulière de la satire de Lesage.

La suite des temps et le progrès de la civilisation nous ont offert,

dans la littérature et dans la vie, le spectacle d'hommes d'argent supérieurs à M. Turcaret autant par leur génie que par leur scélératesse.

L'ancien capitaine-concierge de la porte de Guibrai, malgré son astuce, son insolence, sa brutalité et son mauvais goût, pâlit un peu à côté des hommes d'affaires d'E. Augier, du Saccard de Zola et de l'Isidore Lechat d'Octave Mirbeau. Ceux-ci même se trouvent aujourd'hui dépassés de bien loin par nos grands brasseurs d'affaires. Qu'importent à ces spéculateurs les profits mesquins de la vulgaire usure ? Il ne s'agit plus de solder des crocodiles empaillés ou de dévaliser quelques fils de famille, mais de rafler l'argent de tous les prêteurs possibles — petits et gros — de manipuler des capitaux immenses et — pour certains — de jouer le destin des États.

Samuel Bernard, Champagne ou Dorus de La Bruyère, Turcaret, sont de modestes apprentis quand on les compare aux grands bâtisseurs, aux grands joueurs et aux grands destructeurs de l'ancien et du nouveau monde, en qui le démon des affaires sait s'accommoder d'ailleurs aux exigences du conformisme moral et national. Lesage — très modeste — avoue dans la Critique de la comédie de *Turcaret*, qu'il n'a point voulu développer « le mystère des affaires ». Comme tous les auteurs comiques de son époque, il garde les yeux fixés sur un éblouissant modèle, sur Molière, et son ambition est d'imiter son maître en peignant les mœurs et surtout les caractères typiques de l'humanité considérée en général.

C'est donc comme malgré lui, par l'intensité de sa peinture, la rudesse de son réalisme — réalisme d'ailleurs atténué par la correction et l'élégance relative du langage — qu'il a fondé la *Comédie sociale*. Il dénonce assurément dans *Turcaret* diverses manifestations du fond corrompu de l'humaine nature, mais il met en lumière aussi les laideurs et les tares d'une société qui se transforme. Comme toutes les satires de cet ordre, la sienne est partiellement injuste. Dans ce tableau de la jeunesse du monde de la Finance, il ignore les traitants — sinon honnêtes — du moins polis et vraiment cultivés, Crozat qui, en 1712, assura le succès de Watteau en lui commandant les panneaux des *Saisons* et en l'installant chez lui, et aussi les grands financiers qui, au XVIII[3] siècle, allaient devenir les protecteurs des artistes et des lettrés, ceux qui accueillirent les encyclopédistes, Voltaire et J.-J. Rousseau et surent mieux que les P. T. S. de La Bruyère apprécier le mérite des « hommes d'esprit ».

Ceux-là, sans renoncer au profit, respectèrent la Pensée et n'osèrent point encore, comme d'autres après eux, la traiter en marchandise.

NOTICE COMPLÉMENTAIRE

1. **Fermiers généraux.** — Colbert, le premier, adjugea à une Compagnie de quarante financiers, pour un prix annuel de 56 670 000 livres, l'ensemble des droits de perception sur : les douanes ou traites (les 5 grosses fermes), les aides (droits sur les boissons), les gabelles de France, les gabelles de Languedoc, plus 18 petites fermes locales..

La Compagnie ne fut définitivement organisée que sous le ministère Fleury par le bail Carlier (19 août 1726).

Le nombre des fermiers généraux passa de quarante en 1726 à soixante en 1765 pour revenir à quarante en 1780.

Le bail était cédé pour six ans à un homme de paille dont la Compagnie des fermiers généraux était la caution et qui recevait d'elle un traitement annuel de 4 000 livres.

Les fermiers versaient au Trésor un fonds d'avance de 1 500 000 livres chacun.

Le service central de la Ferme était installé rue de Grenelle-Saint-Honoré. Il était divisé en trois sections principale : comités, correspondance, tournées.

Dans chaque Généralité, la Compagnie était représentée par un ou plusieurs directeurs (aux appointements de 12 000 à 15 000 livres par an). Ces directeurs avaient sous leurs ordres des inspecteurs, des contrôleurs ambulants, des vérificateurs et des commis buralistes. Ces commis, établis dans les villes et dans les bourgs, étaient exempts de tutelle, de guet, de garde, de taille et de gabelle. Ils étaient « sous la sauvegarde du roi et des juges ». Ils devaient être catholiques.

2. **Agents de change.** — Un édit de Charles IX (juin 1572) accorda aux « courtiers de change de deniers » des offices viagers à condition qu'ils fissent la déclaration de leur profession « aux baillis, sénéchaux, ou autres juges des lieux ». Un arrêt du conseil d'État (mai 1598) établit la vénalité de ces offices.

Un autre arrêt (avril 1595) fixa un nombre limité de courtiers pour Paris et les villes de province (8 pour Paris, 12 pour Lyon, 2 pour Bordeaux, 4 pour Marseille).

Un arrêt du conseil d'État (décembre 1638) admet l'hérédité des mêmes offices, porte à 30 le nombre des charges pour Paris et autorise la création d'un syndicat doté d'une bourse commune, sous condition de payer un supplément de finance.

Enfin, un arrêt du 2 avril 1639 donne aux courtiers de change le nom « d'Agent de change et de banque ». Une ordonnance de 1705 fixa à 30 000 livres la finance à payer par les agents de change. Cette somme fut portée à 60 000 livres en 1709, mais, devant les résistances, le roi porta le nombre des agents de change à 40 et abaissa à 20 000 livres le taux de la finance qui leur était demandée.

CRITIQUE

DE LA COMÉDIE DE « TURCARET »

PAR LE DIABLE BOITEUX[1]

DIALOGUE

ASMODÉE[2], DON CLÉOFAS[3]

ASMODÉE.

Puisque mon magicien m'a remis en liberté, je vais vous faire parcourir tout le monde, et je prétends chaque jour offrir à vos vœux de nouveaux objets.

DON CLÉOFAS.

Vous avez bien raison de me dire que vous allez bon train, tout boiteux que vous êtes ; comment diable, nous étions tout à l'heure à Madrid. Je n'ai fait que souhaiter d'être à Paris, et je m'y trouve. Ma foi, seigneur Asmodée, c'est un plaisir de voyager avec vous.

ASMODÉE.

N'est-il pas vrai ?

DON CLÉOFAS.

Assurément. Mais dites-moi, je vous prie, dans quel lieu vous m'avez transporté ? Nous voici sur un théâtre ; je vois des décorations, des loges, un parterre ; il faut que nous soyons à la Comédie[4] ?

ASMODÉE.

Vous l'avez dit ; et l'on va représenter tout à l'heure une pièce nouvelle, dont j'ai voulu vous donner le divertissement. Nous pouvons, sans crainte d'être vus ni écoutés, nous entretenir en attendant qu'on commence.

1. Dans l'édition originale parue en 1709, « Chez Pierre Ribou, sur le quai des Grands Augustins à la descente du Pont-Neuf, *A l'image de Saint-Louis* », et d'après laquelle a été établi le texte de cette édition, la pièce était précédée et suivie d'une « Critique... par le Diable boiteux ». Nous avons cru devoir respecter cette disposition. — *Le Diable boiteux* était le personnage principal du roman qui portait ce titre et que Lesage avait publié en 1707 avec un énorme succès ; 2. *Asmodée*, le diable boiteux. Dans la Bible Asmodée (Aschemadaï) personnifie l'esprit impur chassé par Tobie grâce au secours de l'ange Raphaël ; 3. Dans le roman de Le Sage, Don Cléofas Léandro Zambullo, écolier d'Alcala, le délivre de la bouteille qui l'emprisonne, et il lui découvre, en enlevant leur toit, l'intérieur des maisons de Madrid ; 4. *La Comédie* : ici, la Comédie-Française, formée, depuis 1680, par la réunion des deux troupes de l'Hôtel de Bourgogne et des anciens comédiens de Molière. Elle donnait ses spectacles dans un ancien jeu de Paume, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (rue de l'Ancienne-Comédie actuelle).

DON CLÉOFAS.

La belle assemblée : que de dames !

ASMODÉE.

Il y en aurait davantage, sans les spectacles de la Foire[1] *; la plupart des femmes y courent avec fureur. Je suis ravi de les voir dans le goût de leurs laquais et de leurs cochers ; c'est à cause de cela que je m'oppose au dessein des Comédiens. J'inspire tous les jours de nouvelles chicanes aux bateleurs*[2]*. C'est moi qui leur ai fourni le Suisse*[3]*.*

DON CLÉOFAS.

Que voulez-vous dire par votre Suisse ?

ASMODÉE.

Je vous expliquerai cela une autre fois ; ne soyons présentement occupés que de ce qui frappe nos yeux. Remarquez-vous combien on a de peine à trouver des places ? Savez-vous ce qui fait la foule ? C'est que c'est aujourd'hui la première représentation d'une comédie où l'on joue un homme d'affaires. Le public aime à rire aux dépens de ceux qui le font pleurer[4]*.*

DON CLÉOFAS.

C'est-à-dire que les gens d'affaires sont tous des...

ASMODÉE.

C'est ce qui vous trompe ; il y a de fort honnêtes gens dans les affaires ; j'avoue qu'il n'y en a pas en très grand nombre ; mais il y en a qui, sans s'écarter des principes de l'honneur et de la probité, ont fait actuellement leur chemin, et dont la Robe et l'Epée ne dédaignent pas l'alliance. L'Auteur respecte ceux-là. Effectivement il aurait tort de les confondre avec les autres. Enfin, il y a d'honnêtes gens dans toutes les professions. Je connais même des commissaires et des greffiers qui ont de la conscience.

DON CLÉOFAS.

Sur ce pied-là, cette comédie n'offense point les honnêtes gens qui sont dans les affaires.

1. *La Foire.* Les théâtres de la Foire prirent un grand développement à la fin du XVII[e] siècle. Dans les deux Foires (Foire Saint-Germain en hiver et Foire Saint-Laurent de juin à octobre) le public se pressait pour applaudir des scènes de mœurs plus librement présentées, plus réalistes. La Comédie-Française entama alors un long procès pour faire interdire aux acteurs de la Foire la représentation de scènes dialoguées, dont elle avait, disait-elle, le privilège. Les théâtres de la Foire mêlèrent les pièces de couplets, y firent intervenir le public et ainsi naquit l'opéra-comique. Le Sage allait d ailleurs, et peut-être en raison de l'attitude des comédiens Français, à l'occasion de *Turcaret*, accepter bientôt de fournir des pièces à la veuve Baron et aux autres spectacles de la Foire; **2.** *Bateleurs.* Bateleur vient sans doute du latin *bastellus* : petit bâton (le bâton de l'escamoteur). A la Foire, bateleurs et comédiens voisinent; **3.** *Le Suisse* : personnage emprunté par le théâtre de la Foire à l'ancienne Comédie italienne. C'est un grotesque, à la fois buveur et attendri, irascible et jargonnant un mélange de français et d'allemand. (cf. *Arlequin Endymion* (1721) et *les Amours déguisés* écrits en collaboration par Le Sage pour la Foire, 1726); **4.** *Pleurer.* L'antithèse annonce celle du Figaro de Beaumarchais (*Barbier de Séville*, I, III). [Ce dernier a d'ailleurs tiré d'une nouvelle du *Diable boiteux* de Le Sage le sujet de son drame *Eugénie*, 1767].

ASMODÉE.

Comme le Tartufe *que vous avez lu, n'offense point les vrais dévots. Eh ! pourquoi les gens d'affaires s'offenseraient-ils de voir sur la scène un sot, un fripon de leur corps ? Cela ne tombe point sur le général. Ils seraient donc plus délicats que les courtisans et les gens de robe, qui voient tous les jours avec plaisir représenter des marquis et des juges ignorants et corruptibles.*

DON CLÉOFAS.

Je suis curieux de savoir de quelle manière la pièce sera reçue. Apprenez-le moi de grâce par avance.

ASMODÉE.

Les diables ne connaissent point l'avenir, je vous l'ai déjà dit. Mais quand nous aurions cette connaissance, je crois que le succès des comédies en serait excepté, tant il est impénétrable.

DON CLÉOFAS.

L'auteur et les comédiens se flattent sans doute qu'elle réussira ?

ASMODÉE.

Pardonnez-moi. Les comédiens n'en ont pas bonne opinion ; et leurs pressentiments, quoiqu'ils ne soient pas infaillibles, ne laissent pas d'effrayer l'auteur, qui s'est allé cacher aux troisièmes loges, où par surcroît de chagrin, il vient d'arriver auprès de lui un caissier[1] *et un agent de change*[2]*, qui disent avoir ouï parler de la pièce, et qui la déchirent impitoyablement. Par bonheur pour lui, il est si sourd*[3] *qu'il n'entend pas la moitié de leurs paroles.*

DON CLÉOFAS.

Oh ! je crois qu'il y a bien des caissiers et des agents de change dans cette assemblée.

ASMODÉE.

Oui, je vous assure, je ne vois partout que des cabales de commis[4] *et d'auteurs, que des siffleurs*[5] *dispersés et prêts à se répondre.*

DON CLÉOFAS.

Mais l'auteur n'a-t-il pas aussi ses partisans ?

ASMODÉE.

Ho qu'oui ! Il y a ici tous ses amis, avec les amis de ses amis. De plus,

1. *Un caissier :* un employé de fermier général ; 2. *Un agent de change :* la profession de ces agents chargés de négocier des effets publics était réglementée depuis 1572 (cf. la Notice préliminaire) ; 3. *Il est si sourd :* depuis un an environ Le Sage était sourd. Il usait, quand il le voulait, d'un cornet acoustique qu'il appelait « le bienfaiteur ». Un érudit, Voisenon (1708-1775) l'appelle « le seul sourd qu'on ait vu gai » ; 4. *De commis :* employés des Fermiers et commissionnés par eux. Ils étaient exempts de taille et de gabelle et sous la sauvegarde du roi et de la justice. Ils devaient être catholiques ; 5. *Des siffleurs.* Le sifflet fut employé pour la première fois à la représentation de l'*Aspar* de Fontenelle (1680).

on a répandu dans le parterre quelques grenadiers[1] *de police pour tenir les commis en respect ! cependant avec tout cela je ne voudrais pas répondre de l'événement. Mais taisons-nous, les acteurs paraissent. Vous entendez assez le français pour juger de la pièce. Ecoutons-la ! et après que le parterre en aura décidé*[2]*, nous réformerons son jugement, ou nous le confirmerons.*

1. *Grenadiers.* Les premiers furent créés en 1667, d'abord quatre par compagnie d'infanterie, puis groupés en une compagnie par bataillon. Ils assuraient alors le service d'ordre; **2.** *Le parterre.* Comme Molière, Le Sage fait appel au jugement du parterre, mais sans promettre de s'y tenir.

PERSONNAGES

M. TURCARET, traitant, amoureux de la Baronne[1].

Mme TURCARET, sa femme.

LE CHEVALIER
LE MARQUIS } petits-maîtres[2].

LA BARONNE, jeune veuve, coquette[3].

M. RAFLE, usurier[4].

M. FURET, fourbe.

Mme JACOB, revendeuse à la toilette[5], et sœur de M. Turcaret.

FRONTIN, valet du Chevalier.

FLAMAND, valet de Turcaret.

JASMIN, petit laquais de la Baronne.

MARINE
LISETTE } suivantes de la Baronne.

La scène est à Paris, chez la Baronne[6].

1. *Traitant*. Cf. Notice préliminaire. Le nom de Turcaret est peut-être un jeu de mots qui rappelle « Tête de Turc »; **2.** *Petits-maîtres :* nom donné aux jeunes seigneurs du parti de Condé pendant la Fronde. Le chevalier tend à supplanter le marquis dans le lot des personnages comiques. (Cf. Dancourt : *le Chevalier à la mode*, 1687); **3.** *Coquette*. La coquette et la prude étaient devenues, depuis Molière, des types du répertoire. (Cf. dans *le Misanthrope* Célimène et Arsinoé. Cf. aussi *l'Impromptu de Versailles*); **4.** *M. Rafle*. Noter dans les noms des personnages secondaires, le mélange des noms évocateurs (M. Rafle, M. Furet, Frontin [front : effronterie]) et qui font penser à ceux de Dancourt : Frontin l'intrigant des *Bourgeoises à la mode* (1692) et M. Serrefort, du *Chevalier à la mode*, et aussi des noms qui rappellent Molière (Marinette du *Dépit amoureux ;* Lisette du *Malade imaginaire*); **5.** *Revendeuse à la toilette :* celle qui revend des objets de toilette, des bijoux. La toilette (du latin *tela*, contraction de *texela*) désignait d'abord la pièce de toile qui servait à envelopper des vêtements et des objets précieux (sens encore usuel). Puis on l'employa pour nommer tout ce qui sert à l'ajustement de la femme (du meuble, aux vêtements et à l'ajustement lui-même). Le type de la revendeuse — parfois entremetteuse en même temps — s'est maintenu du *Joueur* de Regnard (1696) jusqu'aux *Lionnes pauvres* d'E. Augier (1858); **6.** Aucune indication de mise en scène précise.

TURCARET
1709

ACTE PREMIER

Scène première. — LA BARONNE, MARINE.

MARINE.

Encore hier deux cents pistoles[1]!

LA BARONNE.

Cesse de me reprocher...

MARINE.

Non, madame, je ne puis me taire; votre conduite est insupportable[2].

LA BARONNE.

Marine!...

MARINE.

Vous mettez ma patience à bout.

LA BARONNE.

Hé! comment veux-tu donc que je fasse? Suis-je femme à thésauriser[3]?

MARINE.

Ce serait trop exiger de vous; et cependant je vous vois dans la nécessité de le faire.

LA BARONNE.

Pourquoi?

MARINE.

Vous êtes veuve d'un colonel étranger qui a été tué en Flandre[4] l'année passée; vous aviez déjà mangé le petit

1. *Pistole*, équivalent de Pistolet. En italien « Pistole » : nom d'arme devenu nom de monnaie; de même : écu. C'était une monnaie de compte désignant une valeur de dix livres. Donc ici, 2 200 francs (or) environ; 2. Notez la liberté de langage de Marine; 3. *Thésauriser* : mot distingué, souvent employé alors dans la langue de l'Eglise; 4. *En Flandre*. Pendant la guerre de Succession d'Espagne. En 1708 la France avait été battue à Oudenarde et Lille avait dû capituler.

douaire[1] qu'il vous avait laissé en partant, et il ne vous restait plus que vos meubles, que vous auriez été obligée de vendre, si la fortune propice ne vous eût fait faire la conquête de M. Turcaret, le traitant. Cela n'est-il pas vrai, madame?

LA BARONNE.

Je ne dis pas le contraire.

MARINE.

Or, ce M. Turcaret, qui n'est pas un homme fort aimable, et qu'aussi vous n'aimez guère, quoique vous ayez dessein de l'épouser, comme il vous l'a promis, M. Turcaret, dis-je, ne se presse pas de vous tenir parole, et vous attendez patiemment qu'il accomplisse sa promesse, parce qu'il vous fait tous les jours quelque présent considérable[2] : je n'ai rien à dire à cela; mais ce que je ne puis souffrir, c'est que vous vous soyez coiffée[3] d'un petit chevalier joueur, qui va mettre à la réjouissance[4] les dépouilles du traitant. Hé! que prétendez-vous faire de ce chevalier?

LA BARONNE.

Le conserver pour ami. N'est-il pas permis d'avoir des amis?

MARINE.

Sans doute, et de certains amis dont encore on peut faire son pis-aller. Celui-ci, par exemple, vous pourriez fort bien l'épouser, en cas que M. Turcaret vînt à vous manquer; car il n'est pas de ces chevaliers qui sont consacrés au célibat et obligés de courir au secours de Malte[5] : c'est un chevalier de Paris; il fait ses caravanes[6] dans les lansquenets[7].

1. *Douaire*, du latin *dotarium* : gain de survie accordé à la veuve sur les biens du mari de façon à permettre à celle-ci de vivre selon la condition du mari. Usage disparu depuis le code civil; **2.** *Considérable*, employé au propre : qui mérite attention; **3.** *Coiffée* : familier au sens de : infatuée. « ... que de son Tartuffe elle paraît coiffée » (Molière, *Tartuffe*, I, II); **4.** *Réjouissance* : au jeu du lansquenet, la réjouissance désigne la carte sur laquelle les pontes peuvent miser pour faire échec au banquier. Donc ici : mettre à la réjouissance est employé au sens propre; **5.** *De Malte*. L'ordre de Malte, militaire et religieux appelé ainsi depuis 1530, mais fondé sous le nom de *Frères hospitaliers* au XI^e^ siècle. Les *chevaliers* ou *nobles* constituaient une des trois classes de l'ordre. Aujourd'hui l'ordre est dépossédé de Malte; **6.** *Faire ses caravanes* : calembour. Au propre « faire ses caravanes » s'était dit des jeunes chevaliers de Malte qui cherchaient à enlever les caravanes turques se rendant par mer d'Alexandrie à Constantinople. Puis l'expression a signifié : « mener une vie d'aventures »; **7.** *Dans les lansquenets* : autre calembour. Jeu de cartes ainsi appelé du nom du valet (qui représentait *un lansquenet*, soldat mercenaire, en allemand *Landsknecht* : serviteur du pays). Le lansquenet était un jeu de hasard où un banquier tenait la partie contre des pontes.

LA BARONNE.

Oh! je le crois un fort honnête homme.

MARINE.

J'en juge tout autrement. Avec ses airs passionnés, son ton radouci[1], sa face minaudière, je le crois un grand comédien; et ce qui me confirme dans mon opinion, c'est que Frontin, son bon valet Frontin, ne m'en a pas dit le moindre mal.

LA BARONNE.

Le préjugé est admirable! Et tu conclus de là?...

MARINE.

Que le maître et le valet sont deux fourbes qui s'entendent pour vous duper; et vous vous laissez surprendre à leurs artifices, quoiqu'il y ait déjà du temps que vous les connaissiez. Il est vrai que depuis votre veuvage il a été le premier à vous offrir brusquement[3] sa foi; et cette façon de sincérité l'a tellement établi chez vous, qu'il dispose de votre bourse comme de la sienne.

LA BARONNE.

Il est vrai que j'ai été sensible aux premiers soins du chevalier. J'aurais dû, je l'avoue, l'éprouver[4] avant que de[5] lui découvrir mes sentiments; et je conviendrai de bonne foi que tu as peut-être raison de me reprocher tout ce que j'ai fait pour lui.

MARINE.

Assurément; et je ne cesserai point de vous tourmenter, que vous ne l'ayez chassé de chez vous; car enfin, si cela continue, savez-vous ce qui en arrivera?

LA BARONNE.

Hé! quoi?

MARINE.

Que M. Turcaret saura que vous voulez conserver le chevalier pour ami; et il ne croit pas, lui, qu'il soit permis

1. *Son ton radouci :* souvenir possible de Molière (cf. *le Misanthrope*, v. 227); **2.** *Préjugé.* Ici, l'ensemble des circonstances qui autorisent un jugement; **3.** *Offrir sa foi.* Notez l'emploi du langage galant. De même : les premiers soins; **4.** *Éprouver :* autre terme du jeu classique de la galanterie. Cf. Marivaux : *l'Epreuve* (1740); **5.** *Avant que de :* au XVII[e] siècle trois constructions étaient en usage : *avant* et l'infinitif; *avant que* et l'infinitif; *avant que de* et l'infinitif. Vaugelas n'admit que la dernière.

d'avoir des amis. Il cessera de vous faire des présents, il ne vous épousera point; et si vous êtes réduite à épouser le chevalier, ce sera un fort mauvais mariage pour l'un et pour l'autre.

LA BARONNE.

Tes réflexions sont judicieuses, Marine; je veux songer à en profiter.

MARINE.

Vous ferez bien; il faut prévoir l'avenir. Envisagez dès à présent un établissement[1] solide; profitez des prodigalités de M. Turcaret, en attendant qu'il vous épouse. S'il y manque, à la vérité on en parlera un peu dans le monde; mais vous aurez, pour vous en dédommager, de bons effets[2], de l'argent comptant, des bijoux, de bons billets au porteur, des contrats de rente[3] : et vous trouverez alors quelque gentilhomme capricieux ou malaisé[4] qui réhabilitera votre réputation par un bon mariage.

LA BARONNE.

Je cède à tes raisons, Marine; je veux me détacher du chevalier, avec qui je sens bien que je me ruinerais à la fin.

MARINE.

Vous commencez à entendre raison. C'est là le bon parti. Il faut s'attacher à M. Turcaret, pour l'épouser ou pour le ruiner. Vous tirerez du moins des débris de sa fortune de quoi vous mettre en équipage[5], de quoi soutenir dans le monde[6] une figure brillante; et, quoi que l'on puisse dire, vous lasserez les caquets, vous fatiguerez la médisance, et l'on s'accoutumera insensiblement à vous confondre avec les femmes de qualité[7].

1. *Etablissement* : installation dans une situation et en particulier dans un mariage convenable (sens courant au XVII^e siècle); **2.** *Effets*. Ici terme général qui désigne les divers billets usités dans le commerce pour faciliter la circulation des espèces. Il s'agit ici soit de lettres de change, soit de billets de change au porteur ou à l'ordre d'une personne dénommée qui endosse le billet et le remet en circulation. Nous sommes loin des bourses garnies de pistoles des comédies de Molière; **3.** *Des contrats de rente*. Contrat par lequel on aliénait, soit un capital, soit un immeuble contre des prestations en argent ou en nature pour un temps donné ou à perpétuité; **4.** *Malaisé*, au sens moderne de « peu aisé »; **5.** *En équipage* : d'après le *Dictionnaire* de Furetière (1690), désigne « La provision de tout ce qui est nécessaire à un particulier pour voyager ou s'entretenir honorablement »; **6.** *Soutenir*. « Un des mots les plus en faveur et les plus amples de sens », selon le P. Bouhours, (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671). Ici, expression dérivée de celle des Précieuses : « faire figure »; **7.** La baronne caresse le même rêve que M. Jourdain.

LA BARONNE.

Ma résolution est prise; je veux bannir de mon cœur le chevalier : c'en est fait, je ne prends plus de part à sa fortune[1], je ne réparerai plus ses pertes; il ne recevra plus rien de moi.

MARINE.

Son valet vient; faites-lui un accueil glacé : commencez par là le grand ouvrage que vous méditez.

LA BARONNE.

Laisse-moi faire.

SCÈNE II. — LA BARONNE, MARINE, FRONTIN.

FRONTIN, *à la baronne.*

Je viens de la part de mon maître, et de la mienne, madame vous donner le bonjour.

LA BARONNE, *d'un air froid.*

Je vous en suis obligée, Frontin.

FRONTIN.

Et mademoiselle Marine veut bien aussi qu'on[2] prenne la liberté de la saluer?

MARINE, *d'un air brusque.*

Bon jour et bon an[3].

FRONTIN, *présentant un billet à la baronne.*

Ce billet, que M. le chevalier vous écrit, vous instruira, madame, de certaine aventure...

MARINE, *bas, à la baronne.*

Ne le recevez pas.

LA BARONNE, *prenant le billet.*

Cela n'engage à rien, Marine. Voyons, voyons ce qu'il me demande.

MARINE, *bas, à la baronne.*

Sotte curiosité!

1. *Fortune.* Peut-être employé au sens latin, courant d'ailleurs dans la langue classique : « sort »; 2. *On.* Mis à la mode au XVII^e^ siècle dans le langage mondain. Implique toujours une nuance de modestie ou, comme ici, d'ironie; 3. *Bonjour, bon an.* Formule de salutation ancienne et populaire.

LA BARONNE, *lit*,

« Je viens de recevoir le portrait d'une comtesse : je vous « l'envoie et vous le sacrifie; mais vous ne devez point me « tenir compte de ce sacrifice, ma chère baronne : je suis si « occupé, si possédé[1] de vos charmes , que je n'ai pas la « liberté de vous être infidèle. Pardonnez, mon adorable, « si je ne vous en dis pas davantage; j'ai l'esprit dans un « accablement mortel. J'ai perdu cette nuit tout mon « argent, et Frontin vous dira le reste.

« LE CHEVALIER. »

MARINE.

Puisqu'il a perdu tout son argent, je ne vois pas qu'il y ait du reste à cela.

FRONTIN.

Pardonnez-moi. Outre les deux cents pistoles que madame eut la bonté de lui prêter hier, et le peu d'argent qu'il avait d'ailleurs[2], il a encore perdu mille écus sur sa parole[4] : voilà le reste. Oh diable! il n'y a pas un mot inutile dans les billets de mon maître.

LA BARONNE, à *Frontin*.

Où est le portrait?

FRONTIN, *donnant le portrait à la baronne*.

Le voici.

LA BARONNE.

Il ne m'a point parlé de cette comtesse-là, Frontin!

FRONTIN.

C'est une conquête, madame, que nous[5] avons faite sans y penser. Nous rencontrâmes l'autre jour cette comtesse dans un lansquenet!

MARINE.

Une comtesse de lansquenet.

FRONTIN.

Elle agaça[6] mon maître : il répondit, pour rire, à ses minauderies[7]. Elle, qui aime le sérieux, a pris la chose

1. 2. Au sens fort ici comme dans la langue classique; **3.** *D'ailleurs* : d'un autre côté; **4.** *Ecu* : l'écu d'argent valait 60 sous (3 livres) et l'écu d'or, 114 sous, en 1690; **5.** *Sur sa parole* : aujourd'hui « sur parole »; **6.** *Elle agaça*, au sens galant : « provoquer agréablement »; **7.** *Minauderies* : mines agréables d'une femme qui cherche à plaire : « Ce sont vos minauderies qui m'ont enlevé le cœur du chevalier » (Dancourt, *le Chevalier à la mode*, V, VI).

fort sérieusement; elle nous a, ce matin, envoyé son portrait; nous ne savons pas seulement son nom.

MARINE.

Je vais parier que cette comtesse-là est quelque dame normande[1]. Toute sa famille bourgeoise se cotise pour lui faire tenir[2] à Paris une petite pension, que les caprices du jeu augmentent ou diminuent.

FRONTIN, *à Marine.*

C'est ce que nous ignorons.

MARINE.

Oh que non! vous ne l'ignorez pas. Peste! vous n'êtes pas gens à faire sottement des sacrifices! Vous en connaissez bien le prix.

FRONTIN, *à la baronne.*

Savez-vous bien, madame, que cette dernière nuit a pensé[3] être une nuit éternelle[4] pour M. le chevalier? En arrivant au logis, il se jette dans un fauteuil; il commence par se rappeler les plus malheureux coups du jeu, assaisonnant ses réflexions d'épithètes et d'apostrophes énergiques[5].

LA BARONNE, *regardant le portrait.*

Tu as vu cette comtesse, Frontin; n'est-elle pas plus belle que son portrait?

FRONTIN.

Non, madame, ce n'est pas, comme vous voyez, une beauté régulière[6]; mais elle est assez piquante, ma foi, elle est assez piquante. Or, je voulus d'abord représenter à mon maître que tous ses jurements[8] étaient des paroles perdues; mais, considérant que cela soulage un joueur désespéré, je le laissai s'égayer[9] dans ses apostrophes.

1. *Dame.* Au XVII[e] siècle, le mot est au propre un titre de noblesse. Puis il est porté « par des femmes d'avocat et toutes les autres qui l'ont voulu prendre sans avoir la qualité requise pour cela » (*Dict.* de Furetière, 1690); 2. *Tenir :* usage courant dans la langue classique du verbe simple au lieu du composé; 3. *Penser :* employé au sens de « faillir » avec un nom de chose comme avec un nom de personne pour sujet; 4. *Une nuit éternelle.* Frontin aime les calembours; 5. Ici souvenirs possibles du *Joueur* de Regnard (I, IV et IV, XIII), mais Regnard a mis en scène le désespoir et la colère du joueur; 6. 7. Adjectifs usités dans la langue mondaine pour opposer la régularité des traits à l'agrément de la physionomie; 8. *Jurements,* vieilli, au lieu de « jurons »; 9. *S'égayer :* se jouer en liberté. Cf. Boileau : « Le poète s'égaye en mille inventions » (*Art poétique,* Chant III, v. 274).

LA BARONNE, *regardant toujours le portrait.*

Quel âge a-t-elle, Frontin?

FRONTIN.

C'est ce que je ne sais pas trop bien; car elle a le teint si beau, que je pourrais m'y tromper d'une vingtaine d'années[1].

MARINE.

C'est-à-dire qu'elle a pour le moins cinquante ans.

FRONTIN.

Je le croirais bien, car elle en paraît trente. Mon maître, donc, après avoir réfléchi, s'abandonne à la rage; il demande ses pistolets.

LA BARONNE.

Ses pistolets, Marine! ses pistolets!

MARINE.

Il ne se tuera point, madame, il ne se tuera point.

FRONTIN.

Je les lui refuse; aussitôt il tire brusquement son épée.

LA BARONNE.

Ah! il s'est blessé, Marine, assurément.

MARINE.

Hé! non, non; Frontin l'en aura empêché.

FRONTIN.

Oui; je me jette sur lui à corps perdu : « Monsieur le chevalier, lui dis-je, qu'allez-vous faire? Vous passez les bornes de la douleur du lansquenet. Si votre malheur vous fait haïr le jour, conservez-vous du moins, vivez pour votre aimable baronne; elle vous a jusqu'ici tiré généreusement de tous vos embarras; et soyez-sûr (ai-je ajouté, seulement pour calmer sa fureur) qu'elle ne vous laissera point dans celui-ci.

MARINE, *bas.*

L'entend-il[2], le maraud!

1. Cf. une plaisanterie analogue dans *Crispin rival de son maître* (scène III); 2. *L'entend-il :* ici, s'y entend-il. « On dit aussi communément et proverbialement, *il l'entend*, pour dire : il sait bien ce qu'il fait, il est habile » (*Dict. Acad.*, 1694).

FRONTIN.

« Il ne s'agit que de mille écus, une fois; M. Turcaret a bon dos; il portera bien encore cette charge-là[1]. »

LA BARONNE.

Eh bien, Frontin?

FRONTIN.

Eh bien, madame, à ces mots (admirez le pouvoir de l'espérance), il s'est laissé désarmer comme un enfant; il s'est couché et s'est endormi.

MARINE.

Le pauvre chevalier!

FRONTIN.

Mais ce matin, à son réveil, il a senti renaître ses chagrins; le portrait de la comtesse ne les a point dissipés. Il m'a fait partir sur-le-champ pour venir ici, et il attend mon retour pour disposer de son sort[2]. Que lui dirai-je, madame?

LA BARONNE.

Tu lui diras, Frontin, qu'il peut toujours faire fonds[3] sur moi, et que, n'étant point en argent comptant[4]... (*Elle veut tirer son diamant.*)

MARINE, *la retenant.*

Hé! madame, y songez-vous?

LA BARONNE, *remettant son diamant.*

Tu lui diras que je suis touchée de son malheur[5].

MARINE, *à Frontin.*

Et que je suis, de mon côté, très fâchée de son infortune.

FRONTIN.

Ah! qu'il sera fâché, lui[6]!... (*Bas, à part.*) Maugrebleu[7] de la soubrette[8]!

1. *Bon dos.* Frontin joue sur les mots!; **2.** *Disposer de son sort*, ici parodie de la langue tragique; **3.** *Faire fonds.* Expression dédoublée qui datait des Précieuses : « s'appuyer, se fonder sur »; **4.** *Être en argent comptant.* On disait « être en argent » comme aujourd'hui. : « Être en fonds »; **5.** *Touchée :* eu sens fort à l'époque; **6.** *Très fâché.., fâché :* Frontin joue sur le double sens de ce participe « affligé » et « irrité » :

. . . . . la colère
Des dieux qu'a pu fâcher sa vertu trop sévère »
(Corneille, *Horace*, v. 1628.)

7. *Maugrebleu :* forme dérivée de *malgré Dieu.* Ici : peste soit de la soubrette (avec le mauvais gré de Dieu); **8.** *Soubrette :* suivante de comédie. Le mot paraît récent dans cet emploi.

LA BARONNE.

Dis-lui, Frontin, que je suis sensible à ses peines.

MARINE.

Que je sens vivement son affliction, Frontin.

FRONTIN.

C'en est donc fait, madame; vous ne verrez plus M. le chevalier. La honte de ne pouvoir payer ses dettes va l'écarter de vous pour jamais[1]; car rien n'est plus sensible pour un enfant de famille[2]. Nous allons tout à l'heure prendre la poste[3].

LA BARONNE.

Prendre la poste, Marine!

MARINE, *à la baronne.*

Ils n'ont pas de quoi la payer.

FRONTIN.

Adieu, madame.

LA BARONNE, *tirant son diamant.*

Attends, Frontin.

MARINE, *à Frontin.*

Non, non; va-t'en vite lui faire réponse[4].

LA BARONNE, *à Marine.*

Oh! je ne puis me résoudre à l'abandonner. (*Donnant son diamant à Frontin.*) Tiens, voilà un diamant de cinq cents pistoles que M. Turcaret m'a donné[5]; va le mettre en gage, et tire ton maître de l'affreuse situation où il se trouve.

FRONTIN.

Je vais le rappeler à la vie. Je lui rendrai compte, Marine, de l'excès de ton affliction. (*Il sort.*)

MARINE.

Ah! que vous êtes tous deux bien ensemble, messieurs les fripons[6]!

1. *Vous ne verrez plus..., pour jamais.* Frontin joue toujours sur les mots; **2.** *Un enfant de famille.* Aujourd'hui : « un fils de famille. » Ironie, car les fils de famille ne craignaient pas les dettes (cf. *l'Avare*); **3.** *Prendre la poste.* Poste désigne d'abord la place où attendent les chevaux de renfort. Puis on appelle *Voiture de poste* — ou simplement, Poste — celle qui use de chevaux de relai. Les premiers services de transport publics dataient de la fin du XVI^e^ siècle. Le *coche* apparut sous François I^er^, la *chaise de poste* sous Louis XIV et la *diligence* au XVIII^e^ siècle; **4.** *Faire réponse.* Suppression de l'article courante dans la langue classique après le verbe *faire*; **5.** *Cinq cents pistoles.* La pistole valant 11 fr. 05, le diamant vaut donc 5 500 francs (or). Le cadeau est beau; **6.** *Fripon.* Encore employé au sens fort à l'époque : homme sans scrupules.

SCÈNE III. — LA BARONNE, MARINE.

LA BARONNE.

Tu vas te déchaîner contre moi, Marine, t'emporter...

MARINE.

Non, madame, je ne m'en donnerai pas la peine, je vous assure. Eh! que m'importe, après tout, que votre bien s'en aille comme il vient? Ce sont vos affaires, madame, ce sont vos affaires.

LA BARONNE.

Hélas! je suis plus à plaindre qu'à blâmer : ce que tu me vois faire n'est point l'effet d'une volonté libre[1]; je suis entraînée par un penchant[2] si tendre, que je ne puis y résister.

MARINE.

Un penchant tendre! Ces faiblesses vous conviennent-elles? Hé, fi! vous aimez comme une vieille bourgeoise.

LA BARONNE.

Que tu es injuste, Marine! Puis-je ne pas savoir gré au chevalier du sacrifice qu'il me fait?

MARINE.

Le plaisant sacrifice! Que vous êtes facile à tromper! Mort de ma vie[3]! C'est quelque vieux portrait de famille; que sait-on? De sa grand'mère peut-être.

LA BARONNE, *regardant le portrait.*

Non; j'ai quelque idée de ce visage-là, et une idée[4] récente.

MARINE, *prenant le portrait.*

Attendez... Ah! justement, c'est ce colosse de provinciale que nous vîmes au bal il y a trois jours, qui se fit tant prier

1. *D'une volonté libre.* Les lectures philosophiques sont alors à la mode. Les femmes du monde, ou qui veulent en être, lisent le *Traité des passions* de Descartes (1649), Nicole ou Malebranche; **2.** *Un penchant*, au sens « d'inclination ». Le mot n'est courant dans la langue mondaine qu'à partir du milieu du XVII^e^ siècle; **3.** *Mort de ma vie.* Ce serment n'était pas grossier mais seulement familier. « Que je meure, s'il n'en est pas ainsi. » Cf. M^me^ de Sévigné : « Mort de ma vie! La grâce saura bien vous préparer le chemin » (*Lettre*, 440); **4.** *Idée*, au sens voisin de celui de *image* :

Mais de ce souvenir mon âme possédée
A deux fois en dormant revu la même idée.
(Racine, *Athalie*, v. 520.)

pour ôter son masque[1], et que personne ne connut[2] quand elle fut démasquée.

LA BARONNE.

Tu as raison, Marine; cette comtesse-là n'est pas mal faite.

MARINE, *rendant le portrait à la baronne.*

A peu près comme M. Turcaret. Mais si la comtesse était femme d'affaires[3], on ne vous la sacrifierait pas, sur ma parole.

LA BARONNE.

Tais-toi, Marine; j'aperçois le laquais de M. Turcaret.

MARINE, *bas, à la baronne.*

Oh! pour celui-ci, passe; il ne nous apporte que de bonnes nouvelles. Il tient quelque chose; c'est sans doute un nouveau présent que son maître vous fait.

SCÈNE IV. — LES MÊMES. FLAMAND *entrant et présentant un petit coffret à la baronne.*

M. Turcaret, madame, vous prie d'agréer ce petit présent. Serviteur, Marine.

MARINE.

Tu sois le bienvenu[4], Flamand! J'aime mieux te voir que ce vilain[5] Frontin.

LA BARONNE, *montrant le coffre à Marine.*

Considère, Marine, admire le travail de ce petit coffre : as-tu rien vu de plus délicat?

MARINE.

Ouvrez, ouvrez, je réserve mon admiration pour le dedans; le cœur me dit que nous en serons plus charmées[6] que du dehors.

1. *Son masque :* les femmes portaient souvent le masque au bal. (Leur visage était gâté par les fards de mauvaise qualité); **2.** *Connut :* reconnut. (Nouvel emploi du simple au lieu du composé. Cf. note 7, p. 14); **3.** *Femmes d'affaires :* si elle maniait une fortune; **4.** *Tu sois le bienvenu :* subjonctif employé sans la conjonction *que*. Fréquent dans la langue classique, tournure latine; **5.** *Vilain :* au propre *paysan*, puis, comme ici, *grossier ;* **6.** *Charmées :* au sens fort.

LA BARONNE *l'ouvre.*

Que vois-je! Un billet au porteur[1]! L'affaire est sérieuse.

MARINE.

De combien, madame?

LA BARONNE.

De dix mille écus[2].

MARINE, *bas.*

Bon! voilà la faute du diamant réparée.

LA BARONNE.

Je vois un autre billet.

MARINE.

Encore au porteur?

LA BARONNE.

Non; ce sont des vers que M. Turcaret m'adresse.

MARINE.

Des vers de M. Turcaret!

LA BARONNE, *lisant.*

« A Philis[3]... Quatrain... » Je suis la Philis, et il me prie en vers de recevoir son billet en prose.

MARINE.

Je suis fort curieuse d'entendre des vers d'un auteur qui envoie de si bonne prose[4].

LA BARONNE.

Les voici; écoute. (*Elle lit.*)

Recevez ce billet, charmante Philis,
Et soyez assurée que mon âme
Conservera toujours une éternelle flamme,
Comme il est certain que trois et trois font six[5].

MARINE.

Que cela est finement pensé!

1. *Un billet au porteur.* Variété de billet à ordre par lequel le souscripteur s'engage à payer au porteur la somme indiquée sur le billet. (Différent de *la lettre de change* qui suppose le concours de trois personnes : le tireur, le preneur, le tiré); 2. *Dix mille écus :* donc, 30 000 livres. La perte du diamant est largement compensée; 3. *Philis :* surnom précieux traditionnel. (Cf. le sonnet d'Oronte dans *le Misanthrope* de Molière); 4. *Prose.* Les billets à ordre étaient rédigés par le signataire, d'où la plaisanterie de Marine; 5. Souvenir évident du billet de M. Jourdain. Ici les vers sont faux sauf le troisième qui est un vers *cliché* de la littérature galante.

LA BARONNE.

Et noblement exprimé! Les auteurs se peignent dans leurs ouvrages[1]. Allez porter ce coffre dans mon cabinet, Marine. (*Marine sort.*)

Il faut que je te donne quelque chose, à toi, Flamand. Je veux que tu boives à ma santé.

FLAMAND.

Je n'y manquerai pas, madame, et du bon encore.

LA BARONNE.

Je t'y convie.

FLAMAND.

Quand j'étais chez ce conseiller[2] que j'ai servi ci-devant[3], je m'accommodais de tout; mais depuis que je suis chez M. Turcaret, je suis devenu délicat, oui.

LA BARONNE.

Rien n'est tel que la maison d'un homme d'affaires pour perfectionner le goût. (*Marine revient.*)

FLAMAND, *apercevant M. Turcaret.*

Le voici, madame, le voici. (*Il sort.*)

SCÈNE V. — LA BARONNE, M. TURCARET, MARINE.

LA BARONNE.

Je suis ravie de vous voir, monsieur Turcaret, pour vous faire des compliments sur les vers que vous m'avez envoyés.

M. TURCARET, *riant.*

Ho, ho!

LA BARONNE.

Savez-vous bien qu'ils sont du dernier galant! Jamais les Voiture ni les Pavillon[4] n'en ont fait de pareils.

1. *Dans leurs ouvrages :* Cf. Fénelon : « Chacun se peint sans y penser dans ce qu'il écrit » (*Lettre à Lamotte*, 22 novembre 1714); **2.** *Chez ce conseiller.* Sans doute un conseiller au Parlement. La noblesse de robe ne passait pas pour mener la vie large; **3.** *Ci-devant :* précédemment; **4.** *Voiture*, etc. La réputation de Voiture (1598-1648) n'avait pas faibli depuis les *Précieuses* et Boileau l'avait consacré dans *la Satire IX*, v. 25. — *Etienne Pavillon* (1632-1705). Avocat général au Parlement de Metz, puis il s'installa à Paris où il se fit une grande réputation de poète mondain et de bel esprit. Il succéda à Racine à l'Académie des Inscriptions et à Benserade à l'Académie française. Ses œuvres parurent à La Haye en 1715 et à Paris en 1720.

M. TURCARET.

Vous plaisantez apparemment?

LA BARONNE.

Point du tout.

M. TURCARET.

Sérieusement, madame, les trouvez-vous bien tournés?

LA BARONNE.

Le plus spirituellement du monde.

M. TURCARET.

Ce sont pourtant les premiers vers que j'aie faits de ma vie[1].

LA BARONNE.

On ne le dirait pas.

M. TURCARET.

Je n'ai pas voulu emprunter le secours de quelque auteur, comme cela se pratique[2].

LA BARONNE.

On le voit bien : les auteurs de profession ne pensent et ne s'expriment pas ainsi; on ne saurait les soupçonner de les avoir faits.

M. TURCARET.

J'ai voulu voir, par curiosité, si je serais capable d'en composer, et l'amour m'a ouvert l'esprit.

LA BARONNE.

Vous êtes capable de tout, monsieur, et il n'y a rien d'impossible pour vous.

MARINE.

Votre prose, monsieur, mérite aussi des compliments : elle vaut bien votre poésie au moins[3].

M. TURCARET.

Il est vrai que ma prose a son mérite; elle est signée et approuvée par quatre fermiers généraux[4].

1. *De ma vie :* souvenir du *Bourgeois gentilhomme* (acte II, sc. VI) : « M. JOURDAIN. — Cependant, je n'ai point étudié, et j'ai fait cela tout du premier coup »; 2. *Se pratique :* sens assez défavorable à l'époque; 3. *Au moins :* pour le moins; 4. *Fermiers généraux :* cf. la Notice préliminaire.

MARINE, *à M. Turcaret.*

Cette approbation vaut mieux que celle de l'Académie[1].

LA BARONNE.

Pour moi, je n'approuve point votre prose, monsieur; et il me prend envie de vous quereller.

M. TURCARET.

D'où vient?

LA BARONNE.

Avez-vous perdu la raison, de m'envoyer un billet au porteur? Vous faites tous les jours quelque folie comme cela.

M. TURCARET.

Vous vous moquez.

LA BARONNE.

De combien est-il ce billet? Je n'ai pas pris garde à la somme, tant j'étais en colère contre vous.

M. TURCARET.

Bon! il n'est que de dix mille écus.

LA BARONNE.

Comment, dix mille écus! Ah! si j'avais su cela, je vous l'aurais renvoyé sur-le-champ.

M. TURCARET.

Fi donc!

LA BARONNE.

Mais je vous le renverrai.

M. TURCARET.

Oh! vous l'avez reçu, vous ne le rendrez point.

MARINE, *bas, à part.*

Oh! pour cela, non.

LA BARONNE.

Je suis plus offensée du motif que de la chose même.

M. TURCARET.

Hé! pourquoi?

1. *Celle de l'Académie.* L'Académie avait le droit de juger les ouvrages de l'esprit. (Cf. Querelle du *Cid.*)

LA BARONNE.

En m'accablant tous les jours de présents, il semble que vous vous imaginiez avoir besoin de ces liens-là pour m'attacher à vous.

M. TURCARET.

Quelle pensée! Non, madame, ce n'est point dans cette vue que...

LA BARONNE.

Mais vous vous trompez, monsieur; je ne vous aime pas davantage pour cela.

M. TURCARET.

Qu'elle est franche! qu'elle est sincère[1].

LA BARONNE.

Je ne suis sensible qu'à vos empressements, qu'à vos soins[2].

M. TURCARET.

Quel bon cœur[3]!

LA BARONNE.

Qu'au seul plaisir de vous voir.

M. TURCARET.

Elle me charme... Adieu, charmante Philis[4].

LA BARONNE.

Quoi! vous sortez si tôt?

M. TURCARET.

Oui, ma reine[4]; je ne viens ici que pour vous saluer en passant. Je vais à une de nos assemblées[5], pour m'opposer à la réception d'un pied-plat[6], d'un homme de rien, qu'on veut faire entrer dans notre compagnie[7]. Je reviendrai dès que je pourrai m'échapper. (*Il lui baise la main.*)

LA BARONNE.

Fussiez-vous déjà de retour!

1. *Sincère :* notez le comique des paroles de la baronne que le public seul peut apprécier; **2.** *Soins :* langage de la galanterie; **3.** *Bon cœur : bon* signifie ici « honnête »; **4.** *Charme*, etc. M. Turcaret joue sur les mots galants; **5.** *Une de nos assemblées :* un conseil d'administration; **6.** *Un pied-plat :* un homme de bas étage. Les pieds-plats désignaient d'abord les *vilains* qui portaient des souliers sans talons; **7.** *Notre compagnie :* cf. la Notice préliminaire.

MARINE, *faisant la révérence à M. Turcaret.*

Adieu, monsieur; je suis votre très humble servante.

M. TURCARET.

A propos, Marine, il me semble qu'il y a longtemps que je ne t'ai rien donné. (*Il lui donne une poignée d'argent.*) Tiens, je donne sans compter, moi.

MARINE.

Et moi, je reçois de même, monsieur. Oh! nous sommes tous deux des gens de bonne foi! (*M. Turcaret sort.*)

Scène VI. — LA BARONNE, MARINE.

LA BARONNE.

Il s'en va fort satisfait de nous, Marine.

MARINE.

Et nous demeurons fort contentes de lui, madame. L'excellent sujet! Il a de l'argent, il est prodigue et crédule; c'est un homme fait pour les coquettes.

LA BARONNE.

J'en fais assez ce que je veux, comme tu vois.

MARINE.

Oui; mais, par malheur, je vois arriver ici des gens qui vengent bien M. Turcaret.

Scène VII. — LE CHEVALIER, LA BARONNE, FRONTIN, MARINE.

LE CHEVALIER, *à la baronne.*

Je viens, madame, vous témoigner ma reconnaissance; sans vous, j'aurais violé la foi des joueurs : ma parole[1] perdait tout son crédit, et je tombais dans le mépris des honnêtes gens[2].

1. *Ma parole : ma parole de joueur ;* 2. *Des honnêtes gens :* les gens de la bonne société qui sont intraitables sur l'honnêteté... au moins sur l'honnêteté au jeu.

LA BARONNE.

Je suis bien aise, chevalier, de vous avoir fait ce plaisir.

LE CHEVALIER.

Ah! qu'il est doux de voir sauver son honneur par l'objet même de son amour[1].

MARINE, *bas, à elle-même.*

Qu'il est tendre et passionné! Le moyen de lui refuser quelque chose!

LE CHEVALIER.

Bonjour, Marine. Madame, j'ai aussi quelques grâces à lui rendre; Frontin m'a dit qu'elle s'est intéressée à ma douleur.

MARINE, *au chevalier.*

Eh! oui, merci de ma vie! Je m'y suis intéressée[2] : elle nous coûte assez pour cela.

LA BARONNE, *à Marine.*

Taisez-vous, Marine; vous avez des vivacités qui ne me plaisent pas.

LE CHEVALIER.

Eh! madame, laissez-la parler; j'aime les gens francs et sincères.

MARINE.

Et moi je hais ceux qui ne le sont pas.

LE CHEVALIER.

Elle est toute spirituelle[3] dans ses mauvaises humeurs[4]; elle a des réparties brillantes qui m'enlèvent[5]. Marine, au moins, j'ai pour vous ce qui s'appelle une véritable amitié; et je veux vous en donner des marques. (*Il fait semblant de fouiller dans ses poches.*) Frontin, la première fois que je gagnerai, faites-m'en ressouvenir.

FRONTIN, *à Marine.*

C'est de l'argent comptant.

1. *L'objet de son amour.* Ici, parodie du langage de la tragédie cornélienne (l'honneur et l'amour); 2. *Intéressée.* Marine joue sur le double sens du terme; 3. *Toute spirituelle :* « toute » équivaut alors au superlatif; 4. *Ses mauvaises humeurs.* Les médecins de l'époque attribuaient l'état physique et moral à la nature des liquides, des « humeurs » répandues dans le corps humain; 5. *M'enlèvent.* Enlever est synonyme de « ravir, transporter » : « Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève » (Mme de Sévigné, *Lettre* du 30 septembre 1671).

MARINE, *à Frontin.*

J'ai bien affaire[1] de son argent! Eh! qu'il ne vienne pas ici piller le nôtre.

LA BARONNE.

Prenez garde à ce que vous dites, Marine.

MARINE.

C'est voler au coin d'un bois.

LA BARONNE.

Vous perdez le respect.

LE CHEVALIER, *à la baronne.*

Ne prenez point la chose sérieusement.

MARINE.

Je ne puis me contraindre, madame; je ne puis voir tranquillement que vous soyez la dupe de monsieur, et que M. Turcaret soit la vôtre.

LA BARONNE.

Marine...!

MARINE.

Eh! fi, fi! madame, c'est se moquer de recevoir d'une main pour dissiper de l'autre. La belle conduite! Nous en aurons toute la honte, et M. le chevalier tout le profit.

LA BARONNE.

Oh! pour cela, vous êtes trop insolente; je n'y puis plus tenir.

MARINE.

Ni moi non plus.

LA BARONNE.

Je vous chasserai.

MARINE.

Vous n'aurez pas cette peine-là, madame; je me donne mon congé moi-même : je ne veux pas qu'on dise dans le monde que je suis infructueusement complice de la ruine d'un financier[2].

1. *Avoir affaire de :* avoir *besoin* de :

Quelqu'un eût-il jamais cru
Qu'un lion d'un rat eût affaire.
(La Fontaine, *Le Lion et le Rat.*)

2. *Infructueusement.* La place de l'adverbe met en relief un des traits essentiels du caractère de Marine. Elle n'est pas *honnête*, elle est *pratique.*

LA BARONNE.

Retirez-vous, impudente! et ne paraissez jamais devant moi que pour me rendre vos comptes.

MARINE.

Je les rendrai[1] à M. Turcaret, madame; et s'il est assez sage pour m'en croire, vous compterez aussi tous deux ensemble. (*Elle sort.*)

SCÈNE VIII. — LE CHEVALIER, LA BARONNE, FRONTIN.

LE CHEVALIER, *à la baronne.*

Voilà, je l'avoue, une créature impertinente : vous avez eu raison de la chasser.

FRONTIN.

Oui, madame, vous avez eu raison : comment donc! mais c'est une espèce de mère que cette servante-là.

LA BARONNE, *à Frontin.*

C'est un pédant éternel que j'avais aux oreilles.

FRONTIN.

Elle se mêlait de vous donner des conseils; elle vous aurait gâtée à la fin.

LA BARONNE.

Je n'avais que trop d'envie de m'en défaire; mais je suis femme d'habitude, et je n'aime point les nouveaux visages.

LE CHEVALIER.

Il serait pourtant fâcheux que, dans le premier mouvement de sa colère, elle allât donner à M. Turcaret des impressions qui ne conviendraient ni à vous ni à moi.

FRONTIN, *au chevalier.*

Oh! diable! elle n'y manquera pas : les soubrettes sont comme les bigotes; elles font des actions charitables pour se venger.

LA BARONNE, *au chevalier.*

De quoi s'inquiéter? Je ne la crains point. J'ai de l'es-

1. *Je les rendrai.* La réplique avertit le spectateur que le rôle effectif de Marine n'est pas fini.

prit[1], et M. Turcaret n'en a guère : je ne l'aime point, et il est amoureux. Je saurai me faire auprès de lui un mérite de l'avoir chassée.

FRONTIN.

Fort bien, madame; il faut mettre tout à profit.

LA BARONNE.

Mais je songe que ce n'est pas assez de nous être débarrassés de Marine, il faut encore exécuter une idée qui me vient dans l'esprit.

LE CHEVALIER.

Quelle idée, madame?

LA BARONNE.

Le laquais de M. Turcaret est un sot, un benêt[2], dont on ne peut tirer le moindre service; et je voudrais mettre à sa place quelque habile homme[3], quelqu'un de ces génies supérieurs[4] qui sont faits pour gouverner les esprits médiocres, et les tenir toujours dans la situation dont on a besoin.

FRONTIN.

Quelqu'un de ces génies supérieurs ! Je vous vois venir, madame : cela me regarde.

LE CHEVALIER.

Mais, en effet, Frontin ne nous sera pas inutile auprès de notre traitant.

LA BARONNE.

Je veux l'y placer.

LE CHEVALIER.

Il nous en rendra bon compte, n'est-ce pas[5]?

FRONTIN.

Je suis jaloux de l'invention; on ne pouvait rien imaginer de mieux. Par ma foi, monsieur Turcaret, je vous ferai bien voir du pays[6], sur ma parole.

1. *De l'esprit* : ici au sens classique d'*intelligence* ; **2.** *Benêt* : même origine que pour *béni* et *benoît*. Le naïf passait pour béni de Dieu; **3.** *Habile*. Le mot commence à perdre son sens classique de « docte, savant ». Il se dit de « l'homme adroit et qui a de la conduite » (le P. Bouhours : *Ariste et Eugène*, 1671); **4.** *Génie*. Alors employé au sens courant : de « nature intellectuelle et morale » (latin : *ingenium*); **5.** *Bon compte* : il nous sera reconnaissant; **6.** *Faire voir du pays* : donner de l'exercice, du travail à quelqu'un. Cf. : « Le style fait bien voir du pays » (M^me^ de Sévigné, *Lettre* du 10 février 1672).

LA BARONNE.

Il m'a fait présent d'un billet au porteur de dix mille écus : je veux changer cet effet-là[1] de nature; il en faut faire de l'argent : je ne connais personne pour cela; chevalier, chargez-vous de ce soin; je vais vous remettre le billet. Retirez ma bague, je suis bien aise de l'avoir, et vous me tiendrez compte du surplus[2].

FRONTIN.

Cela est trop juste, madame; et vous n'avez rien à craindre de notre probité.

LE CHEVALIER.

Je ne perdrai point de temps, madame, et vous aurez cet argent incessamment[3].

LA BARONNE.

Attendez un moment : je vais vous donner le billet.

Scène IX. — LE CHEVALIER, FRONTIN.

FRONTIN.

Un billet de dix mille écus! La bonne aubaine[4], et la bonne femme! Il faut être aussi heureux que vous l'êtes, pour en rencontrer de pareilles : savez-vous que je la trouve un peu trop crédule pour une coquette?

LE CHEVALIER.

Tu as raison.

FRONTIN.

Ce n'est pas mal payer le sacrifice de notre vieille folle de comtesse, qui n'a pas le sou.

LE CHEVALIER.

Il est vrai.

FRONTIN.

Madame la baronne est persuadée que vous avez perdu mille écus sur votre parole, et que son diamant est en gage : le lui rendrez-vous, monsieur, avec le reste du billet?

1. *Cet effet* : au sens de « titre financier »; 2. *Tenir compte du surplus* : langage commercial. Porter le surplus au compte de quelqu'un; 3. *Incessamment* : employé ici au sens moderne de « sans tarder ». (Au XVII^e^ siècle, il signifie d'ordinaire « sans cesse »); 4. *Aubaine*. L'expression est empruntée à la langue du droit. L'*aubaine* désigne la succession aux biens d'un étranger (l'*Aubain* était l'étranger non naturalisé). Le *Droit d'aubaine* était, pour un souverain, le droit d'hériter des biens d'un étranger mort dans ses états.

LE CHEVALIER.

Si je le lui rendrai!

FRONTIN.

Quoi! tout entier, sans quelque nouvel article[1] de dépense?

LE CHEVALIER.

Assurément; je me garderai bien d'y manquer.

FRONTIN.

Vous avez des moments d'équité; je ne m'y attendais pas.

LE CHEVALIER.

Je serais un grand malheureux de m'exposer à rompre avec elle à si bon marché[2].

FRONTIN.

Ah! je vous demande pardon : j'ai fait un jugement téméraire; je croyais que vous vouliez faire les choses à demi.

LE CHEVALIER.

Oh! non. Si jamais je me brouille, ce ne sera qu'après la ruine totale de M. Turcaret.

FRONTIN.

Qu'après sa destruction, là, son anéantissement[3]?

LE CHEVALIER.

Je ne rends des soins[4] à la coquette que pour ruiner le traitant.

FRONTIN.

Fort bien : à ces sentiments généreux[5], je reconnais mon maître[1].

Scène X. — LE CHEVALIER, LA BARONNE, FRONTIN.

LE CHEVALIER, *bas, à Frontin.*

Paix, Frontin, voici la baronne.

1. *Article :* au sens de sujet, matière (langage commercial); 2. *A si bon marché :* pour si peu de chose (même langage); 3. *Anéantissement :* notez la progression des trois termes : ruine, destruction, anéantissement; 4. *Je ne rends des soins :* langage de la galanterie; 5. *Généreux :* au sens classique du terme : « de bonne race ». Il y a peut-être ici une réminiscence parodique du *Cid :* « Je reconnais mon fils à ce noble courroux » (*le Cid*, v. 264).

LA BARONNE.

Allez, chevalier, allez, sans tarder davantage, négocier ce billet, et me rendez ma bague le plus tôt que vous pourrez.

LE CHEVALIER.

Frontin, madame, va vous la rapporter incessamment[1] : mais, avant que je vous quitte, souffrez que, charmé de vos manières généreuses, je vous fasse connaître...

LA BARONNE.

Non, je vous le défends ; ne parlons point de cela.

LE CHEVALIER.

Quelle contrainte pour un cœur aussi reconnaissant que le mien!

LA BARONNE, *s'en allant.*

Sans adieu, chevalier. Je crois que nous nous reverrons tantôt.

LE CHEVALIER, *s'en allant.*

Pourrais-je m'éloigner de vous sans une si douce espérance!

FRONTIN.

J'admire le train de la vie humaine! Nous plumons[2] une coquette; la coquette mange[3] un homme d'affaires; l'homme d'affaires en pille d'autres : cela fait un ricochet de fourberies[4] le plus plaisant du monde.

1. *Incessamment :* sans tarder. (Cf. p. 28, note 5); **2.** *Plumer.* Fréquent dans la langue familière au sens de ruiner :

... Qu'un homme soit plumé par des coquettes,
Ce n'est pas pour faire au miracle crier.
(La Fontaine, *la Femme avare.*)

3. *Manger*, même remarque. « Des chicaneurs viendront nous manger jusqu'à l'âme » (Racine, *les Plaideurs*, I, VII); **4.** *Ricochet.* L'origine du mot est inconnue. Peut-être désignait-il tout d'abord une chanson à répétition. Frontin définit ici l'intrigue de la pièce et même sa portée sociale.

ACTE II

Scène première. — LA BARONNE, FRONTIN.

FRONTIN, *lui donnant le diamant.*

Je n'ai pas perdu de temps, comme vous voyez, madame; voilà votre diamant : l'homme qui l'avait en gage me l'a remis entre les mains dès qu'il a vu briller le billet au porteur, qu'il veut escompter[1] moyennant un très honnête[2] profit. Mon maître, que j'ai laissé avec lui, va venir vous en rendre compte[3].

LA BARONNE.

Je suis enfin débarrassée de Marine : elle a sérieusement pris son parti; j'appréhendais que ce ne fût qu'une feinte : elle est sortie. Ainsi, Frontin, j'ai besoin d'une femme de chambre; je te charge de m'en chercher une autre.

FRONTIN.

J'ai votre affaire en main; c'est une jeune personne douce, complaisante, comme il vous la faut : elle verrait tout aller sens dessus dessous dans votre maison, sans dire une syllabe.

LA BARONNE.

J'aime ces caractères-là. Tu la connais particulièrement?

FRONTIN.

Très particulièrement; nous sommes même un peu parents.

LA BARONNE.

C'est-à-dire que l'on peut s'y fier.

FRONTIN.

Comme à moi-même; elle est sous ma tutelle; j'ai l'administration de ses gages et de ses profits[4], et j'ai soin de lui fournir tous ses petits besoins[5].

LA BARONNE.

Elle sert sans doute actuellement?

1. *Escompter :* payer avant l'échéance moyennant une retenue; 2. *Honnête :* au sens ironique; 3. *Rendre compte :* usage déjà signalé de la langue commerciale; 4. *Ses profits :* Frontin distingue les gages de sa protégée de ses profits — ce qui renseigne déjà sur son honnêteté; 5. *Fournir ses besoins.* Familier, au lieu de « fournir A ».

FRONTIN.

Non, elle est sortie de condition[1] depuis quelques jours.

LA BARONNE.

Et pour quel sujet?

FRONTIN.

Elle servait des personnes qui mènent une vie retirée, qui ne reçoivent que des visites sérieuses; un mari et une femme qui s'aiment, des gens extraordinaires[2]; enfin c'est une maison triste : ma pupille s'y est ennuyée.

LA BARONNE.

Où donc est-elle à l'heure qu'il est?

FRONTIN.

Elle est logée chez une vieille prude[3] de ma connaissance, qui, par charité, retire des femmes de chambre hors de condition, pour savoir ce qui se passe dans les familles.

LA BARONNE.

Je la voudrais bien avoir dès aujourd'hui; je ne puis me passer de fille[4].

FRONTIN.

Je vais vous l'envoyer, madame, ou vous l'amener moi-même : vous en serez contente. Je ne vous ai pas dit toutes ses bonnes qualités : elle chante et joue à ravir de toutes sortes d'instruments.

LA BARONNE.

Mais, Frontin, vous me parlez là d'un fort joli sujet[5].

FRONTIN.

Je vous en réponds; aussi je la destine pour l'*Opéra*[6]; mais je veux auparavant qu'elle se fasse[7] dans le monde; car il n'en faut là que de toutes faites. (*Il s'en va.*)

LA BARONNE.

Je l'attends avec impatience.

1. *Condition :* de service. — Ce sens dérive de l'usage féodal qui obligeait un serf affranchi à se soumettre à la condition de certains services; **2.** *Extraordinaires.* L'infidélité dans le mariage va devenir un thème favori des auteurs comiques du XVIII[e] siècle; **3.** *Prude.* Depuis Molière (Arsinoé du *Misanthrope*) le sens défavorable du mot s'était accentué. Lesage entend : une *sorte d'entremetteuse*, comparable à la Macette de M. Régnier; **4.** *Fille :* de fille de chambre; **5.** *Un fort joli sujet.* Aucune ironie. Mais Frontin joue à nouveau sur les mots : *sujet* appartient à la langue du théâtre et surtout de l'opéra; **6.** *De l'Opéra.* Fondé en 1671, l'Opéra était devenu le lieu de rendez-vous de la bonne société. Il était alors installé au Palais-Royal dans l'ancienne salle de Molière. Le genre, depuis la mort de Lulli (1685), déperissait. Rameau allait bientôt le renouveler; **7.** *Se fasse.* Emploi courant du verbe au sens de : se perfectionner.

Scène II. — LA BARONNE.

Cette fille-là me sera d'un grand agrément; elle me divertira par ses chansons, au lieu que l'autre ne faisait que me chagriner par sa morale.

Scène III. — LA BARONNE, M. TURCARET.

LA BARONNE, *apercevant M. Turcaret, à elle-même.*

Mais je vois M. Turcaret; ah! qu'il paraît agité! Marine l'aura été trouver.

M. TURCARET, *essoufflé.*

Ouf! je ne sais par où commencer, perfide[1]!

LA BARONNE, *bas, à, elle-même.*

Elle lui a parlé.

M. TURCARET.

J'ai appris de vos nouvelles, déloyale! J'ai appris de vos nouvelles; on vient de me rendre compte de vos perfidies, de votre dérangement[2].

LA BARONNE, *haut.*

Le début est agréable; et vous employez de fort jolis termes, monsieur[3]!

M. TURCARET.

Laissez-moi parler; je veux vous dire vos vérités; Marine me les a dites. Ce beau chevalier qui vient ici à toute heure, et qui ne m'était pas suspect sans raison, n'est pas votre cousin, comme vous me l'avez fait accroire : vous avez des vues[4] pour l'épouser, et pour me planter là, moi, quand j'aurai fait votre fortune.

LA BARONNE.

Moi, monsieur, j'aimerais le chevalier!

M. TURCARET.

Marine me l'a assuré, et qu'il ne faisait figure dans le

1. *Perfide.* M. Turcaret parle le langage de la tragédie; **2.** *Dérangement.* Au sens propre « l'action de sortir du rang, de la règle ». Employé souvent ainsi dans la langue de l'Eglise; **3.** *Le début est agréable.* Cf. Célimène dans *le Misanthrope* : « Voilà certainement des douceurs que j'admire » (v. 1285). La scène entière, d'ailleurs, rappelle Molière; **4.** *Vue* : style familier, au sens de *intention.* Cf. de même : *accroire* et *planter.*

monde qu'aux dépens de votre bourse et de la mienne, et que vous lui sacrifiez tous les présents que je vous fais.

LA BARONNE.

Marine est une fort jolie personne! Ne vous a-t-elle dit que cela, monsieur?

M. TURCARET.

Ne me répondez point, félonne[1]. J'ai de quoi vous confondre! Ne me répondez point. Parlez : qu'est devenu, par exemple, ce gros brillant que je vous donnai l'autre jour? Montrez-le-moi tout à l'heure, montrez-le-moi.

LA BARONNE.

Puisque vous le prenez sur ce ton-là, monsieur, je ne veux pas vous le montrer[2].

M. TURCARET.

Hé! sur quel ton, morbleu, prétendez-vous donc que je le prenne? Oh! vous n'en serez pas quitte pour des reproches! Ne croyez pas que je sois assez sot pour rompre avec vous sans bruit, pour me retirer sans éclat; je veux laisser ici des marques de mon ressentiment. Je suis honnête homme : j'aime de bonne foi; je n'ai que des vues légitimes; je ne crains pas le scandale, moi. Ah! vous n'avez pas affaire à un abbé[3], je vous en avertis. (*Il entre dans la chambre de la baronne.*)

LA BARONNE.

Non; j'ai affaire à un extravagant, un possédé!... Oh bien! faites, monsieur, faites tout ce qu'il vous plaira; je ne m'y opposerai point, je vous assure... Mais... qu'entends-je?... Ciel! quel désordre!... Il est effectivement devenu fou... Monsieur Turcaret, monsieur Turcaret, je vous ferai bien expier vos emportements.

M. TURCARET, *rentrant.*

Me voilà à demi soulagé. J'ai déjà cassé la grande glace et les plus belles porcelaines.

LA BARONNE.

Achevez, monsieur. Que ne continuez-vous?

1. *Félonne.* Le « félon » désigne le vassal traître et rebelle à son suzerain. Le mot est fréquent dans la langue tragique au temps de Louis XIII. M. Turcaret parle un langage volontiers suranné; **2.** *Le montrer.* Cf. Célimène (*le Misanthrope*) : « Il ne me plaît pas,moi » (v. 1356); **3.** *Un abbé* : un des abbés de cour qui portaient le petit collet et ne prononçaient pas de vœux.

M. TURCARET.

Je continuerai quand il me plaira, madame... Je vous apprendrai à vous jouer à un homme comme moi... Allons, ce billet au porteur, que je vous ai tantôt envoyé, qu'on me le rende!

LA BARONNE.

Que je vous le rende! Et si je l'ai aussi donné au chevalier[1]?

M. TURCARET.

Ah! si je le croyais!

LA BARONNE.

Que vous êtes fou! En vérité, vous me faites pitié.

M. TURCARET.

Comment donc! Au lieu de se jeter à mes genoux et de me demander grâce, encore dit-elle que j'ai tort, encore dit-elle que j'ai tort[2]!

LA BARONNE.

Sans doute.

M. TURCARET.

Ah! vraiment, je voudrais bien, par plaisir, que vous entreprissiez de me persuader cela.

LA BARONNE.

Je le ferais, si vous étiez en état d'entendre raison.

M. TURCARET.

Et que me pourriez-vous dire, traîtresse[3]?

LA BARONNE.

Je ne vous dirai rien. Ah! quelle fureur[4]!

M. TURCARET, *essoufflé.*

Eh bien! parlez, madame, parlez; je suis de sang-froid.

LA BARONNE.

Écoutez-moi donc... Toutes les extravagances que vous venez de faire sont fondées sur un faux rapport que Marine...

1. Mouvement analogue dans *le Misanthrope* : « Non! Il est pour Oronte... » (v. 1365). De même : « Allez! vous êtes fou dans vos transports jaloux » (v. 1391); 2. De même : « C'est moi qui viens me plaindre, et c'est moi qu'on querelle » (v. 1374); 3. *Id.* : « Ah traîtresse! mon faible est étrange pour vous... » (v. 2425); 4. *Fureur* : au sens latin : « folie furieuse ».

M. TURCARET.

Un faux rapport! ventrebleu[1]! ce n'est point...

LA BARONNE.

Ne jurez pas, monsieur, ne m'interrompez pas; songez que vous êtes de sang-froid.

M. TURCARET.

Je me tais : il faut que je me contraigne.

LA BARONNE.

Savez-vous bien pourquoi je viens de chasser Marine?

M. TURCARET.

Oui : pour avoir pris trop chaudement mes intérêts.

LA BARONNE.

Tout au contraire; c'est à cause[2] qu'elle me reprochait sans cesse l'inclination que j'avais pour vous. « Est-il rien « de si ridicule, me disait-elle à tous moments, que de « voir la veuve d'un colonel[3] songer à un monsieur Turca- « ret, un homme sans naissance, sans esprit, de la mine[4] « la plus basse...

M. TURCARET.

Passons, s'il vous plaît, sur les qualités : cette Marine-là est une impudente.

LA BARONNE.

« Pendant que vous pouvez choisir un époux entre vingt « personnes de la première qualité; lorsque vous refusez « votre aveu[5] même aux pressantes instances de toute la « famille d'un marquis dont vous êtes adorée, et que vous « avez la faiblesse de sacrifier à ce monsieur Turcaret? »

M. TURCARET.

Cela n'est pas possible.

LA BARONNE.

Je ne prétends pas m'en faire un mérite, monsieur. Ce

1. *Ventrebleu* : Alceste jure aussi : « Par la sangbleu, messieurs... » (*le Misanthrope*, v. 773); **2.** *A cause que*. Tour usuel en prose pendant tout le XVII[e] siècle, mais *parce que* le remplace au XVIII[e]; **3.** *Un colonel*. Cela suppose une certaine fortune. Les colonels achetaient leur régiment; **4.** *La mine* : « La mine est l'air qui résulte de la conformation extérieure de la personne et principalement, mais non pas exclusivement, du visage » (*Dict. Acad.*, 1694); **5.** *Aveu*, au sens de *consentement* dans la langue classique : « J'ai pour cela besoin de l'aveu de quelque autre » (Molière, *le Dépit amoureux*, II, II).

marquis est un jeune seigneur fort agréable de sa personne, mais dont les mœurs et la conduite ne me conviennent point. Il vient ici quelquefois avec mon cousin le chevalier, son ami. J'ai découvert qu'il avait gagné Marine, et c'est pour cela que je l'ai congédiée. Elle a été vous débiter mille impostures pour se venger, et vous êtes assez crédule pour y ajouter foi! Ne deviez-vous pas, dans le moment[1], faire réflexion que c'était une servante passionnée qui vous parlait, et que, si j'avais eu quelque chose à me reprocher, je n'aurais pas été assez imprudente pour chasser une fille dont j'avais à craindre l indiscrétion? Cette pensée, dites-moi, ne se présente-t-elle pas naturellement à l'esprit?

M. TURCARET.

J'en demeure d'accord, mais...

LA BARONNE.

Mais, mais vous avez tort. Elle vous a donc dit, entre autres choses, que je n'avais plus ce gros brillant qu'en badinant vous me mîtes l'autre jour au doigt, et que vous me forçâtes d'accepter?

M. TURCARET.

Oh! oui; elle m'a juré que vous l'avez donné aujourd'hui au chevalier, qui est, dit-elle, votre parent comme Jean de Vert[2].

LA BARONNE.

Et si je vous montrais tout à l'heure[3] ce même diamant, que diriez-vous?

M. TURCARET.

Oh! je dirais, en ce cas-là, que... Mais cela ne se peut pas.

LA BARONNE.

Le voilà, monsieur; le reconnaissez-vous? Voyez le fonds[4] que l'on doit faire sur le rapport de certains valets.

1. *Dans le moment :* sur-le-champ; **2.** *Jean de Vert.* En réalité « Jean de Weert » (1594-1652). D'origine belge, il s'engagea dans l'armée autrichienne où il devint maréchal de camp. Pendant la guerre de Trente ans, il battit les Suédois. En 1636, il arriva aux portes de Paris, mais il fut pris en 1638 et gardé quatre ans en prison. Les Parisiens se moquèrent de lui par des chansons et, la panique une fois calmée, firent de son nom le synonyme de « fantoche » (cf. le Grand Turc, le Roi de Prusse et M. de Malbrough). Turcaret est du peuple; **3.** *Tout à l'heure :* sur-le-champ; **4.** *Faire fonds :* une des nombreuses locutions dédoublées mises à la mode par les Précieuses : se *fonder sur.*

M. TURCARET.

Ah! que cette Marine-là est une grande scélérate! Je reconnais sa friponnerie[1] et mon injustice : pardonnez-moi, madame, d'avoir soupçonné votre bonne foi.

LA BARONNE.

Non, vos fureurs ne sont point excusables : allez, vous êtes indigne de pardon[2].

M. TURCARET.

Je l'avoue.

LA BARONNE.

Fallait-il vous laisser si facilement prévenir contre une femme qui vous aime avec trop de tendresse?

M. TURCARET.

Hélas! non... Que je suis malheureux!

LA BARONNE.

Convenez que vous êtes un homme bien faible[3].

M. TURCARET.

Oui, madame.

LA BARONNE.

Une franche dupe.

M. TURCARET.

J'en conviens. Ah! Marine! coquine de Marine! Vous ne sauriez vous imaginer tous les mensonges que cette pendarde-là m'est venue conter... Elle m'a dit que vous et monsieur le chevalier vous me regardiez comme votre vache à lait; et que, si aujourd'hui pour demain je vous avais tout donné, vous me feriez fermer votre porte au nez.

LA BARONNE.

La malheureuse!

M. TURCARET.

Elle me l'a dit, c'est un fait constant[4]; je n'invente rien, moi.

LA BARONNE.

Et vous avez eu la faiblesse de la croire un seul moment!

1. *Friponnerie :* Au sens fort à l'époque. Le fripon est le voleur habile; 2. *Pardon...* Cf. Célimène : « Non, vous ne m'aimez point comme il faut que l'on aime » (*le Misanthrope*, v. 1421); 3. *Faible.* Le mot a double sens ici : facile à convaincre et facile à duper; 4. *Constant :* indubitable (au sens du latin *constat :* il est évident).

M. TURCARET.

Oui, madame, j'ai donné là-dedans comme un franc[1] sot... Où diable avais-je l'esprit?

LA BARONNE.

Vous repentez-vous de votre crédulité?

M. TURCARET, *se jetant à genoux.*

Si je m'en repens! Je vous demande mille pardons de ma colère.

LA BARONNE, *le relevant.*

On vous la pardonne. Levez-vous, monsieur. Vous auriez moins de jalousie si vous aviez moins d'amour, et l'excès de l'un fait oublier la violence de l'autre.

M. TURCARET.

Quelle bonté!... Il faut avouer que je suis un grand brutal!

LA BARONNE.

Mais, sérieusement, monsieur, croyez-vous qu'un cœur puisse balancer un instant entre vous et le chevalier?

M. TURCARET.

Non, madame, je ne le crois pas; mais je le crains.

LA BARONNE.

Que faut-il faire pour dissiper vos craintes?

M. TURCARET.

Éloigner d'ici cet homme-là; consentez-y, madame; j'en sais les moyens.

LA BARONNE.

Eh! quels sont-ils?

M. TURCARET.

Je lui donnerai une direction en province[2].

LA BARONNE.

Une direction!

1. *Franc* : dans la langue classique donne au mot qui le suit la valeur d'un superlatif. Cf. Alceste : « Le franc scélérat avec qui j'ai procès » (*le Misanthrope*, v. 124); 2. *Une direction.* La compagnie des Fermiers généraux était représentée en province par des *directeurs* qui avaient sous leurs ordres diverses catégories de subalternes (cf. Notice préliminaire). Leurs appointements allaient jusqu'à 12 000 ou 15 000 livres par an.

M. TURCARET.

C'est ma manière d'écarter les incommodes... Ah! combien de cousins, d'oncles et de maris[1] j'ai faits directeurs en ma vie! J'en ai envoyé jusqu'en Canada[2].

LA BARONNE.

Mais vous ne songez pas que mon cousin le chevalier est homme de condition[3], et que ces sortes d'emplois ne lui conviennent pas... Allez, sans vous mettre en peine de l'éloigner de Paris, je vous jure que c'est l'homme du monde qui doit vous causer le moins d'inquiétude.

M. TURCARET.

Ouf! j'étouffe d'amour et de joie; vous me dites cela d'une manière si naïve, que vous me persuadez... Adieu, mon adorable, mon tout, ma déesse... Allez, allez, je vais bien réparer la sottise que je viens de faire. Votre grande glace n'était pas tout à fait nette, au moins; et je trouvais vos porcelaines assez communes.

LA BARONNE.

Il est vrai.

M. TURCARET.

Je vais vous en chercher d'autres.

LA BARONNE.

Voilà ce que vous coûtent vos folies.

M. TURCARET.

Bagatelle!... Tout ce que j'ai cassé ne valait pas plus de trois cents pistoles[4]. (*Il veut s'en aller, la baronne l'arrête.*)

LA BARONNE.

Attendez, monsieur; il faut que je vous fasse une prière auparavant.

M. TURCARET.

Une prière! Oh! donnez vos ordres.

1. *Et de maris.* M. Turcaret se donne pour un homme à bonnes fortunes; 2. *Jusqu'en Canada* : en — *dans* le, *au*. Depuis la fondation de Québec, par Samuel Champlain (1608), le Canada était une terre d'émigration française. Il était exploité par une des Compagnies de commerce qui avaient succédé à la compagnie des Indes occidentales créée par Colbert en 1664; 3. *De condition.* Ici : « un noble ». Le P. Bouhours (*Remarques nouvelles*, 1676) distingue la *condition* (la noblesse), et la *qualité* (la noblesse ancienne); 4. *De* 300 *pistoles*, donc plus de 3 000 francs.

LA BARONNE.

Faites avoir une commission[1], pour l'amour de moi, à ce pauvre Flamand, votre laquais. C'est un garçon pour qui j'ai pris de l'amitié.

M. TURCARET.

Je l'aurais déjà poussé, si je lui avais trouvé quelque disposition; mais il a l'esprit trop bonasse[2]; cela ne vaut rien pour les affaires.

LA BARONNE.

Donnez-lui un emploi qui ne soit pas difficile à exercer.

M. TURCARET.

Il en aura un dès aujourd'hui; cela vaut fait[3].

LA BARONNE.

Ce n'est pas tout; je veux mettre auprès de vous Frontin, le laquais de mon cousin le chevalier, c'est aussi un très bon[4] enfant.

M. TURCARET.

Je le prends, madame, et vous promets de le faire commis au premier jour[5].

Scène IV. — LA BARONNE, M. TURCARET, FRONTIN.

FRONTIN, *à la baronne.*

Madame, vous allez bientôt avoir la fille dont je vous ai parlé.

LA BARONNE, *à M. Turcaret.*

Monsieur, voilà le garçon que je veux vous donner.

M. TURCARET.

Il paraît un peu innocent[6].

LA BARONNE.

Que vous vous connaissez bien en physionomie!

1. *Une commission :* un emploi de commis. (Cf. la Notice préliminaire); 2. *Bonasse :* langage familier; 3. *Cela vaut fait :* c'est chose faite; 4. *Très bon enfant :* la baronne joue encore sur les mots; 5. *Au premier jour :* à la *première occasion.* Ce sens est dérivé de celui de jour : facilité, moyen d'arriver. « Si Onuphre ne trouve pas jour à les en frustrer » (La Bruyère, *Caractères,* XIII, 24); 6. *Innocent :* simple, niais.

M. TURCARET.

J'ai le coup d'œil infaillible... (*A Frontin.*) Approche, mon ami : dis-moi un peu, as-tu déjà quelques principes[1].

FRONTIN.

Qu'appelez-vous des principes ?

M. TURCARET.

Des principes de commis; c'est-à-dire, si tu sais comment on peut empêcher les fraudes ou les favoriser ?

FRONTIN.

Pas encore, monsieur; maisje sens que j'apprendrai cela fort facilement.

M. TURCARET.

Tu sais, du moins, l'arithmétique ? tu sais faire des comptes à parties simples[2] ?

FRONTIN.

Oh! oui, monsieur; je sais même faire des parties doubles[3]. J'écris aussi de deux écritures, tantôt de l'une et tantôt de l'autre.

M. TURCARET.

De la ronde, n'est-ce pas ?

FRONTIN.

De la ronde, de l'oblique.

M. TURCARET.

Comment, de l'oblique ?

FRONTIN.

Hé! oui, d'une écriture que vous connaissez... là... d'une certaine écriture qui n'est pas légitime.

M. TURCARET, *à la baronne.*

Il veut dire de la bâtarde[4].

1. *Principes.* M. Turcaret parle de son métier comme d'une science véritable fondée sur des principes; 2. *Des comptes à parties simples*, etc. Il s'agit des deux sortes de comptabilité : la comptabilité *en partie simple*, établit le compte des personnes à qui le commerçant vend ou de qui il achète. La comptabilité *en partie double* (ou digraphie) est disposée en *Doit* et *Avoir* et tient le compte de la personne qui livre ou qui reçoit et celui de la personne qui reçoit et qui livre inversement; 3. *Doubles*, etc. Frontin semble jouer sur les mots. Il fait des parties doubles (des comptes faux, sans doute) et il écrit de deux écritures (il fait des *faux* au besoin); 4. *Bâtarde.* Ainsi nommée par ce qu'elle tient à la fois de la *ronde* et de l'*anglaise.*

FRONTIN.

Justement : c'est ce mot-là, que je cherchais.

M. TURCARET, *à la baronne.*

Quelle ingénuité!... Ce garçon-là, madame, est bien niais.

LA BARONNE.

Il se déniaisera dans vos bureaux.

M. TURCARET.

Oh! qu'oui, madame, oh! qu'oui. D'ailleurs, un bel esprit n'est pas nécessaire pour faire son chemin. Hors moi et deux ou trois autres, il n'y a parmi nous que des génies[1] assez communs. Il suffit d'un certain usage, d'une routine que l'on ne manque guère d'attraper. Nous voyons tant de gens! Nous nous étudions à prendre ce que le monde a de meilleur[2]; voilà toute notre science.

LA BARONNE.

Ce n'est pas la plus inutile de toutes.

M. TURCARET, *à Frontin.*

Oh çà! mon ami, tu es à moi, et tes gages courent dès ce moment.

FRONTIN.

Je vous regarde donc, monsieur, comme mon nouveau maître... Mais en qualité d'ancien laquais de M. le chevalier, il faut que je m'acquitte d'une commission dont il m'a chargé : il vous donne, et à madame sa cousine, à souper ici ce soir.

M. TURCARET.

Très volontiers.

FRONTIN.

Je vais ordonner chez Fite[3] toutes sortes de ragoûts[4], avec vingt-quatre bouteilles de vin de Champagne[5]; et pour égayer le repas, vous aurez des voix et des instruments.

1. *Génie.* Au sens courant à l'époque de « esprit naturel » (en latin : *ingenium*); 2. *De meilleur.* Jeu de mots probable. M. Turcaret pense aux manières et surtout à l'Argent; 3. *Fite :* célèbre traiteur de l'époque; 4. *Ragoût.* Substantif verbal de « ragoûter » : rendre l'appétit, le goût de... ». Le ragoût est un plat fait de morceaux de viande ou de poisson coupés et assaisonnés d'une sauce épicée; 5. *Le vin de Champagne.* Il était célèbre depuis le Xe siècle, mais c'est seulement à l'époque de Lesage que Dom Pérignon, moine de l'abbaye de Hautvillers (1638-1715) découvrit le moyen de le rendre mousseux. Le vin mousseux conquit immédiatement la faveur du public distingué.

LA BARONNE.

De la musique, Frontin?

FRONTIN.

Oui, madame; à telles enseignes que j'ai ordre de commander cent bouteilles de Suresnes[1] pour abreuver la symphonie[2].

LA BARONNE.

Cent bouteilles!

FRONTIN.

Ce n'est pas trop, madame. Il y aura huit concertants[3], quatre Italiens de Paris, trois chanteurs, et deux gros chantres[4].

M. TURCARET.

Il a, ma foi, raison, ce n'est pas trop. Ce repas sera fort joli[5].

FRONTIN.

Oh diable! quand M. le chevalier donne des soupers comme cela, il n'épargne rien, monsieur.

M. TURCARET.

J'en suis persuadé.

FRONTIN.

Il semble qu'il ait à sa disposition la bourse d'un partisan.

LA BARONNE, *à Turcaret.*

Il veut dire qu'il fait les choses fort magnifiquement.

M. TURCARET.

Qu'il est ingénu! (*A Frontin.*) Eh bien! nous verrons cela tantôt. (*A la baronne.*) Et, pour surcroît de réjouissance, j'amènerai ici M. Gloutonneau, le poète; aussi bien, je ne saurais manger, si je n'ai quelque bel esprit à ma table.

1. *Suresnes :* vin léger. Les vignobles de Suresnes, près de Paris, n'ont, d'ailleurs, jamais produit assez pour expliquer la vogue de ce cru. Le nom est une altération de *Surin*, vignoble également répute des bords du Loir, à l'ouest de Vendôme; **2.** *Symphonie.* Le mot désigna d'abord la partie exécutée par les instruments de musique qui accompagnaient les voix, puis les instruments, puis, comme ici, les musiciens; **3.** *Huit concertants*, etc. Les instrumentistes qui accompagnent (en général des violons); **4.** *Deux gros chantres.* Désigne sans doute « des soprani », chanteurs à la voix de femme très à la mode à l'époque; **5.** *Joli.* Adjectif en vogue. Le P. Bouhours s'était déjà élevé contre l'usage de ce terme « qui se mettait à tout » (*Nouvelles remarques*, 1676), Boursault (*les Mots à la mode*) et de Caillières (*Idem*) avaient protesté à leur tour.

LA BARONNE.

Vous me ferez plaisir. Cet auteur apparemment est fort brillant dans la conversation?

M. TURCARET.

Il ne dit pas quatre paroles dans un repas; mais il mange et pense beaucoup. Peste! c'est un homme bien agréable... Oh çà! je cours chez Dautel[1], vous acheter...

LA BARONNE.

Prenez garde à ce que vous ferez, je vous en prie : ne vous jetez point dans une dépense...

M. TURCARET, *l'interrompant à son tour.*

Eh! fi! madame, fi! vous vous arrêtez à des minuties. Sans adieu, ma reine[2].

LA BARONNE.

J'attends votre retour impatiemment[3]. (*M. Turcaret sort.*)

Scène V. — LA BARONNE, FRONTIN.

LA BARONNE.

Enfin, te voilà en train de faire ta fortune.

FRONTIN.

Oui, madame, et en état de ne pas nuire à la vôtre.

LA BARONNE.

C'est à présent, Frontin, qu'il faut donner l'essor[4] à ce génie supérieur...

FRONTIN.

On tâchera de vous prouver qu'il n'est pas médiocre.

LA BARONNE.

Quand m'amènera-t-on cette fille?

FRONTIN.

Je l'attends; je lui ai donné rendez-vous ici.

LA BARONNE.

Tu m'avertiras quand elle sera venue. (*Elle passe dans sa chambre.*)

1. *Dautel :* bijoutier fameux; 2. *Ma reine.* M. Turcaret use de galanteries vieillies déjà; 3. *Impatiemment.* Le mot est à double sens; 4. *Donner l'essor.* Emphatique, Au propre, terme de fauconnerie : « Lâcher un faucon pour la chasse ».

SCÈNE VI. — FRONTIN.

Courage! Frontin! mon ami; la fortune t'appelle. Te voilà chez un homme d'affaires par le canal d'une coquette. Quelle joie! L'agréable perspective! Je m'imagine que toutes les choses que je vais toucher vont se convertir en or... (*Voyant paraître Lisette.*) Mais j'aperçois ma pupille.

SCÈNE VII. — LISETTE, FRONTIN.

FRONTIN.

Tu sois la bienvenue, Lisette[1]!... On t'attend avec impatience dans cette maison.

LISETTE.

J'y entre avec une satisfaction dont je tire un bon augure.

FRONTIN.

Je t'ai mise au fait sur tout ce qui se passe et sur tout ce qui s'y doit passer : tu n'as qu'à te régler là-dessus. Souviens-toi seulement qu'il faut avoir une complaisance infatigable.

LISETTE.

Il n'est pas besoin de me recommander cela.

FRONTIN.

Flatte sans cesse l'entêtement[2] que la baronne a pour le chevalier; c'est là le point.

LISETTE.

Tu me fatigues de leçons inutiles.

SCÈNE VIII. — LE CHEVALIER, FRONTIN, LISETTE.

FRONTIN, *voyant arriver le chevalier.*

Le voici qui vient.

LISETTE, *examinant le chevalier.*

Je ne l'avais pas encore vu... Ah! qu'il est bien fait, Frontin!

1. *Tu sois*... Tournure familière pour : « que tu sois ». (En réalité, latinisme); 2. *L'entêtement* : l'engouement. *Entêter*, au XVII[e] siècle, a le sens d'obséder (emplir la tête) : « La qualité l'entête... » (Molière, *le Misanthrope*, v. 599).

FRONTIN.

Il ne faut pas être malbâti pour donner de l'amour à une coquette.

LE CHEVALIER, *à Frontin, sans voir d'abord Lisette.*

Je te rencontre à propos, Frontin, pour t'apprendre... (*Apercevant Lisette.*) Mais que vois-je? Quelle est cette beauté brillante?

FRONTIN.

C'est une fille que je donne à madame la baronne pour remplacer Marine.

LE CHEVALIER.

Et c'est sans doute une de tes amies?

FRONTIN.

Oui, monsieur; il y a longtemps que nous nous connaissons. Je suis son répondant.

LE CHEVALIER.

Bonne caution! C'est faire son éloge en un mot. Elle est, parbleu! charmante... Monsieur le répondant, je me plains de vous.

FRONTIN.

D'où vient?

LE CHEVALIER.

Je me plains de vous, vous dis-je. Vous savez toutes mes affaires, et vous me cachez les vôtres. Vous n'êtes pas un ami sincère.

FRONTIN.

Je n'ai pas voulu, monsieur...

LE CHEVALIER, *l'interrompant.*

La confiance pourtant doit être réciproque. Pourquoi m'avoir fait mystère d'une si belle découverte?

FRONTIN.

Ma foi, monsieur, je craignais...

LE CHEVALIER, *l'interrompant.*

Quoi?

FRONTIN.

Oh! monsieur, que diable, vous m'entendez de reste.

LE CHEVALIER, *à part.*

Le maraud! où a-t-il été déterrer[1] ce petit minois-là[2]? (*A Frontin.*) Frontin, monsieur Frontin, vous avez le discernement fin et délicat quand vous faites un choix pour vous-même; mais vous n'avez pas le goût si bon pour vos amis... Ah! la piquante représentation[3]! l'adorable grisette[4]!

LISETTE, *à part.*

Que les jeunes seigneurs sont honnêtes[5]!

LE CHEVALIER.

Non, je n'ai jamais rien vu de si beau que cette créature-là.

LISETTE, *à part.*

Que leurs expressions sont flatteuses!... Je ne m'étonne plus que les femmes les courent[6].

LE CHEVALIER, *à Frontin.*

Faisons un troc, Frontin; cède-moi cette fille-là, et je t'abandonne ma vieille comtesse.

FRONTIN.

Non, monsieur; j'ai les inclinations roturières : je m'en tiens à Lisette, à qui j'ai donné ma foi.

LE CHEVALIER.

Va, tu peux te vanter d'être le plus heureux faquin... (*A Lisette.*) Oui, belle Lisette, vous méritez...

LISETTE, *l'interrompant.*

Trêve de douceurs, monsieur le chevalier. Je vais me présenter à ma maîtresse, qui ne m'a point encore vue; vous pouvez venir, si vous voulez, continuer devant elle la conversation. (*Elle passe dans la chambre de la baronne.*)

1. *Déterrer*, souvent employé dès le XVI[e] siècle, au sens familier de *découvrir ;* **2.** *Minois.* Dans la langue classique le mot s'emploie souvent avec une nuance de plaisanterie ou de dénigrement. Il commence, en 1709, à prendre le sens de : « Visage plus joli que beau »; **3.** *Représentation*, souvent employé alors au sens de « image »; **4.** *Grisette.* D'abord nom d'une étoffe de couleur grise, puis vêtement fait de cette étoffe, le mot avait fini par designer une fille de petite condition, puis une fille coquette mais de situation modeste; **5.** *Honnête*, au sens mondain : distingué; **6.** *Courent :* terme de chasse employé parfois dans la langue courante au sens de poursuivre :

> Et les petits enfants, si tôt qu'on m'aperçoit,
> Me courent dans la rue...
>
> (Corneille, *Suite du menteur*, I, III.)

Scène IX. — LE CHEVALIER, FRONTIN.

LE CHEVALIER.

Parlons de choses sérieuses, Frontin. Je n'apporte point à la baronne l'argent de son billet.

FRONTIN.

Tant pis.

LE CHEVALIER.

J'ai été chercher un usurier qui m'a déjà prêté de l'argent; mais il n'est plus à Paris. Des affaires qui lui sont survenues l'ont obligé d'en sortir brusquement; ainsi, je vais te charger du billet.

FRONTIN.

Pourquoi?

LE CHEVALIER.

Ne m'as-tu pas dit que tu connaissais un agent de change[1] qui te donnerait de l'argent à l'heure même?

FRONTIN.

Cela est vrai : mais que direz-vous à madame la baronne? Si vous lui dites que vous avez encore son billet, elle verra bien que nous n'avions pas mis son brillant en gage; car, enfin, elle n'ignore pas qu'un homme qui prête ne se dessaisit pas pour rien de son nantissement[2].

LE CHEVALIER.

Tu as raison : aussi suis-je d'avis de lui dire que j'ai touché l'argent, qu'il est chez moi, et que demain matin tu le feras apporter ici. Pendant ce temps-là cours chez ton agent de change, et fais porter au logis l'argent que tu en recevras : je vais t'y attendre aussitôt que j'aurai parlé à la baronne. (*Il entre dans la chambre de la baronne.*)

Scène X. — FRONTIN, *seul.*

Je ne manque pas d'occupation, Dieu merci! Il faut que j'aille chez le traiteur; de là chez l'agent de change, de chez

1. *Un agent de change*, cf. la Notice préliminaire; **2.** *Son nantissement*, de l'ancien français *Nant* : juge. Le nantissement est l'objet remis en gage. Frontin parle la langue du droit commercial : les banquiers d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, ne prêtaient de l'argent que contre *nantissement* de titres d'une valeur supérieure à la somme prêtée.

l'agent de change au logis; et puis il faudra que je revienne ici joindre M. Turcaret. Cela s'appelle, ce me semble, une vie assez agissante... Mais patience! Après quelque temps de fatigue et de peine, je parviendrai enfin à un état d'aise. Alors quelle satisfaction! quelle tranquillité d'esprit!... Je n'aurai plus à mettre en repos que ma conscience.

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE. — LA BARONNE, FRONTIN, LISETTE.

LA BARONNE.

Eh bien, Frontin! As-tu commandé le souper? Fera-t-on grande chère?

FRONTIN, *à la baronne.*

Je vous en réponds, madame. Demandez à Lisette de quelle manière je régale[1] pour mon compte, et jugez par là de ce que je sais faire lorsque je régale aux dépens des autres.

LISETTE, *à la baronne.*

Il est vrai, madame, vous pouvez vous en[2] fier à lui.

FRONTIN, *à la baronne.*

M. le chevalier m'attend. Je vais lui rendre compte de l'arrangement de son repas; et puis je viendrai ici prendre possession de M. Turcaret[3], mon nouveau maître. (*Il sort.*)

SCÈNE II. — LA BARONNE, LISETTE.

LISETTE.

Ce garçon-là est un garçon de mérite[4], madame.

1. *Je régale.* Le mot appartient encore à l'époque à la langue distinguée (de *galler :* réjouir). « Cette comédie a été représentée pour Son Altesse Royale Monsieur, qui régalait leurs Majestés et toute la cour » (Molière, Préface de *Tartufe.* Édition de 1682); **2.** *En :* à ce sujet. (L'emploi de ce pronom était plus libre qu'aujourd'hui); **3.** *Prendre possession..., mon nouveau maître.* Frontin aime les antithèses; **4.** *Le mérite.* Lisette applique à Frontin un terme de la langue mondaine mais elle en précise ensuite le sens : beaucoup de savoir-faire. Cf. la réflexion de La Bruyère sur « l'Honnête homme » et « l'Habile homme » (*Des caractères,* XII, 55).

LA BARONNE.

Il me paraît que vous n'en manquez pas, vous, Lisette.

LISETTE.

Il a beaucoup de savoir-faire.

LA BARONNE.

Je ne vous crois pas moins habile.

LISETTE.

Je serais bien heureuse, madame, si mes petits talents pouvaient vous être utiles.

LA BARONNE.

Je suis contente de vous. Mais j'ai un avis à vous donner : je ne veux pas qu'on me flatte.

LISETTE.

Je suis ennemie de la flatterie.

LA BARONNE.

Surtout, quand je vous consulterai sur des choses qui me regarderont, soyez sincère.

LISETTE.

Je n'y manquerai pas.

LA BARONNE.

Je vous trouve pourtant trop de complaisance.

LISETTE.

A moi, madame?

LA BARONNE.

Oui; vous ne combattez pas assez les sentiments que j'ai pour le chevalier.

LISETTE.

Eh! pourquoi les combattre? Ils sont si raisonnables!

LA BARONNE.

J'avoue que le chevalier me paraît digne de toute ma tendresse.

LISETTE.

J'en fais le même jugement.

LA BARONNE.

Il a pour moi une passion véritable et constante[1].

1. *Constante* : fidèle.

LISETTE.

Un chevalier fidèle et sincère[1]! On n'en voit guère comme cela.

LA BARONNE.

Aujourd'hui même encore! il m'a sacrifié une comtesse.

LISETTE.

Une comtesse!

LA BARONNE.

Elle n'est pas, à la vérité, dans la première jeunesse.

LISETTE.

C'est ce qui rend le sacrifice plus beau. Je connais messieurs les chevaliers : une vieille dame leur coûte plus[2] qu'une autre à sacrifier.

LA BARONNE.

Il vient de me rendre compte d'un billet que je lui ai confié. Que je lui trouve de bonne foi!

LISETTE.

Cela est admirable.

LA BARONNE.

Il a une probité qui va jusqu'au scrupule.

LISETTE.

Mais, mais, voilà un chevalier unique en son espèce!

LA BARONNE.

Taisons-nous, j'aperçois M. Turcaret.

Scène III. — M. TURCARET, LA BARONNE, LISETTE.

M. TURCARET, *à la baronne.*

Je viens, madame... (*Apercevant Lisette.*) Oh, oh! vous avez une nouvelle femme de chambre?

LA BARONNE.

Oui, monsieur. Que vous semble de celle-ci?

1. *Un chevalier...* Le chevalier est le type du gentilhomme libertin. Cf. Dancourt : *le Chevalier à la mode* (1687); 2. *Leur coûte.* A double sens ici : coûte à leur affection et surtout à leurs intérêts.

M. TURCARET, *examinant Lisette.*

Ce qu'il m'en semble? Elle me revient assez[1]; il faudra que nous fassions connaissance.

LISETTE.

La connaissance sera bientôt faite, monsieur.

LA BARONNE.

Vous savez qu'on soupe ici? Donnez ordre que nous ayons un couvert propre[2] et que l'appartement soit bien éclairé. (*Lisette sort.*)

M. TURCARET.

Je crois cette fille-là fort raisonnable.

LA BARONNE.

Elle est fort dans vos intérêts, du moins.

M. TURCARET.

Je lui en sais bon gré... Je viens, madame, de vous acheter pour dix mille francs de glace, de porcelaines et de bureaux[3]. Ils sont d'un goût exquis : je les ai choisis moi-même.

LA BARONNE.

Vous êtes universel, monsieur; vous vous connaissez à tout.

M. TURCARET.

Oui, grâces au ciel; et surtout en bâtiments[4]. Vous verrez, vous verrez l'hôtel que je vais faire bâtir.

LA BARONNE.

Quoi! vous allez faire bâtir un hôtel.

M. TURCARET.

J'ai déjà acheté la place, qui contient quatre arpents, six perches, neuf toises, trois pieds et onze pouces[5]. N'est-ce pas là une belle étendue?

1. *Revenir*, au sens de *plaire* était *familier* mais non « trivial »; **2.** *Un couvert* : le mot désigne la nappe et l'ensemble des objets qui y sont déposés. On commençait à attacher une grande importance à la présentation de la table. — *Propre*, au sens d'*élégant*. « L'habit est propre et riche » (Molière, *M. de Pourceaugnac*, I, III); **3.** *De glace, de porcelaines*. Les arts décoratifs et les arts d'ameublement avaient pris un grand essor sous Louis XIV. La manufacture des Gobelins fabriquait, outre des tapisseries, des miroirs et du mobilier. Le grand ébéniste fut *Boulle* (1642-1732) dont les cabinets, bureaux, pendules, écritoires, étaient fort recherchés; **4.** *En bâtiments*. L'ambition des nouveaux riches était de faire bâtir. (Cf. La Bruyère : « *Des biens de Fortune, passim* et surtout : « *Zénobie* ».) Les hôtels somptueux se multipliaient à Paris : cf. l'hôtel Soubise et hôtel de Rohan, entrepris par les architectes *Delamair* et *Boffrand*; **5.** *Arpent* (de Paris) : 34 ares 19. *Perche* (carrée) : 1/100e d'arpent. *Toise* : 3 m²,7989. *Pied* (carré) : 0 m²,1055. *Pouce* (carré) : 0 m²,007327.

LA BARONNE.

Fort belle.

M. TURCARET.

Le logis sera magnifique. Je ne veux pas qu'il y manque un zéro; je le ferais plutôt abattre deux ou trois fois.

LA BARONNE.

Je n'en doute pas.

M. TURCARET.

Malepeste! je n'ai garde de faire quelque chose de commun; je me ferais siffler de tous les gens d'affaires.

LA BARONNE.

Assurément.

M. TURCARET, *voyant entrer le marquis.*

Quel homme entre ici?

LA BARONNE, *bas.*

C'est ce jeune marquis dont je vous ai dit que Marine avait épousé les intérêts. Je me passerais bien de ses visites, elles ne me font aucun plaisir.

Scène IV. — LE MARQUIS, M. TURCARET, LA BARONNE.

LE MARQUIS, *à part.*

Je parie que je ne trouverai point encore ici le chevalier.

M. TURCARET, *à part.*

Ah! morbleu! c'est le marquis de la Thibaudière... La fâcheuse rencontre!

LE MARQUIS, *à part.*

Il y a près de deux jours que je le cherche. (*Apercevant M. Turcaret.*) Eh! que vois-je?... Oui... non... pardonnez-moi... justement... c'est lui-même, M. Turcaret. (*A la baronne.*) Que faites-vous de cet homme-là, madame? Vous le connaissez? Vous empruntez sur gages? Palsambleu! il vous ruinera.

LA BARONNE.

Monsieur le marquis...

LE MARQUIS, *l'interrompant.*

Il vous pillera, il vous écorchera; je vous en avertis. C'est l'usurier le plus juif : il vend son argent au poids de l'or.

M. TURCARET, *à part.*

J'aurais mieux fait de m'en aller.

LA BARONNE, *au marquis.*

Vous vous méprenez, monsieur le marquis; M. Turcaret passe dans le monde pour un homme de bien et d'honneur.

LE MARQUIS.

Aussi l'est-il madame, aussi l'est-il. Il aime le bien des hommes et l'honneur des femmes. Il a cette réputation-là.

M. TURCARET.

Vous aimez à plaisanter, monsieur le marquis... (*A la baronne.*) Il est badin, madame, il est badin[1]. Ne le connaissez-vous pas sur ce pied-là[2]?

LA BARONNE.

Oui, je comprends bien qu'il badine, ou qu'il est mal informé.

LE MARQUIS.

Mal informé! Morbleu! madame, personne ne saurait vous en parler mieux que moi : il a de mes nippes[3] actuellement.

M. TURCARET.

De vos nippes, monsieur? Oh! je ferais bien serment du contraire.

LE MARQUIS.

Ah! parbleu! vous avez raison. Le diamant est à vous à l'heure qu'il est, selon nos conventions; j'ai laissé passer le terme.

LA BARONNE.

Expliquez-moi tous deux cette énigme.

1. *Badin.* Pris ici dans un sens favorable : celui qui plaisante avec agrément. Le sens ancien (cf. Molière : *Dépit amoureux*, v. 111) était « ridiculement naïf ». Il se rattache comme « badaud » au bas-latin : *badare :* bailler; **2.** *Sur ce pied-là.* Au propre : «sur la mesure de», par suite : « dans la position de ». Cf. « Nos troubles l'avaient mis sur le pied d'homme sage » (Molière, *Tartufe*, v. 281); **3.** *Mes nippes.* Le mot désignait alors tous les objets utiles à la toilette ou à la parure.

M. TURCARET.

Il n'y a point d'énigme là-dedans, madame. Je ne sais ce que c'est.

LE MARQUIS, *à la baronne.*

Il a raison, cela est fort clair. Il n'y a point d'énigme. J'eus besoin d'argent il y a quinze mois. J'avais un brillant de cinq cents louis; on m'adressa à M. Turcaret. M. Turcaret me renvoya à un de ses commis, à un certain M. Ra... Ra... Rafle. C'est celui qui tient son bureau d'usure. Cet honnête M. Rafle me prêta sur ma bague onze cent trente-deux livres six sols huit deniers[2]. Il me prescrivit un temps pour la retirer. Je ne suis pas fort exact, moi : le temps est passé : mon diamant est perdu.

M. TURCARET.

Monsieur le marquis, monsieur le marquis, ne me confondez point avec M. Rafle, je vous prie. C'est un fripon que j'ai chassé de chez moi. S'il a fait quelque mauvaise manœuvre, vous avez la voie de la justice. Je ne sais ce que c'est que votre brillant; je ne l'ai jamais vu ni manié.

LE MARQUIS.

Il me venait de ma tante; c'était un des plus beaux brillants; il était d'une netteté, d'une forme, d'une grosseur[3] à peu près comme... (*Regardant le diamant de la baronne.*) Eh! le voilà, madame? Vous vous en êtes accommodée avec M. Turcaret[4], apparemment?

LA BARONNE, *au marquis.*

Autre méprise, monsieur. Je l'ai acheté, assez cher même, d'une revendeuse à la toilette[5].

LE MARQUIS.

Cela vient de lui, madame. Il a des revendeuses à sa disposition, et, à ce qu'on dit, même dans sa famille.

M. TURCARET.

Monsieur, monsieur!

1. *Cinq cents louis* : monnaie frappée à l'effigie de Louis XIII ou de Louis XIV. En 1694 (*Dict. Acad.*), le louis d'or valait 14 francs; 2. *Trente-deux livres*, etc. La livre tournoi était de 20 sols, et la livre parisis de 25 sols. Le denier valait la douzième partie d'un sol (*Dict. Acad.*, 1694); 3. *D'une netteté, d'une forme*, etc. Le marquis évalue le diamant en connaisseur : éclat, forme, taille; 4. *Accommodée* : entendue. Le verbe *accommoder* s'employait pour désigner tous les arrangements. « Puisque déjà le roi veut les accommoder » (Corneille, *le Cid*, v. 464); 5. *Revendeuse à la toilette* : cf. p. 9, note 12.

LA BARONNE, *au marquis.*

Vous êtes insultant, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Non, madame, mon dessein n'est pas d'insulter : je suis trop serviteur de M. Turcaret, quoiqu'il me traite durement. Nous avons eu autrefois ensemble un petit commerce d'amitié. Il était laquais de mon grand-père; il me portait sur ses bras. Nous jouions tous les jours ensemble; nous ne nous quittions presque point. Le petit ingrat[1] ne s'en souvient plus.

M. TURCARET.

Je me souviens... je me souviens... Le passé est passé; je ne songe qu'au présent[2].

LA BARONNE, *au marquis.*

De grâce, monsieur le marquis, changeons de discours. Vous cherchez M. le chevalier?

LE MARQUIS.

Je le cherche partout, madame, aux spectacles, au cabaret[3], au bal, au lansquenet; je ne le trouve nulle part. Ce coquin se débauche; il devient libertin[4].

LA BARONNE.

Je lui en ferai des reproches.

LE MARQUIS.

Je vous en prie... Pour moi, je ne change point; je mène une vie réglée[5]; je suis toujours à table; et l'on me fait crédit chez Fite et chez La Morlière[6], parce que l'on sait que je dois bientôt hériter d'une vieille tante, et qu'on me voit une disposition plus que prochaine à manger[7] sa succession.

LA BARONNE.

Vous n'êtes pas une mauvaise pratique pour les traiteurs.

LE MARQUIS.

Non, madame, ni pour les traitants, n'est-ce pas, mon-

1. *Le petit ingrat.* Notez le comique des termes. Le marquis est plus jeune que M. Turcaret; **2.** *Au présent.* M. Turcaret n'est pas moderne. Il ne spécule pas sur l'avenir; **3.** *Cabaret.* Les cafés existaient déjà (*Café Procope*, fondé en 1689). Mais chevaliers et marquis aiment à boire; **4.** *Libertin :* le mot signifiait à la fois « débauché » et incrédule; **5.** *Une vie réglée.* Le marquis joue sur le double sens du mot : « disciplinée et régulière »; **6.** *Fite* et *La Morlière :* traiteurs; **7.** *Manger sa succession :* nouveau jeu sur le double sens du verbe.

sieur Turcaret? Ma tante veut pourtant que je me corrige : et, pour lui faire accroire qu'il y a déjà du changement dans ma conduite, je vais la voir dans l'état où je suis. Elle sera tout étonnée de me trouver si raisonnable; car elle m'a presque toujours vu ivre.

LA BARONNE.

Effectivement, monsieur le marquis, c'est une nouveauté que de vous voir autrement. Vous avez fait aujourd'hui un excès de sobriété.

LE MARQUIS.

J'ai soupé hier avec trois des plus jolies femmes de Paris. Nous avons bu jusqu'au jour; et j'ai été faire un petit somme chez moi afin de pouvoir me présenter à jeun chez ma tante.

LA BARONNE.

Vous avez bien de la prudence.

LE MARQUIS.

Adieu, ma tout aimable! Dites au chevalier qu'il se rende un peu à ses amis. Prêtez-le-nous quelquefois; ou je viendrai si souvent ici que je l'y trouverai. Adieu, monsieur Turcaret. Je n'ai point de rancune au moins. (*Lui présentant la main.*) Touchez-là; renouvelons notre ancienne amitié. Mais dites un peu à votre âme damnée, à ce M. Rafle, qu'il me traite plus humainement la première fois que j'aurai besoin de lui. (*Il sort.*)

Scène V. — M. TURCARET, LA BARONNE.

M. TURCARET.

Voilà une connaissance, madame; c'est le plus grand fou, et le plus grand menteur que je connaisse.

LA BARONNE.

C'est en dire beaucoup.

M. TURCARET.

Que j'ai souffert pendant cet entretien!

LA BARONNE.

Je m'en suis aperçue.

M. TURCARET.

Je n'aime point les malhonnêtes gens.

LA BARONNE.

Vous avez bien raison.

M. TURCARET.

J'ai été si surpris d'entendre les choses qu'il a dites, que je n'ai pas eu la force de répondre. Ne l'avez-vous pas remarqué ?

LA BARONNE.

Vous en avez usé sagement : j'ai admiré votre modération.

M. TURCARET.

Moi, usurier! Quelle calomnie!

LA BARONNE.

Cela regarde plus M. Rafle que vous.

M. TURCARET.

Vouloir faire aux gens un crime de leur prêter sur gages!... Il vaut mieux prêter sur gages que prêter sur rien.

LA BARONNE.

Assurément.

M. TURCARET.

Me venir dire au nez que j'ai été laquais de son grand-père! Rien n'est plus faux : je n'ai jamais été que son homme d'affaires.

LA BARONNE.

Quand cela serait vrai : le beau reproche! Il y a si longtemps!... Cela est prescrit[1].

M. TURCARET.

Oui, sans doute.

LA BARONNE,

Ces sortes de mauvais contes ne font aucune impression sur mon esprit; vous êtes trop bien établi dans mon cœur[2].

M. TURCARET.

C'est trop de grâce que vous me faîtes.

LA BARONNE.

Vous êtes un homme de mérite.

1. *Prescrit*. Au sens juridique. La prescription libère d'une action publique ou d'une peine dans des délais variables selon la nature des crimes ou des délits. La baronne parle à Turcaret le langage dont il a l'habitude; 2. *Sur mon esprit*... L'opposition des mots (esprit et cœur) annonce déjà le marivaudage.

M. TURCARET.

Vous vous moquez.

LA BARONNE.

Un vrai homme d'honneur.

M. TURCARET.

Oh! point du tout.

LA BARONNE.

Et vous avez trop l'air et les manières d'une personne de condition, pour pouvoir être soupçonné de ne l'être pas.

SCÈNE VI. — FLAMAND, M. TURCARET, LA BARONNE.

FLAMAND, *à M. Turcaret.*

Monsieur!...

M. TURCARET.

Que me veux-tu?

FLAMAND.

Il est là-bas qui vous demande.

M. TURCARET.

Qui, butor[1]?

FLAMAND.

Ce monsieur que vous savez... là, ce monsieur... monsieur... chose...

M. TURCARET.

Monsieur chose!

FLAMAND.

Eh oui! ce commis que vous aimez tant. Dès qu'il vient pour deviser avec vous[2], tout aussitôt vous faites sortir tout le monde, et ne voulez pas que personne vous écoute.

M. TURCARET.

C'est monsieur Rafle, apparemment?

FLAMAND.

Oui, tout fin dret[3], monsieur, c'est lui-même.

1. *Butor* : désigne à l'origine un oiseau de proie qui vit dans les marécages et qu'on ne peut dresser pour la chasse. Au XVII[e] siècle l'injure vise surtout la *maladresse* ; 2. *Deviser*, au sens de s'*entretenir* est signalé, dès 1680, par Richelet comme « bas et vieux » ; 3. *Tout fin dret*. L'adjectif *fin* se joint dans le langage familier à quelques autres adjectifs dont il renforce le sens : « Fin premier ; fin prêt ; fin seul ». *Dret* : ancienne prononciation populaire de droit (du latin *directum* d'où *dreit*).

M. TURCARET.

Je vais le trouver; qu'il m'attende!

LA BARONNE.

Ne disiez-vous pas que vous l'aviez chassé?

M. TURCARET.

Oui, c'est pour cela qu'il vient ici. Il cherche à se raccommoder. Dans le fond, c'est un assez bon homme, homme de confiance. Je vais savoir ce qu'il me veut.

LA BARONNE.

Eh! non, non... (*A Flamand.*) Faites-le monter, Flamand. (*Flamand sort.*)

LA BARONNE.

Monsieur, vous lui parlerez dans cette salle. N'êtes-vous pas ici chez vous?

M. TURCARET.

Vous êtes bien honnête[1], madame.

LA BARONNE.

Je ne veux point troubler votre conversation; je vous laisse... N'oubliez pas la prière que je vous ai faite en faveur de Flamand.

M. TURCARET.

Mes ordres sont déjà donnés pour cela; vous serez contente. (*La baronne rentre dans sa chambre.*)

Scène VII. — M. TURCARET, M. RAFLE.

M. TURCARET.

De quoi est-il question, monsieur Rafle? Pourquoi me venir chercher jusqu'ici? Ne savez-vous pas bien que, quand on vient chez les dames, ce n'est pas pour y entendre parler d'affaires?

M. RAFLE.

L'importance de celles que j'ai à vous communiquer doit me servir d'excuse.

1. *Honnête*, ici, « bienséant, conforme aux convenances ». Emploi courant dans ce sens à la fin du XVII^e siècle. Usité aujourd'hui avec un sens analogue dans la langue paysanne.

M. TURCARET.

Qu'est-ce que c'est donc que ces choses d'importance?

M. RAFLE.

Peut-on parler ici librement?

M. TURCARET.

Oui, vous le pouvez; je suis le maître. Parlez.

M. RAFLE, *tirant des papiers de sa poche et regardant dans un bordereau*[1].

Premièrement, cet enfant de famille à qui nous prêtâmes l'année passée trois mille livres[2], et à qui je fis faire un billet de neuf par votre ordre[3], se voyant sur le point d'être inquiété pour le paiement, a déclaré la chose à son oncle le président, qui, de concert avec toute la famille, travaille actuellement à vous perdre.

M. TURCARET.

Peine perdue que ce travail-là... Laissons-les venir; je ne prends pas facilement l'épouvante.

M. RAFLE, *après avoir regardé dans son bordereau.*

Ce caissier que vous avez cautionné[4], et qui vient de faire banqueroute de deux cent mille écus[5]...

M. TURCARET, *l'interrompant.*

C'est par mon ordre qu'il... Je sais où il est.

M. RAFLE.

Mais les procédures se font contre vous. L'affaire est sérieuse et pressante.

M. TURCARET.

On l'accommodera[6]. J'ai pris mes mesures : cela sera réglé demain.

M. RAFLE.

J'ai peur que ce ne soit trop tard.

1. *Bordereau :* état détaillé des opérations d'un commerçant, d'un financier, etc.; **2.** *Trois mille livres.* Cf. p. 53, note 2; **3.** *Un billet de neuf...* L'usurier ne prête pas au-dessus du taux de l'intérêt légal mais il m'avance ici que le tiers de la somme inscrite sur le billet à ordre. (Cf. Molière, *l'Avare* et E. Augier, *le Gendre de M. Poirier*, acte II, sc. II); **4.** *Cautionné.* M. Turcaret a fourni caution pour un caissier installé par lui, sans doute, dans une Ferme; **5.** *Deux cent mille écus.* D'après le *Dictionnaire* de Furetière (1690), l'écu de France d'argent valait « soixante sous » (3 livres). La somme est donc importante; **6.** *On l'accommodera*, au sens « d'arranger » (cf. p. 69, note 4).

M. TURCARET.

Vous êtes trop timide[1]... Avez-vous passé chez ce jeune homme de la rue Quincampoix[2], à qui j'ai fait avoir une caisse[3]?

M. RAFLE.

Oui, monsieur. Il veut bien vous prêter vingt mille francs des premiers deniers qu'il touchera, à condition qu'il fera valoir à son profit ce qui pourra lui rester à la Compagnie, et que vous prendrez son parti, si l'on vient à s'apercevoir de la manœuvre.

M. TURCARET.

Cela est dans les règles; il n'y a rien de plus juste : voilà un garçon raisonnable. Vous lui direz, monsieur Rafle, que je le protégerai dans toutes ses affaires. Y a-t-il encore quelque chose?

M. RAFLE, *après avoir encore regardé dans le bordereau.*

Ce grand homme sec, qui vous donna, il y a deux mois, deux mille francs pour une direction[4] que vous lui avez fait avoir à Valognes[5].

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Eh bien!

M. RAFLE.

Il lui est arrivé un malheur.

M. TURCARET.

Quoi?

M. RAFLE.

On a surpris sa bonne foi; on lui a volé quinze mille francs... Dans le fond, il est trop bon.

M. TURCARET.

Trop bon, trop bon! Eh! pourquoi diable s'est-il donc mis dans les affaires? Trop bon, trop bon!

M. RAFLE.

Il m'a écrit une lettre fort touchante, par laquelle il vous prie d'avoir pitié pour lui.

1. *Timide*, ici « peureux ». Cf. le latin *timidus*; 2. *Rue Quincampoix*, au centre du quartier des Halles; parallèle à la rue Saint-Martin. Les marchands d'orfèvrerie y étaient nombreux. En 1716, Law y établit sa banque; 3. *Une caisse*. Cf. p. 9, note 1; 4. *Une direction*. Cf. l'Introduction pour l'organisation des Fermes; 5. *Valognes*. Nous verrons que Mme Turcaret habite Valognes (acte V, sc. VII).

M. TURCARET.

Papier perdu, lettre inutile.

M. RAFLE.

Et de faire en sorte qu'il ne soit point révoqué.

M. TURCARET.

Je ferai plutôt en sorte qu'il le soit : l'emploi me reviendra; je le donnerai à un autre pour le même prix.

M. RAFLE.

C'est ce que j'ai pensé comme vous.

M. TURCARET.

J'agirais contre mes intérêts; je mériterais d'être cassé à la tête de la Compagnie[1].

M. RAFLE.

Je ne suis pas plus sensible que vous aux plaintes des sots... Je lui ai déjà fait réponse, et lui ai mandé tout net qu'il ne devait point compter sur vous.

M. TURCARET.

Non, parbleu!

M. RAFLE, *regardant encore dans son bordereau.*

Voulez-vous prendre, au denier quatorze[2], cinq mille francs qu'un honnête serrurier de ma connaissance a amassés par son travail et par ses épargnes?

M. TURCARET.

Oui, oui, cela est bon : je lui ferai ce plaisir-là. Allez me le chercher; je serai au logis dans un quart d'heure. Qu'il apporte l'espèce[3]. Allez, allez.

M. RAFLE, *faisant quelques pas pour sortir, et revenant.*

J'oubliais la principale affaire : je ne l'ai pas mise sur mon agenda[4].

M. TURCARET.

Qu'est-ce que c'est que cette principale affaire?

1. *La Compagnie.* Cf. l'Introduction (la compagnie des fermiers généraux); 2. *Au denier quatorze :* un denier d'intérêt pour 14 de capital. En 1690, d'après Furetière, le roi avait fixé le taux des rentes au denier vingt, donc à 5%; 3. *Espèce,* désigne d'abord la « chose » par opposition à l'argent. Puis on ajouta l'adjectif « sonnante » et on finit par employer le mot, surtout au pluriel, au sens de argent ou or monnayé. (Cf. Dancourt, *les Agioteurs,* acte I^er^, sc. VIII); 4. *Agenda,* mot latin qui désigne « les choses à faire » puis, en français, le carnet ou le registre sur lequel on les note à l'avance.

M. RAFLE.

Une nouvelle qui vous surprendra fort. Mme Turcaret est à Paris.

M. TURCARET, *à demi-voix.*

Parlez bas, monsieur Rafle, parlez bas.

M. RAFLE, *à demi-voix.*

Je la rencontrai hier dans un fiacre[1] avec une manière de jeune seigneur dont le visage ne m'est pas tout à fait inconnu, et que je viens de trouver dans cette rue-ci en arrivant.

M. TURCARET, *à demi-voix.*

Vous ne lui parlâtes point?

M. RAFLE, *à demi-voix.*

Non, mais elle m'a fait prier ce matin de ne vous en rien dire, et de vous faire souvenir seulement qu'il lui est dû quinze mois de la pension de quatre mille livres que vous lui donnez pour la tenir en province : elle ne s'en retournera point qu'elle ne soit payée[2].

M. TURCARET, *à demi-voix.*

Oh! ventrebleu! monsieur Rafle, qu'elle le soit. Défaisons-nous promptement de cette créature-là. Vous lui porterez dès aujourd'hui les cinq cents pistoles du serrurier; mais qu'elle parte dès demain.

M. RAFLE, *à demi-voix.*

Oh! elle ne demandera pas mieux. Je vais chercher le bourgeois[3], et le mener chez vous.

M. TURCARET, *à demi-voix.*

Vous m'y trouverez. (*M. Rafle sort.*)

SCÈNE VIII. — M. TURCARET.

Malepeste[4]! ce serait une sotte aventure, si Mme Turcaret s'avisait de venir en cette maison : elle me perdrait dans l'esprit de ma baronne, à qui j'ai fait accroire que j'étais veuf.

1. *Fiacre*, du nom de l'*Hotel Saint-Fiacre*, rue Saint-Martin, où un nommé Sauveur établit en 1640 la remise des premiers carrosses publics, les carrosses à cinq sols; 2. *Elle ne s'en retournera*, qu'elle ne soit *payée* : à moins qu'elle ne soit payée; 3. *Le Bourgeois* : « Citoyen, habitant d'une ville » (*Dict. Acad.*, 1694). En général honorable, le substantif commence à devenir, en 1709, familier; 4. *Malepeste*, au propre : « mauvaise peste », interjection qui exprime la surprise : « Malepeste du sot que je suis aujourd'hui » (Molière, *l'Etourdi*, acte II, sc. v).

Scène IX. — M. TURCARET, LISETTE.

LISETTE.

Madame m'a envoyée savoir, monsieur, si vous étiez encore ici en affaire.

M. TURCARET.

Je n'en avais point, mon enfant. Ce sont des bagatelles dont de pauvres diables de commis s'embarrassent la tête, parce qu'ils ne sont pas faits pour les grandes choses.

Scène X. — M. TURCARET, LISETTE, FRONTIN.

FRONTIN, *à M. Turcaret.*

Je suis ravi, monsieur, de vous trouver en conversation avec cette aimable personne. Quelque intérêt que j'y prenne, je me garderai bien de troubler un si doux entretien.

M. TURCARET.

Tu ne seras point de trop. Approche, Frontin, je te regarde comme un homme tout à moi, et je veux que tu m'aides à gagner l'amitié de cette fille-là.

LISETTE.

Ce ne sera pas bien difficile.

FRONTIN, *à M. Turcaret.*

Oh! pour cela, non. Je ne sais pas, monsieur, sous quelle heureuse étoile[1] vous êtes né! Mais tout le monde a naturellement un grand faible pour vous.

M. TURCARET.

Cela ne vient point de l'étoile; cela vient des manières.

LISETTE.

Vous les avez si belles, si prévenantes[2]!

M. TURCARET.

Comment le sais-tu?

1. *Sous quelle heureuse étoile.* La croyance à l'influence des astres était encore courante, même dans la société distinguée. Cf. Alceste : « Mon astre me disait ce que j'avais à craindre » (*le Misanthrope*, v. 1294); 2. *Si belles*, ici jeu de mots possible : *belles manières* s'entend d'ordinaire des « manières élégantes ». Lisette fait allusion aux prévenances, à la générosité de M. Turcaret.

LISETTE.

Depuis le temps que je suis ici, je n'entends dire autre chose à madame la baronne.

M. TURCARET.

Tout de bon?

FRONTIN.

Cette femme-là ne saurait cacher sa faiblesse[1] : elle vous aime si tendrement! Demandez, demandez à Lisette.

LISETTE.

Oh! c'est vous qu'il faut en croire, monsieur Frontin.

FRONTIN.

Non, je ne comprends pas moi-même tout ce que je sais là-dessus; et ce qui m'étonne davantage, c'est l'excès où cette passion est parvenue, sans pourtant que monsieur Turcaret se soit donné beaucoup de peine pour chercher à la mériter.

M. TURCARET.

Comment, comment l'entends-tu[2]?

FRONTIN.

Je vous ai vu vingt fois, monsieur, manquer d'attention pour certaines choses...

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Oh! parbleu[3]! je n'ai rien, rien à me reprocher là-dessus.

LISETTE.

Oh! non : je suis sûre que monsieur n'est pas homme à laisser échapper la moindre occasion de faire plaisir aux personnes qu'il aime. Ce n'est que par là qu'on mérite d'être aimé.

FRONTIN, *à M. Turcaret.*

Cependant, monsieur ne le mérite pas autant que je le voudrais.

M. TURCARET.

Explique-toi donc.

FRONTIN.

Oui : mais ne trouverez-vous point mauvais qu'en ser-

1. *Sa faiblesse*, terme de la langue galante; 2. *L'entends-tu? :* le comprends-tu? 3. *Parbleu* juron déjà passé de mode. Fort usité par les marquis en 1666 (cf. *le Misanthrope*).

viteur fidèle et sincère je prenne la liberté de vous parler à cœur ouvert?

M. TURCARET.

Parle.

FRONTIN.

Vous ne répondez pas assez à l'amour que madame la baronne a pour vous.

M. TURCARET.

Je n'y réponds pas!

FRONTIN.

Non, monsieur... Je t'en fais juge, Lisette. (*A Lisette.*) Monsieur, avec tout son esprit, fait des fautes d'attention.

M. TURCARET.

Qu'appelles-tu donc des fautes d'attention?

FRONTIN.

Un certain oubli, certaine négligence...

M. TURCARET.

Mais encore?

FRONTIN.

Mais, par exemple, n'est-ce pas une chose honteuse que vous n'ayez pas encore songé à lui faire présent d'un équipage[1]?

LISETTE, *à M. Turcaret.*

Ah! pour cela, monsieur, il a raison.

M. TURCARET.

A quoi bon un équipage? N'a-t-elle pas le mien, dont elle dispose quand il lui plaît?

FRONTIN.

Oh! monsieur, avoir un carrosse à soi, ou être obligé d'emprunter ceux de ses amis, cela est bien différent.

LISETTE, *à M. Turcaret.*

Vous êtes trop dans le monde[2] pour ne pas le connaître; la plupart des femmes sont plus sensibles à la vanité d'avoir un équipage qu'au plaisir même de s'en servir.

1. *D'un équipage*, désigne l'ensemble de l'équipage, laquais, carrosse, chevaux. Trissotin se vantait déjà en 1672 du carrosse donné par lui à sa Laïs; 2. *Dans le monde.* La locution usuelle est plutôt « Être du monde » : avoir l'usage de la bonne société.

M. TURCARET.

Oui, je comprends cela.

FRONTIN.

Cette fille-là, monsieur, est de fort bon sens; elle ne parle pas mal, au moins.

M. TURCARET.

Je ne te trouve pas si sot, non plus, que je t'ai cru d'abord, toi, Frontin.

FRONTIN.

Depuis que j'ai l'honneur d'être à votre service, je sens de moment en moment que l'esprit me vient. Oh! je prévois que je profiterai[1] beaucoup avec vous.

M. TURCARET.

Il ne tiendra qu'à toi.

FRONTIN.

Je vous proteste, monsieur, que je ne manque pas de bonne volonté. Je donnerais donc à madame la baronne un bon grand carrosse, bien étoffé[2].

M. TURCARET.

Elle en aura un. Vos réflexions sont justes : elles me déterminent[3].

FRONTIN.

Je savais bien que ce n'était qu'une faute d'attention.

M. TURCARET.

Sans doute; et, pour marque de cela, je vais de ce pas commander un carrosse.

FRONTIN.

Fi donc, monsieur! Il ne faut pas que vous paraissiez là-dedans, vous! il ne serait pas honnête que l'on sût dans le monde que vous donnez un carrosse à madame la baronne. Servez-vous d'un tiers, d'une main étrangère, mais fidèle. Je connais deux ou trois selliers[4] qui ne savent point encore que je suis à vous : si vous voulez, je me chargerai du soin...

1. *Je profiterai*, double sens ici : « Je m'améliorerai » et « J'augmenterai mes profits »; 2. *Bien étoffé* : bien capitonné; 3. *Déterminer* : décider de façon définitive; 4. *Selliers*. Les selliers, outre les objets de harnachement, vendaient sans doute aussi des carrosses d'occasion.

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Volontiers. Tu me parais assez entendu ; je m'en rapporte à toi... (*Lui donnant sa bourse.*) Voilà soixante pistoles que j'ai de reste dans ma bourse; tu les donneras à compte[2].

FRONTIN, *prenant la bourse.*

Je n'y manquerai pas, monsieur. A l'égard des chevaux, j'ai un maître maquignon[3] qui est mon neveu à la mode de Bretagne[4]; il vous en fournira de fort beaux.

M. TURCARET.

Qu'il me vendra bien cher, n'est-ce pas?

FRONTIN.

Non, monsieur; il vous les vendra en conscience[5].

M. TURCARET.

La conscience d'un maquignon!

FRONTIN.

Oh! je vous en réponds comme de la mienne.

M. TURCARET.

Sur ce pied-là, je me servirai de lui.

FRONTIN.

Autre faute d'attention...

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Oh! va te promener avec tes fautes d'attention... Ce coquin-là me ruinerait à la fin... Tu diras de ma part, à madame la baronne, qu'une affaire qui sera bientôt terminée m'appelle au logis. (*Il sort.*)

SCÈNE XI. — FRONTIN, LISETTE.

FRONTIN.

Cela ne commence pas mal.

LISETTE.

Non, pour madame la baronne; mais pour nous?

1. *Entendu* : celui qui a l'intelligence d'un métier ou d'une science; ici, des affaires en général; 2. *A compte*, au propre : pour le compte, c'est-à-dire, en déduction de la somme due; 3. *Un maître maquignon* : les mots n'ont pas ici de sens défavorable (langage des corporations); 4. *A la mode de Bretagne.* Lesage était lui-même Breton; 5. *En conscience* : selon les règles de la conscience, de la morale.

FRONTIN.

Voilà toujours soixante pistoles que nous pouvons garder. Je les gagnerai bien sur l'équipage; serre-les : ce sont les premiers fondements de notre communauté.

LISETTE.

Oui; mais il faut promptement bâtir sur ces fondements-là; car je fais des réflexions morales, je t'en avertis.

FRONTIN.

Peut-on les savoir?

LISETTE.

Je m'ennuie d'être soubrette.

FRONTIN.

Comment, diable! tu deviens ambitieuse?

LISETTE.

Oui, mon enfant. Il faut que l'air qu'on respire dans une maison fréquentée par un financier soit contraire à la modestie; car depuis le peu de temps que j'y suis, il me vient des idées de grandeur que je n'ai jamais eues. Hâte-toi d'amasser du bien; autrement, quelque engagement que nous ayons ensemble, le premier riche faquin[1] qui viendra pour m'épouser...

FRONTIN, *l'interrompant.*

Mais donnez-moi donc le temps de m'enrichir.

LISETTE.

Je te donne trois ans; c'est assez pour un homme d'esprit[2].

FRONTIN.

Je ne demande pas davantage... C'est assez, ma princesse. Je vais ne rien épargner pour vous mériter; et, si je manque d'y réussir, ce ne sera pas faute d'attention. (*Il sort.*)

Scène XII. — LISETTE, *seule.*

Je ne saurais m'empêcher d'aimer ce Frontin; c'est mon chevalier, à moi; et, au train[3] que je lui vois prendre, j'ai un secret pressentiment qu'avec ce garçon-là je deviendrai quelque jour femme de qualité.

1. *Faquin* : en propre : le portefaix. (En italien : *facchino.*) Ici : « homme de rien »; 2. *Homme d'esprit* : ici, au sens classique : homme intelligent; 3. *Au train.* L'image est empruntée à la langue de l'équitation. Elle est courante à l'époque.

ACTE IV

SCÈNE PREMIÈRE. — LE CHEVALIER, FRONTIN.

LE CHEVALIER.

Que fais-tu ici? Ne m'avais-tu pas dit que tu retournerais chez ton agent de change? Est-ce que tu ne l'aurais pas encore trouvé au logis?

FRONTIN.

Pardonnez-moi, monsieur; mais il n'était pas en fonds[1]; il n'avait pas chez lui toute la somme. Il m'a dit de retourner ce soir. Je vais vous rendre le billet, si vous voulez.

LE CHEVALIER.

Eh! garde-le; que veux-tu que j'en fasse?... La baronne est là-dedans? Que fait-elle?

FRONTIN.

Elle s'entretient avec Lisette d'un carrosse que je vais ordonner[2] pour elle, et d'une certaine maison de campagne[3] qui lui plaît, et qu'elle veut louer, en attendant que je lui en fasse faire l'acquisition.

LE CHEVALIER.

Un carrosse, une maison de campagne? Quelle folie!

FRONTIN.

Oui : mais tout cela se doit faire aux dépens de M. Turcaret. Quelle sagesse!

LE CHEVALIER.

Cela change de thèse.

FRONTIN.

Il n'y a qu'une chose qui l'embarrassait.

LE CHEVALIER.

Eh quoi?

FRONTIN.

Une petite bagatelle.

1. *Etre en fonds :* avoir de l'argent comptant; 2. *Ordonner*, terme de la langue financière : donner l'ordre de solder une dépense. Aujourd'hui : « ordonnancer »; 3. *Une maison de campagne :* le goût des maisons de campagne commence à se répandre. Il atteindra son comble sous le règne de Louis XV avec les bagatelles et les folies.

LE CHEVALIER.

Dis-moi donc ce que c'est.

FRONTIN.

Il faut meubler cette maison de campagne. Elle ne savait comment engager à cela M. Turcaret; mais le génie supérieur qu'elle a placé auprès de lui s'est chargé de ce soin-là.

LE CHEVALIER.

De quelle manière t'y prendras-tu?

FRONTIN.

Je vais chercher un vieux coquin de ma connaissance qui nous aidera à tirer dix mille francs dont nous avons besoin pour nous meubler.

LE CHEVALIER.

As-tu bien fait attention à ton stratagème?

FRONTIN.

Oh! que oui, monsieur! C'est mon fort que l'attention. J'ai tout cela dans ma tête; ne vous mettez pas en peine. Un petit acte supposé[1]... un faux exploit[2]...

LE CHEVALIER, *l'interrompant.*

Mais prends-y garde, Frontin; M. Turcaret sait les affaires.

FRONTIN.

Mon vieux coquin les sait encore mieux que lui. C'est le plus habile, le plus intelligent écrivain[3]...

LE CHEVALIER.

C'est une autre chose.

FRONTIN.

Il a presque toujours eu un logement dans les maisons du roi[4], à cause de ses écritures[5].

LE CHEVALIER.

Je n'ai plus rien à te dire.

1. *Supposé :* une pièce inventée, apocryphe; 2. *Un faux exploit :* un exploit est un acte de procédure civile signifié par un officier de justice, en général par un huissier (du latin *explicitum*); 3. *Un écrivain.* Les écrivains jurés ou « copistes » qui formaient une corporation très florissante avant l'invention de l'imprimerie, venaient de se réorganiser en une corporation modèle, dirigée par un syndic assisté de vingt-quatre maîtres. Mais il s'agit ici — sans doute — d'un écrivain non juré; 4. *Les maisons du roi :* nom familier des prisons; 5. *Ses écritures.* Double sens ici. Le mot désigne à la fois les travaux d'un écrivain et les papiers d'un homme d'affaires.

FRONTIN.

Je sais où le trouver, à coup sûr : et nos machines[1] seront bientôt prêtes. Adieu. Voilà M. le marquis qui vous cherche. (*Il sort.*)

Scène II. — LE MARQUIS, LE CHEVALIER.

LE MARQUIS.

Ah ! palsambleu[2] chevalier, tu deviens bien rare. On ne te trouve nulle part. Il y a vingt-quatre heures que je te cherche pour te consulter sur une affaire de cœur.

LE CHEVALIER.

Eh ! depuis quand te mêles-tu de ces sortes d'affaires, toi ?

LE MARQUIS.

Depuis trois ou quatre jours.

LE CHEVALIER.

Et tu m'en fais aujourd'hui la première confidence ! Tu deviens bien discret.

LE MARQUIS.

Je me donne au diable si j'y ai songé. Une affaire de cœur ne me tient au cœur que très faiblement, comme tu sais. C'est une conquête que j'ai faite par hasard, que je conserve par amusement, et dont je me déferai par caprice, ou par raison, peut-être.

LE CHEVALIER.

Voilà un bel attachement !

LE MARQUIS.

Il ne faut pas que les plaisirs de la vie nous occupent trop sérieusement. Je ne m'embarrasse de rien, moi... Elle m'avait donné son portrait ; je l'ai perdu. Un autre s'en pendrait : (*Faisant le geste de montrer quelque chose qui n'a nulle valeur.*) je m'en soucie comme de cela.

LE CHEVALIER.

Avec de pareils sentiments, tu dois te faire adorer... Mais dis-moi un peu : qu'est-ce que cette femme-là ?

1. *Nos machines* : nos machinations ; 2. *Palsambleu* (par le sang de Dieu). C'est le juron d'Alceste dans *le Misanthrope*. Après avoir passé pour démodé, il était revenu à la mode.

LE MARQUIS.

C'est une femme de qualité, une comtesse de province; car elle me l'a dit.

LE CHEVALIER.

Eh! quel temps as-tu pris pour faire cette conquête-là? Tu dors tout le jour et bois toute la nuit ordinairement.

LE MARQUIS.

Oh! non pas, non pas, s'il vous plaît. Dans ce temps-ci, il y a des heures de bal[1]; c'est là qu'on trouve de bonnes occasions[2].

LE CHEVALIER.

C'est-à-dire que c'est une connaissance de bal?

LE MARQUIS.

Justement. J'y allai l'autre jour, un peu chaud de vin[3]; j'étais en pointe[4]; j'agaçais les jolis masques. J'aperçois une taille, un air, une tournure... J'aborde, je prie, je presse, j'obtiens qu'on se démasque; je vois une personne...

LE CHEVALIER, *l'interrompant.*

Jeune, sans doute?

LE MARQUIS.

Non, assez vieille.

LE CHEVALIER.

Mais belle encore et des plus agréables?

LE MARQUIS.

Pas trop belle.

LE CHEVALIER.

L'amour, à ce que je vois, ne t'aveugle pas.

LE MARQUIS.

Je rends justice à l'objet aimé[5].

LE CHEVALIER.

Elle a donc de l'esprit?

1. *Bal*, sans doute un bal public masqué. Ils commençaient à devenir fréquents. En 1716, le Régent autorisera (ordonnance du 31 décembre) les bals publics trois fois par semaine dans la salle de l'Opéra; **2.** *De bonnes occasions :* langage des commerçants; **3.** *Chaud de vin : De* instrumental, par l'effet du vin; **4.** *Pointe.* Emprunté sans doute à la langue de la chasse. « Pointe se dit du vol d'un oiseau qui s'élève vers le ciel ou redescend vers la terre » (*Dict. Acad.*, 1694). *Etre en pointe :* être bien parti pour aller jusqu'au bout; **5.** *Objet aimé :* langue galante.

LE MARQUIS.

Oh! pour de l'esprit, c'est un prodige! Quel flux de pensées! quelle imagination! Elle me dit cent extravagances qui me charmèrent.

LE CHEVALIER.

Quel fut le résultat de la conversation?

LE MARQUIS.

Le résultat? Je la ramenai chez elle avec sa compagnie; je lui offris mes services[1]; et la vieille folle les accepta.

LE CHEVALIER.

Tu l'as revue depuis?

LE MARQUIS.

Le lendemain soir, dès que je fus levé, je me rendis à son hôtel.

LE CHEVALIER.

Hôtel garni[2], apparemment?

LE MARQUIS.

Oui, hôtel garni.

LE CHEVALIER.

Eh bien?

LE MARQUIS.

Eh bien! autre vivacité de conversation, nouvelles folies, tendres protestations de ma part, vives reparties de la sienne. Elle me donna ce maudit portrait que j'ai perdu avant-hier; je ne l'ai pas revue depuis. Elle m'a écrit. Je lui ai fait réponse[3]; elle m'attend aujourd'hui, mais je ne sais ce que je dois faire. Irai-je, ou n'irai-je pas? Que me conseilles-tu? C'est pour cela que je te cherche.

LE CHEVALIER.

Si tu n'y vas pas, cela sera malhonnête.

LE MARQUIS.

Oui! mais si j'y vais aussi, cela paraîtra bien empressé. La conjoncture est délicate. Marquer tant d'empressement,

1. *Mes services* : servir signifiait : « Rendre des soins à une dame pour qui on a de l'amour » (*Dict. Acad.*, 1694); 2. *Hôtel garni*. Le mot est ici péjoratif; 3. *Faire réponse*. Emploi courant dans la langue du XVII^e^ siècle des expressions dédoublées, composées du verbe *faire* et d'un complément.

c'est courir après une femme; cela est bien bourgeois[1], qu'en dis-tu?

LE CHEVALIER.

Pour te donner conseil là-dessus, il faudrait connaître cette personne-là.

LE MARQUIS.

Il faut te la faire connaître. Je veux te donner ce soir à souper chez elle avec ta baronne.

LE CHEVALIER.

Cela ne se peut pas pour ce soir; car je donne à souper ici.

LE MARQUIS.

A souper ici? Je t'amène ma conquête.

LE CHEVALIER.

Mais la baronne...

LE MARQUIS, *l'interrompant.*

Oh! la baronne s'accommodera fort de cette femme-là : il est bon même qu'elles fassent connaissance; nous ferons quelquefois de petites parties carrées[2].

LE CHEVALIER.

Mais ta comtesse ne fera-t-elle pas difficulté de venir avec toi, tête à tête, dans une maison?

LE MARQUIS, *l'interrompant.*

Des difficultés! Oh! ma comtesse n'est point difficultueuse[3]; c'est une personne qui sait vivre, une femme revenue des préjugés de l'éducation.

LE CHEVALIER.

Eh bien! amène-la; tu nous feras plaisir.

LE MARQUIS.

Tu en seras charmé[4], toi. Les jolies manières! Tu verras une femme vive, pétulante[5], distraite, étourdie, dissipée[6], et toujours barbouillée de tabac[7]. On ne la prendrait pas pour une femme de province.

1. *Bien bourgeois.* Déjà employé par Molière avec cette nuance méprisante : « Un esprit composé d'atomes plus bourgeois » (*les Femmes savantes*, v. 617); 2. *Parties carrées.* Emprunté au jeu de l'Hombre. L'expression désigne la réunion de trois rois et d'une dame dans la même main; 3. *Difficultueux.* Le mot est alors familier; 4. *Charmé.* Avait conservé le sens fort; 5. *Pétulante :* à la fois vive et agitée; 6. *Dissipé :* celui qui arrive à se distraire (les adjectifs conviennent à une jeune femme); 7. *Barbouillée de tabac.* L'usage du tabac à priser était alors très répandu. De là la mode des tabatières. Dès 1674, Colbert avait institué le monopole des tabacs.

LE CHEVALIER.

Tu en fais un beau portrait! Nous verrons si tu n'es pas un peintre flatteur.

LE MARQUIS.

Je vais la chercher. Sans adieu, chevalier.

LE CHEVALIER.

Serviteur, marquis. (*Le marquis sort.*)

SCÈNE III. — LE CHEVALIER.

Cette charmante conquête du marquis est apparemment une comtesse comme celle que j'ai sacrifiée à la baronne.

SCÈNE IV. — LA BARONNE, LE CHEVALIER.

LA BARONNE.

Que faites-vous donc là seul, chevalier? Je croyais que le marquis était avec vous.

LE CHEVALIER, *riant.*

Il sort dans le moment[1], madame... Ha, ha, ha!

LA BARONNE.

De quoi riez-vous donc?

LE CHEVALIER.

Ce fou de marquis est amoureux d'une femme de province, d'une comtesse qui loge en chambre garnie. Il est allé la prendre chez elle pour l'amener ici. Nous en aurons le divertissement.

LA BARONNE.

Mais, dites-moi, chevalier, les avez-vous priés à souper?

LE CHEVALIER.

Oui, madame : augmentation de convives, surcroît de plaisir. Il faut amuser M. Turcaret, le dissiper[2].

1. *Dans le moment :* à l'instant; 2. *Dissiper :* distraire. Cf. « La compagnie de Grignan est si bonne... qu'elle doit nous donner plus de *dissipation* que le milieu de Paris » (M^me^ de Sévigné, 26 juin 1680).

LA BARONNE.

La présence du marquis le divertira mal. Vous ne savez pas qu'ils se connaissent; ils ne s'aiment point; il s'est passé tantôt entre eux une scène ici...

LE CHEVALIER, *l'interrompant.*

Le plaisir de la table raccommode tout. Ils ne sont peut-être pas si mal ensemble qu'il soit impossible de les réconcilier. Je me charge de cela : reposez-vous sur moi; Turcaret est un bon sot...

LA BARONNE, *voyant entrer M. Turcaret.*

Taisez-vous; je crois que le voici... je crains qu'il ne vous ait entendu.

SCÈNE V. — M. TURCARET, LA BARONNE, LE CHEVALIER.

LE CHEVALIER, *à M. Turcaret, en l'embrassant.*

Monsieur Turcaret veut bien permettre qu'on l'embrasse, et qu'on lui témoigne la vivacité du plaisir qu'on aura tantôt de se trouver avec lui le verre à la main?

M. TURCARET, *avec embarras.*

Le plaisir de cette vivacité-là... monsieur, sera... bien réciproque. L'honneur que je reçois d'une part... joint à... la satisfaction que... l'on trouve de l'autre... (*Montrant la baronne.*) avec madame, fait en vérité, que... je vous assure... que... je suis fort aise de cette partie-là.

LA BARONNE.

Vous allez, monsieur, vous engager dans des compliments qui embarrasseront aussi monsieur le chevalier; et vous ne finirez ni l'un ni l'autre.

LE CHEVALIER, *à M. Turcaret.*

Ma cousine a raison; supprimons la cérémonie, et ne songeons qu'à nous réjouir. Vous aimez la musique?

M. TURCARET.

Si je l'aime, malepeste! Je suis abonné à l'Opéra[1].

1. *L'Opéra.* Il datait de 1671 et avait dû sa vogue à Lulli. Il occupait, en 1709, l'ancienne salle de Molière, au Palais-Royal et il était devenu le rendez-vous de la société élégante.

LE CHEVALIER.

C'est la passion dominante des gens du beau monde.

M. TURCARET.

C'est la mienne.

LE CHEVALIER.

La musique remue les passions.

M. TURCARET.

Terriblement[1]! Une belle voix, soutenue d'une trompette[2], cela jette dans une douce rêverie.

LA BARONNE.

Que vous avez le goût bon!

LE CHEVALIER, *à M. Turcaret.*

Oui, vraiment. Que je suis un grand sot de n'avoir pas songé à cet instrument-là!... (*Voulant sortir.*) Oh! parbleu! puisque vous êtes dans le goût des trompettes, je vais moi-même donner ordre...

M. TURCARET, *l'arrêtant.*

Je ne souffrirai point cela, monsieur le chevalier; je ne prétends point que, pour une trompette...

LA BARONNE, *bas à M. Turcaret.*

Laissez-le aller, monsieur. (*Le chevalier sort.*)

LA BARONNE.

Et quand nous pouvons être seuls quelques moments ensemble, épargnons-nous, autant qu'il nous sera possible, la présence des importuns.

M. TURCARET.

Vous m'aimez plus que je ne mérite, madame.

LA BARONNE.

Qui ne vous aimerait pas? Mon cousin le chevalier, lui-même, a toujours eu un attachement pour vous...

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Je lui suis bien obligé.

1. *Terriblement* : adverbe à la mode depuis les *Précieuses* ; 2. *Une trompette.* Il s'agit vraisemblablement ici d'une trompette de métal et non d'une « trompette marine » (instrument à corde) comme dans *le Bourgeois gentilhomme.*

LA BARONNE.

Une attention pour tout ce qui peut vous plaire...

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Il me paraît fort bon garçon.

Scène VI. — LISETTE, LA BARONNE, M. TURCARET.

LA BARONNE, *à Lisette.*

Qu'y a-t-il, Lisette?

LISETTE.

Un homme vêtu de gris[1] noir, avec un rabat sale et une vieille perruque... (*Bas.*) Ce sont les meubles de la maison de campagne.

LA BARONNE.

Qu'on fasse entrer.

Scène VII. — M. FURET, FRONTIN, TURCARET, LA BARONNE, LISETTE.

M. FURET[2], *à la baronne et à Lisette.*

Qui de vous deux, mesdames, est la maîtresse de céans[3]?

LA BARONNE.

C'est moi. Que voulez-vous?

M. FURET.

Je ne répondrai point qu'au préalable je ne me sois donné l'honneur de vous saluer, vous, madame, et toute l'honorable compagnie, avec tout le respect dû et requis.

M. TURCARET, *à part.*

Voilà un plaisant original!

LISETTE, *à M. Furet.*

Sans tant de façons, monsieur, dites-nous au préalable[4] qui vous êtes.

1. *Un homme...* Cf. le portrait tracé, dans *le Misanthrope*, par le valet Du Bois de l'homme « noir et d'habits et de mine » (acte IV, sc. IV). Cf. aussi M. Loyal du *Tartuffe ;* **2.** *M. Furet :* ce nom est expressif. Cf. M. Loyal du *Tartuffe ;* **3.** *Céans*, employé ici comme substantif (du latin : *ecce intus*); **4.** *Au préalable.* Bien que condamné par Vaugelas comme un faux sens, le mot était resté dans la langue administrative. Cf. : « La question préalable ».

M. FURET, *à Lisette.*

Je suis huissier à verge[1], à votre service, et je me nomme monsieur Furet.

LA BARONNE.

Chez moi, un huissier!

FRONTIN.

Cela est bien insolent!

M. TURCARET, *à la baronne.*

Voulez-vous, madame, que je jette ce drôle-là par les fenêtres? Ce n'est pas le premier coquin que...

M. FURET, *l'interrompant.*

Tout beau, monsieur! D'honnêtes huissiers comme moi ne sont point exposés à de pareilles aventures. J'exerce mon petit ministère d'une façon si obligeante, que toutes les personnes de qualité se font un plaisir de recevoir un exploit de ma main. (*Tirant un papier de sa poche.*) En voici un que j'aurai, s'il vous plaît, l'honneur, avec votre permission, monsieur, que j'aurai l'honneur de présenter respectueusement à madame... sous votre bon plaisir[2], monsieur.

LA BARONNE.

Un exploit à moi?... (*A Lisette.*) Voyez ce que c'est, Lisette.

LISETTE.

Moi, madame, je n'y connais rien; je ne sais lire que des billets doux... (*A Frontin.*) Regarde, toi, Frontin.

FRONTIN.

Je n'entends pas encore les affaires.

M. FURET, *à la baronne.*

C'est pour une obligation que défunt M. le baron de Porcandorf, votre époux...

LA BARONNE, *l'interrompant.*

Feu mon époux, monsieur? Cela ne me regarde point; j'ai renoncé à la communauté[4].

1. *Huissier à verge.* Les huissiers et les sergents portaient la verge pour toucher ceux contre lesquels ils instrumentaient en vertu d'un exploit de justice; 2. *Sous votre bon plaisir.* Fréquemment usité dans la langue classique avec le sens de : à la faveur de..., grâce à... » « On achète un office sous le bon plaisir du roi » (*Dict.* de Furetière, 1690); 3. *Porcandorf.* Calembour possible sur « porc ». Cf. *Pourceaugnac ;* 4. *La communauté.* Régime ordinaire dans le mariage en pays coutumier. Le mari en restait néanmoins seigneur et maître et la femme pouvait y renoncer. La communauté ne comprenait, en général, que les « meubles » et les « acquêts ».

M. TURCARET.

Sur ce pied-là[1], on n'a rien à vous demander.

M. FURET.

Pardonnez-moi, monsieur, l'acte étant signé par madame.

M. TURCARET, *l'interrompant.*

L'acte est donc solidaire[2] ?

M. FURET.

Oui, monsieur, très solidaire, et même avec déclaration d'emploi[3]... Je vais vous en lire les termes ; ils sont énoncés dans l'exploit.

M. TURCARET.

Voyons si l'acte est en bonne forme.

M. FURET, *après avoir mis ses lunettes.*

« Par devant, etc., furent présents en leurs personnes, « haut et puissant seigneur Georges-Guillaume de Porcan- « dorf, et dame Agnès-Ildegonde de la Dolinvillière, son « épouse, de lui dûment autorisée à l'effet des présentes ; « lesquels ont reconnu devoir à Éloi-Jérôme Poussif[4], mar- « chand de chevaux, la somme de dix mille livres... »

LA BARONNE, *l'interrompant.*

Dix mille livres !

LISETTE.

La maudite obligation[5] !

M. FURET, *continuant à lire son exploit.*

« Pour un équipage fourni par ledit Poussif, consistant « en douze mulets, quinze chevaux normands, sous poil « roux, et trois bardots d'Auvergne[7], ayant tous crins, « queues et oreilles, et garnis de leurs bâts, selles, brides « et licous...

M. TURCARET.

Ne l'interrompons point. *(A. M. Furet.)* Achevez, mon ami...

1. *Sur ce pied-là.* Au sens de : « en proportion de » au propre ; **2.** *Solidaire.* La baronne, bien qu'avant renoncé à la « communauté » a reconnu par écrit s'associer à la dette de son mari ; **3.** *Déclaration d'emploi :* le détail des achats effectués auprès du créancier ; **4.** *Poussif :* calembour ; **5.** *Obligation,* au sens de la procédure : « acte qui lie le signataire » ; **6.** *Chevaux normands.* Ils étaient réputés. On les élevait dans la plaine de Caen, dans le Cotentin et près de Mortagne ; **7.** *Bardot :* petit mulet, issu de l'union d'un cheval et d'une ânesse.

M. FURET, *achevant de lire son exploit.*

« Au payement desquelles dix mille livres lesdits débi-
« teurs ont obligé, affecté et hypothéqué[1] généralement
« tous leurs biens présents et à venir, sans division ni dis-
« cussion, renonçant auxdits droits[2]; et pour l'exécution
« des présentes, ont élu domicile chez Innocent-Blaise Le
« Juste[3], ancien procureur au Châtelet, demeurant rue du
« Bout-du-Monde. Fait et passé, etc. »

FRONTIN, *à M. Turcaret.*

L'acte est-il en bonne forme, monsieur?

M. TURCARET.

Je n'y trouve rien à redire que la somme.

M. FURET.

Que la somme, monsieur! Oh! il n'y a rien à redire à la somme, elle est fort bien énoncée.

M. TURCARET, *à la baronne.*

Cela est chagrinant[4].

LA BARONNE.

Comment, chagrinant! Est-ce qu'il faudra qu'il m'en coûte sérieusement dix mille livres pour avoir signé?

LISETTE.

Voilà ce que c'est que d'avoir trop de complaisance pour un mari. Les femmes ne se corrigeront-elles jamais de ce défaut-là?

LA BARONNE.

Quelle injustice!... (*A M. Turcaret.*) N'y a-t-il pas moyen de revenir contre cet acte-là, monsieur Turcaret?

M. TURCARET.

Je n'y vois point d'apparence. Si dans l'acte vous n'aviez pas expressément renoncé aux droits de division et de discussion, nous pourrions chicaner ledit Poussif.

1. *Obligé :* donné en garantie; 2. *Aux dits droits :* au droits de division et de discussion qui autoriseraient un des débiteurs à se séparer de l'autre. L'expression est donc synonyme de solidairement »; 3. *Innocent-Blaise le Juste,* calembours; 4. *Chagrinant :* irritant. « Chagrin » dans la langue du XVII^e siècle, a le sens de : « irritation, colère ». « J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre » (Racine, *Phèdre,* v. 294).

LA BARONNE.

Il faut donc se résoudre à payer, puisque vous m'y condamnez, monsieur. Je n'appelle pas de[1] vos décisions.

FRONTIN, *bas, à M. Turcaret.*

Quelle déférence on a pour vos sentiments!

LA BARONNE, *à M. Turcaret.*

Cela m'incommodera[2] un peu; cela dérangera la destination que j'avais faite de certain billet au porteur que vous savez.

LISETTE.

Il n'importe; payons, madame; ne soutenons pas un procès contre l'avis de M. Turcaret.

LA BARONNE.

Le ciel m'en préserve! Je vendrais plutôt mes bijoux, mes meubles.

FRONTIN, *bas, à M. Turcaret.*

Vendre ses meubles, ses bijoux; et pour l'équipage d'un mari encore! La pauvre femme!

M. TURCARET, *à la baronne.*

Non, madame, vous ne vendrez rien. Je me charge de cette dette-là; j'en fais mon affaire.

LA BARONNE.

Vous vous moquez. Je me servirai de ce billet, vous dis-je.

M. TURCARET.

Il faut le garder pour un autre usage.

LA BARONNE.

Non, monsieur, non; la noblesse de votre procédé m'embarrasse[3] plus que l'affaire même.

M. TURCARET.

N'en parlons plus, madame; je vais tout de ce pas, y mettre ordre.

1. *Je n'appelle pas de.* La baronne parle, elle aussi, le langage de la justice; 2. *Cela m'incommodera.* « Incommodé » s'employait alors spécialement au sens de « gêné sous le rapport de l'argent »; 3. *Embarrasse*, au sens fort ici. Cf. « De quoi voulez-vous là que la cour s'embarrasse? » (Molière, *le Misanthrope*, v. 1062).

FRONTIN.

La belle âme!... (*A M. Furet.*) Suis-nous, sergent[1] : on va te payer.

LA BARONNE, *à M. Turcaret.*

Ne tardez pas au moins. Songez que l'on vous attend.

M. TURCARET.

J'aurai promptement terminé cela; et puis je reviendrai des affaires aux plaisirs. (*Il sort avec M. Furet et Frontin.*)

Scène VIII. — LA BARONNE, LISETTE.

LISETTE, *à part.*

Et nous vous renverrons des plaisirs aux affaires, sur ma parole! Les habiles fripons que MM. Furet et Frontin, et la bonne dupe que M. Turcaret!

LA BARONNE.

Il me paraît qu'il l'est trop, Lisette.

LISETTE.

Effectivement, on n'a point assez de mérite à le faire donner dans le panneau[2].

LA BARONNE.

Sais-tu que je commence à le plaindre?

LISETTE.

Mort de ma vie[3]! point de pitié indiscrète[4]. Ne plaignons point un homme qui ne plaint personne.

LA BARONNE.

Je sens naître malgré moi des scrupules.

LISETTE.

Il faut les étouffer.

LA BARONNE.

J'ai peine à les vaincre.

LISETTE.

Il n'est pas encore temps d'en avoir, et il vaut mieux sentir quelque jour des remords pour avoir ruiné un homme d'affaires, que le regret d'en avoir manqué l'occasion.

1. *Sergent* : nom donné couramment aux huissiers; 2. *Donner dans le panneau.* La locution n'a rien de familier alors. Elle est empruntée au langage de la chasse. Le *panneau* est un filet tendu à demeure pour prendre certaines bêtes; 3. *Mort de ma vie* : juron vieilli; 4. *Indiscrète.* L'adjectif a double sens : irréfléchi et immodéré.

Scène IX. — JASMIN, LA BARONNE, LISETTE.

JASMIN, *à la baronne.*

C'est de la part de madame Dorimène[1].

LA BARONNE.

Faites entrer. (*Jasmin sort.*)

LA BARONNE.

Elle m'envoie peut-être proposer une partie de plaisir; mais...

Scène X. — MADAME JACOB, LA BARONNE, LISETTE.

MADAME JACOB, *à la baronne.*

Je vous demande pardon, madame, de la liberté que je prends. Je revends à la toilette, et je me nomme madame Jacob[2]. J'ai l'honneur de vendre quelquefois des dentelles et toutes sortes de pommades à madame Dorimène. Je viens de l'avertir que j'aurai tantôt un bon hasard[3]; mais elle n'est point en argent[4], et elle m'a dit que vous pourriez vous en accommoder.

LA BARONNE.

Qu'est-ce que c'est?

MADAME JACOB.

Une garniture[5] de quinze cents livres[6], que veut revendre une fermière des Regrats[7]. Elle ne l'a mise que deux fois. La dame en est dégoûtée : elle la trouve trop commune; elle veut s'en défaire.

LA BARONNE.

Je ne serais pas fâché de voir cette coiffure.

MADAME JACOB.

Je vous l'apporterai dès que je l'aurai, madame; je vous en ferai avoir bon marché.

1. *Dorimène.* Souvenir probable du *Bourgeois gentilhomme ;* **2.** Notez le nom juif. Dans *l'Ecole des Bourgeois* de Dallainval (1728) un personnage analogue porte le nom de « Mme Abraham »; **3.** *Un hasard,* de l'arabe Elsar (jeu de dés). Le mot signifie ici : « une occasion »; **4.** *Etre en argent,* expression construite comme *être en fonds ;* **5.** *Une garniture.* Il s'agit sans doute, d'après le mot « coiffure » et le prix indiqué, d'un bijou de tête : diadème, cercle, etc.; **6.** *De quinze cents livres :* cf. p. 69, note 2; **7.** *Des Regrats.* Calembour possible. Les Regrats étaient les ventes en seconde main de différents articles, notamment du sel, des grains et des « arlequins » des restaurants.

LISETTE.

Vous n'y perdrez pas; madame est généreuse.

MADAME JACOB.

Ce n'est pas l'intérêt qui me gouverne; et j'ai, Dieu merci, d'autres talents que de revendre à la toilette.

LA BARONNE.

J'en suis persuadée.

LISETTE, *à Madame Jacob.*

Vous en avez bien la mine.

MADAME JACOB.

Eh! vraiment, si je n'avais pas d'autres ressources, comment pourrais-je élever mes enfants aussi honnêtement que je le fais? J'ai un mari, à la vérité; mais il ne sert qu'à faire grossir ma famille, sans m'aider à l'entretenir.

LISETTE.

Il y a bien des maris qui font tout le contraire[1].

LA BARONNE.

Eh! que faites-vous donc, madame Jacob, pour fournir ainsi toute seule aux dépenses de votre famille?

MADAME JACOB.

Je fais des mariages[2], la bonne dame. Il est vrai que ce sont des mariages légitimes; ils ne produisent pas tant que les autres : mais, voyez-vous, je ne veux rien avoir à me reprocher.

LISETTE.

C'est fort bien fait.

MADAME JACOB.

J'ai marié, depuis quatre mois, un jeune mousquetaire avec la veuve d'un auditeur des comptes[3]. La belle union! Ils tiennent tous les jours table ouverte; ils mangent la succession de l'auditeur le plus agréablement du monde.

LISETTE.

Ces deux personnes-là sont bien assorties.

1. *Le contraire.* Lisette entend sans doute que bien des maris ne sont pour rien dans l'accroissement de leur famille... et l'entretiennent néanmoins; 2. Mme Jacob tient une agence matrimoniale; 3. *Un auditeur des comptes :* un des grades de la Chambre des comptes. Cette Chambre issue de la cour du roi, datait du XIVe siècle. Elle surveillait l'administration financière du royaume. En 1789 il existait, en France, douze chambres des comptes. Elles furent supprimées par l'Assemblée constituante.

MADAME JACOB.

Oh! tous mes mariages sont heureux... (*A la baronne.*) Et si madame était dans le goût de se marier, j'ai en main le plus excellent sujet.

LA BARONNE.

Pour moi, madame Jacob?

MADAME JACOB.

C'est un gentilhomme limousin[1]. La bonne pâte de mari[2]! Il se laissera mener par une femme comme un Parisien.

LISETTE, *à la baronne.*

Voilà encore un bon hasard[3], madame.

LA BARONNE.

Je ne me sens point en disposition d'en profiter; je ne veux pas sitôt me marier; je ne suis point encore dégoûtée du monde.

LISETTE, *à Madame Jacob.*

Oh! bien, je le suis, moi, madame Jacob. Mettez-moi sur vos tablettes.

MADAME JACOB.

J'ai votre affaire. C'est un gros commis[4] qui a déjà quelque bien, mais peu de protection; il cherche une jolie femme pour s'en faire.

LISETTE.

Le bon parti! Voilà mon fait.

LA BARONNE, *à Madame Jacob.*

Vous devez être riche, madame Jacob?

MADAME JACOB.

Hélas! hélas! je devrais faire dans Paris une figure[5]... Je devrais rouler carrosse, ma chère dame, ayant un frère comme j'en ai un dans les affaires.

LA BARONNE.

Vous avez un frère dans les affaires?

1. *Un gentilhomme limousin.* On plaisantait souvent la noblesse des gentilshommes limousins ou gascons. Cf. *Monsieur de Pourceaugnac ;* 2. *Bonne pâte.* Dans la langue familière, « pâte » est employé au sens de « complexion »; 3. *Un bon hasard.* Notez le refrain; 4. *Un gros commis,* calembour possible : important et corpulent; 5. *Faire figure.* Expression dédoublée mise à la mode par les Précieuses. « On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure » (Molière, *le Misanthrope,* v. 290).

MADAME JACOB.

Et dans les grandes affaires encore! Je suis sœur de M. Turcaret, puisqu'il faut vous le dire... Il n'est pas que[1] vous n'en ayez ouï parler?

LA BARONNE, *avec étonnement.*

Vous êtes sœur de M. Turcaret?

MADAME JACOB.

Oui, madame, je suis sa sœur de père et de mère même.

LISETTE, *étonnée aussi.*

M. Turcaret est votre frère, madame Jacob?

MADAME JACOB.

Oui, mon frère, mon propre frère, et je n'en suis pas plus grande dame pour cela... Je vous vois toutes deux bien étonnées. C'est sans doute à cause qu'il[2] me laisse prendre toute la peine que je me donne?

LISETTE.

Eh oui! c'est ce qui fait le sujet de notre étonnement.

MADAME JACOB.

Il fait bien pis, le dénaturé qu'il est! Il m'a défendu l'entrée de sa maison, et il n'a pas le cœur d'employer mon époux.

LA BARONNE.

Cela crie vengeance.

LISETTE, *à Madame Jacob.*

Ah! le mauvais frère!

MADAME JACOB.

Aussi mauvais frère que mauvais mari. N'a-t-il pas chassé sa femme de chez lui!

LA BARONNE.

Ils faisaient donc mauvais ménage?

MADAME JACOB.

Ils le font encore, madame : ils n'ont ensemble aucun commerce; et ma belle-sœur est en province.

1. *Il n'est pas que*, latinisme : « Il n'est pas possible que »; 2. *A cause que*, usuel jusqu'au XVIII[e] siècle au sens de « parce que ».

LA BARONNE.

Quoi! M. Turcaret n'est pas veuf?

MADAME JACOB.

Bon! Il y a dix ans qu'il est séparé de sa femme, à qui il fait tenir[1] une pension à Valognes[2], afin de l'empêcher de venir à Paris.

LA BARONNE, *bas, à Lisette.*

Lisette?

LISETTE, *bas.*

Par ma foi! madame, voilà un méchant homme.

MADAME JACOB.

Oh! le ciel le punira tôt ou tard; cela ne lui peut manquer. J'ai déjà ouï dire dans une maison qu'il y avait du dérangement[3] dans ses affaires.

LA BARONNE.

Du dérangement dans ses affaires?

MADAME JACOB.

Eh! le moyen qu'il n'y en ait pas? C'est un vieux fou qui a toujours aimé toutes les femmes, hors la sienne. Il jette tout par les fenêtres dès qu'il est amoureux : c'est un panier percé[4].

LISETTE, *bas.*

A qui le dit-elle? Qui le sait mieux que nous?

MADAME JACOB, *à la baronne.*

Je ne sais à qui il est attaché présentement; mais il a toujours quelques demoiselles qui le plument[5], qui l'attrapent[6]; et il s'imagine les attraper, lui, parce qu'il leur promet de les épouser. N'est-ce pas là un grand sot? Qu'en dites-vous, madame?

LA BARONNE, *déconcertée.*

Oui, cela n'est pas tout à fait...

1. *Faire tenir.* « Tenir » est, au XVII[e] siècle, souvent employé au lieu de ses composés. Ici : « obtenir »; **2.** *Valognes.* A 28 kilomètres de Cherbourg. Chef-lieu d'élection à l'époque. On raillait communément la rusticité des Bas-Normands; **3.** *Du dérangement :* on dirait aujourd'hui que « ses affaires allaient mal »; **4.** *Un panier percé, plumer,* etc. Notez la verve familière de M[me] Jacob; **5.** *Plumer,* terme de chasse : enlever les plumes au gibier abattu, le dépouiller; **6.** *Attraper, idem :* faire tomber dans une trappe.

MADAME JACOB, *l'interrompant.*

Oh! que j'en suis aise! Il le mérite bien, le malheureux, il le mérite bien! Si je connaissais sa maîtresse, j'irais lui conseiller de le piller, de le manger, de le ronger, de l'abîmer[1]. (*A Lisette.*) N'en feriez-vous pas autant, mademoiselle?

LISETTE.

Je n'y manquerais pas, madame Jacob.

MADAME JACOB, *à la baronne.*

Je vous demande pardon de vous étourdir[2] ainsi de mes chagrins; mais quand il m'arrive d'y faire réflexion[3], je me sens si pénétrée[4], que je ne puis me taire... Adieu, madame; sitôt que j'aurai la garniture, je ne manquerai pas de vous l'apporter.

LA BARONNE.

Cela ne presse pas, madame, cela ne presse pas. (*Madame Jacob sort.*)

SCÈNE XI. — LA BARONNE, LISETTE.

LA BARONNE.

Eh bien, Lisette?

LISETTE.

Eh bien, madame?

LA BARONNE.

Aurais-tu deviné que M. Turcaret eût une sœur revendeuse à la toilette?

LISETTE.

Auriez-vous cru, vous, qu'il eût une vraie femme en province?

LA BARONNE.

Le traître! il m'avait assuré qu'il était veuf, et je le croyais de bonne foi.

LISETTE.

Ah! le vieux fourbe!... (*Voyant rêver*[6] *la baronne.*) Mais

1. *Abîmer.* Au sens fort, encore courant à l'époque : ruiner de fond en comble (jeter dans un abîme); 2. *Etourdir :* fatiguer les oreilles. « Vos règles... dont vous nous étourdissez tous les jours » (Molière, *Critique de l'Ecole des femmes*, sc. VI); 3. *Faire réflexion :* encore une expression dédoublée; 4. *Pénétrée*, au sens fort : « Émue jusqu'au fond d'elle-même »; 5. *Rêver :* « Signifie aussi : penser, méditer profondément sur quelque chose » (*Dict. Acad.*, 1694).

qu'est-ce donc que cela?... Qu'avez-vous?... Je vous vois toute chagrine. Merci de ma vie! vous prenez la chose aussi sérieusement que si vous étiez amoureuse de M. Turcaret.

LA BARONNE.

Quoique je ne l'aime pas, puis-je perdre sans chagrin l'espérance de l'épouser? Le scélérat! il a une femme! Il faut que je rompe avec lui.

LISETTE.

Oui; mais l'intérêt de votre fortune veut que vous le ruiniez auparavant. Allons, madame, pendant que nous le tenons, brusquons[1] son coffre-fort, saisissons ses billets : mettons M. Turcaret à feu et à sang : rendons-le enfin si misérable, qu'il puisse un jour faire pitié, même à sa femme, et redevenir frère de M^me^ Jacob.

ACTE V

Scène première. — LISETTE.

La bonne maison que celle-ci pour Frontin et pour moi! Nous avons déjà soixante pistoles[2], et il nous en reviendra peut-être autant de l'acte solidaire. Courage! Si nous gagnons souvent de ces petites sommes-là, nous en aurons à la fin une raisonnable.

Scène II. — LA BARONNE, LISETTE.

LA BARONNE.

Il me semble que M. Turcaret devrait bien être de retour, Lisette.

LISETTE.

Il faut qu'il lui soit survenu quelque nouvelle affaire. (*Voyant entrer Flamand, sans le reconnaître d'abord, parce qu'il n'est plus en livrée.*) Mais que veut ce monsieur?

1. *Brusquer*, terme militaire. *Brusquer une place :* essayer de s'en emparer par un coup de force. Noter aussi : *saisir* et surtout *à feu et à sang*. Lisette formule une déclaration de guerre. La scène se termine sur le nom de M^me^ Jacob; 2. *Soixante pistoles :* la pistole vaut dix livres.

SCÈNE III. — FLAMAND, LA BARONNE, LISETTE.

LA BARONNE, *à Lisette.*

Pourquoi laisse-t-on entrer sans avertir?

FLAMAND.

Il n'y a pas de mal à cela, madame; c'est moi.

LISETTE, *à la baronne, en reconnaissant Flamand.*

Eh! c'est Flamand, madame; Flamand sans livrée! Flamand l'épée au côté! Quelle métamorphose[1]!

FLAMAND.

Doucement, mademoiselle, doucement! On ne doit pas, s'il vous plaît, m'appeler Flamand tout court. Je ne suis plus laquais de M. Turcaret, non; il vient de me faire donner un bon emploi, oui. Je suis présentement[2] dans les affaires, da[3]! et, par ainsi[4] il faut m'appeler monsieur Flamand, entendez-vous?

LISETTE.

Vous avez raison, monsieur Flamand : puisque vous êtes devenu commis, on ne doit plus vous traiter comme un laquais.

FLAMAND, *montrant la baronne.*

C'est à madame que j'en ai l'obligation, et je viens ici tout exprès pour la remercier. C'est une bonne dame, qui a bien de la bonté pour moi de m'avoir fait bailler[5] une bonne commission qui me vaudra bien cent bons écus par chacun an, et qui est dans un bon pays encore; car c'est à Falaise, qui est une si bonne ville, où il y a, dit-on, de si bonnes gens.

LISETTE.

Il y a bien du bon dans tout cela, monsieur Flamand.

FLAMAND.

Je suis capitaine concierge[7] de la porte de Guibrai[8]. J'aurai

1. *Métamorphose*, mot savant. Encore très emphatique; 2. *Présentement*. L'adverbe est affecté ici; 3. *Da*, forme ancienne et familière. Contraction du vieux français *Dea*, lui-même contraction des deux impératifs : *Di-va* (dire-aller); 4. *Par ainsi*, tour incorrect; 5. *Bailler*, synonyme de « donner » (latin *bajulare*). Le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694 constate que le mot a vieilli. Il ne s'est plus conservé ensuite que dans la langue juridique ou familière; 6. *Falaise*, dans le Calvados, à 34 kilomètres de Caen. Les habitants passaient pour assez naïfs; 7. *Capitaine-concierge* : l'officier qui commandait la porte; 8. *Guibrai* : la porte qui donnait sur le faubourg de Guibrai, célèbre par sa foire qui se tenait du 10 au 25 août.

les clefs, et pourrai faire entrer et sortir tout ce qu'il me plaira. L'on m'a dit que c'était un bon droit que celui-là.

LISETTE.

Peste!

FLAMAND.

Oh! ce qu'il y a de meilleur, c'est que cet emploi-là porte bonheur à ceux qui l'ont; car ils s'y enrichissent tous. M. Turcaret a, dit-on, commencé par là.

LA BARONNE.

Cela est bien glorieux pour vous, monsieur Flamand, de marcher ainsi sur les pas de votre maître!

LISETTE, *à Flamand.*

Et nous vous exhortons, pour votre bien, à être honnête comme lui.

FLAMAND, *à la baronne.*

Je vous enverrai, madame, de petits présents de fois à autres[1].

LA BARONNE.

Non, mon pauvre Flamand; je ne te demande rien.

FLAMAND.

Oh! que si fait[2]! Je sais bien comme les commis en usent avec les demoiselles qui les placent : mais tout ce que je crains, c'est d'être révoqué, car dans les commissions on est grandement sujet à ça[3], voyez-vous.

LISETTE.

Cela est désagréable.

FLAMAND, *à la baronne.*

Par exemple, le commis que l'on révoque aujourd'hui pour me mettre à sa place, a eu cet emploi-là par le moyen d'une certaine dame que M. Turcaret a aimée, et qu'il n'aime plus. Prenez bien garde, madame, de me faire révoquer aussi.

LA BARONNE.

J'y donnerai toute mon attention, monsieur Flamand.

1. *De fois à autres*, encore une tournure familière; 2. *Oh! que si fait*, même remarque; 3. *A ça, idem.*

FLAMAND.

Je vous prie de plaire toujours à M. Turcaret, madame.

LA BARONNE.

J'y ferai tout mon possible, puisque vous y êtes intéressé.

FLAMAND, *s'approchant de la baronne.*

Mettez toujours de ce beau rouge pour lui donner dans la vue[1].

LISETTE, *le repoussant.*

Allez, monsieur le capitaine concierge, allez à votre porte de Guibrai. Nous savons ce que nous avons à faire... Oui; nous n'avons pas besoin de vos conseils... Non; vous ne serez jamais qu'un sot. C'est moi qui vous le dis, da! entendez-vous? (*Flamand sort.*)

SCÈNE IV. — LA BARONNE, LISETTE.

LA BARONNE.

Voilà le garçon le plus ingénu[2]...

LISETTE, *l'interrompant.*

Il y a pourtant longtemps qu'il est laquais; il devrait bien être déniaisé[3].

SCÈNE V. — JASMIN, LA BARONNE, LISETTE.

JASMIN, *à la baronne.*

C'est M. le marquis avec une grosse et grande dame. (*Il sort.*)

LA BARONNE.

C'est sa belle conquête. Je suis curieuse de la voir.

LISETTE.

Je n'en ai pas moins d'envie que vous; je m'en fais une plaisante image.

1. *Donner dans la vue*, métaphore tirée du soleil qui donne (sa lumière) dans les yeux. « Qu'un rival plus puissant lui donne dans les yeux » (Corneille, *Polyeucte*, v. 1136 : variante). Cette métaphore devenait familière; 2. *Ingénu*. D'abord employé en bonne part au sens de « naturel, sans recherche », il prend une valeur péjorative à la fin du XVII^e^ siècle. « Il se prend plus ordinairement en mauvaise part, dans le sens de *niais* » (*Dict. Acad.*, 1694); 3. *Déniaiser*. L'adjectif *niais* s'est dit d'abord du faucon pris au nid.

Scène VI. — LE MARQUIS, MADAME TURCARET, LA BARONNE, LISETTE.

LE MARQUIS, *à la baronne.*

Je viens, ma charmante baronne, vous présenter une aimable dame, la plus spirituelle, la plus galante[1], la plus amusante personne... Tant de bonnes qualités, qui vous sont communes, doivent vous lier d'estime et d'amitié.

LA BARONNE.

Je suis très disposée à cette union... (*Bas à Lisette.*) C'est l'original du portrait que le chevalier m'a sacrifié.

MADAME TURCARET.

Je crains, madame, que vous ne perdiez bientôt ces bons sentiments. Une personne du grand monde, du monde brillant, comme vous, trouvera peu d'agrément dans le commerce[2] d'une femme de province.

LA BARONNE.

Ah! vous n'avez point l'air provincial, madame; et nos dames le plus de mode[3] n'ont pas les manières plus agréables que les vôtres.

LE MARQUIS, *en montrant Madame Turcaret.*

Ah! palsambleu[4]! non. Je m'y connais, madame; et vous conviendrez avec moi en voyant cette taille et ce visage-là, que je suis le seigneur de France du meilleur goût.

MADAME TURCARET.

Vous êtes trop poli, monsieur le marquis. Ces flatteries-là pourraient me convenir en province, où je brille assez, sans vanité. J'y suis toujours à l'affût des modes; on me les envoie toutes dès le moment qu'elles sont inventées, et je puis me vanter d'être la première qui ait porté des pretintailles[5] dans la ville de Valognes.

1. *Galante.* Les sens du mot ont varié au XVII[e] siècle. Ils vont de celui d'*alerte* (au moral et au physique) à celui de coquette et de libre dans ses mœurs; **2.** *Commerce*, courant, au sens de « relations d'amitié »; **3.** *De mode.* L'expression s'employait alors pour les personnes comme pour les objets; **4.** *Palsambleu :* juron passé de mode au temps du *Misanthrope* (1666) et redevenu de bon ton en 1709); **5.** *Des prétintailles :* ornements découpés dont on garnissait les robes des femmes. Le mot a fini par s'employer en des sens divers et même par désigner un style recherché. Béranger a créé plus tard le personnage de la marquise de Pretintailles qui symbolise les idées et les préjugés de l'ancien Régime.

LISETTE, *à part.*

Quelle folle!

LA BARONNE.

Il est beau de servir de modèle à une ville comme celle-là.

MADAME TURCARET.

Je l'ai mise sur un pied[1]! J'en ai fait un petit Paris par la belle jeunesse que j'y attire.

LE MARQUIS, *avec ironie.*

Comment, un petit Paris! Savez-vous bien qu'il faut trois mois de Valognes pour achever[2] un homme de cour?

MADAME TURCARET, *à la baronne.*

Oh! je ne vis pas comme une dame de campagne, au moins. Je ne me tiens point enfermée dans un château; je suis trop faite pour la société. Je demeure en ville, et j'ose dire que ma maison est une école de politesse et de galanterie[3] pour les jeunes gens.

LISETTE.

C'est une façon de collège pour toute la basse Normandie[4].

MADAME TURCARET, *à la baronne.*

On joue chez moi; on s'y rassemble pour médire; on y lit tous les ouvrages d'esprit qui se font à Cherbourg, à Saint-Lô, à Coutances, et qui valent bien les ouvrages de Vire et de Caen. J'y donne aussi quelquefois des fêtes galantes, des soupers-collations[5]. Nous avons des cuisiniers qui ne savent faire aucun ragoût[6], à la vérité; mais ils tirent[7] les viandes si à propos, qu'un tour de broche de plus ou de moins, elles seraient gâtées.

LE MARQUIS.

C'est l'essentiel de la bonne chère... Ma foi, vive Valognes pour le rôti!

1. *Sur un pied. Pied* a ici le sens de « mesure, proportion ». Nouvelle, d'après le P. Bouhours (*Ariste et Eugène*, 1671), l'expression semble, en 1709, devenue courante; **2.** *Achever* : conduire à la perfection; **3.** *Galanterie*, ici, au sens classique de « belles manières ». « Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie » (Molière, *les Précieuses ridicules* sc. IX); **4.** *La Basse-Normandie.* Ironie probable. (Cf. p. 104, note 2); **5.** *Des soupers-collations.* D'ordinaire la *collation* était offerte entre le *dîner* et le *souper* ou après le *souper.* Il s'agirait donc ici de repas qui servaient à deux fins; **6.** *Aucun ragoût.* Les ragoûts étaient des plats (de viande, notamment) assaisonnés avec des sauces épicées qui excitaient le goût (ragoûter). Ils témoignaient alors d'un art culinaire accompli. Ironie ici encore; **7.** *Ils tirent.* Verbe simple au lieu du composé : « ils retirent ».

MADAME TURCARET.

Et pour les bals, nous en donnons souvent. Que l'on s'y divertit! Cela est d'une propreté[1]! Les dames de Valognes sont les premières dames du monde pour savoir l'art de se bien masquer[2], et chacune a son déguisement favori. Devinez quel est le mien?

LISETTE.

Madame se déguise en Amour, peut-être?

MADAME TURCARET.

Oh! pour cela, non.

LA BARONNE.

Vous vous mettez en déesse, apparemment, en Grâce?

MADAME TURCARET.

En Vénus, ma chère, en Vénus.

LE MARQUIS, *ironiquement.*

En Vénus! Ah! madame, que vous êtes bien déguisée[3]!

LISETTE, *bas.*

On ne peut pas mieux.

SCÈNE VII. — LE CHEVALIER, LA BARONNE, MADAME TURCARET, LE MARQUIS, LISETTE.

LE CHEVALIER, *à la baronne.*

Madame, nous aurons bientôt le plus ravissant[4] concert... (*A part, apercevant M^me^ Turcaret.*) Mais que vois-je?

MADAME TURCARET, *à part.*

O ciel!

LA BARONNE, *bas, à Lisette.*

Je m'en doutais bien.

LE CHEVALIER, *au marquis.*

Est-ce là cette dame dont tu m'as parlé, marquis?

LE MARQUIS.

Oui; c'est ma comtesse. Pourquoi cet étonnement?

1 *D'une propreté*, au sens courant alors d'*élégance sobre et de bon goût*. (Cf. La Bruyère, *les Caractères*, VI, 25; XI, 120); 2. *Bien masquer*. La mode des divertissements déguisés se soutint longtemps encore après 1709; 3. *Bien déguisée*. Le marquis joue sur le double sens du mot « déguiser » : changer la guise, la manière, travestir; 4. *Ravissant*. Encore employé au sens fort.

LE CHEVALIER.

Oh! parbleu! je ne m'attendais pas à celui-là[1].

MADAME TURCARET, *à part.*

Quel contretemps!

LE MARQUIS, *au chevalier.*

Explique-toi, chevalier. Est-ce que tu connaîtrais ma comtesse?

LE CHEVALIER.

Sans doute : il y a huit jours que je suis en liaison[2] avec elle.

LE MARQUIS.

Qu'entends-je? Ah! l'infidèle! l'ingrate!

LE CHEVALIER.

Et ce matin même elle a eu la bonté de m'envoyer son portrait.

LE MARQUIS.

Comment diable! elle a donc des portraits à donner à tout le monde?

SCÈNE VIII. — MADAME JACOB, LA BARONNE, LE MARQUIS, LE CHEVALIER, MADAME TURCARET, LISETTE.

MADAME JACOB, *à la baronne.*

Madame, je vous apporte la garniture[3] que j'ai promis de vous faire voir.

LA BARONNE.

Que vous prenez mal votre temps, madame Jacob! Vous me voyez en compagnie.

MADAME JACOB.

Je vous demande pardon, madame; je reviendrai une autre fois... (*Apercevant M^me^ Turcaret.*) Mais, qu'est-ce que je vois? Ma belle-sœur ici! Madame Turcaret!

LE CHEVALIER.

Madame Turcaret?

1. *Celui-là :* au neutre, ici; 2. *En liaison :* en relations galantes; 3. *La garniture,* cf. p. 100, note 5.

LA BARONNE, *à Madame Jacob.*

Madame Turcaret?

LISETTE, *à Madame Jacob.*

Madame Turcaret?

LE MARQUIS, *à part.*

Le plaisant incident!

MADAME JACOB, *à Madame Turcaret.*

Par quelle aventure, madame, vous rencontré-je en cette maison?

MADAME TURCARET, *à part.*

Payons de hardiesse... (*A Mme Jacob.*) Je ne vous connais pas, ma bonne.

MADAME JACOB.

Vous ne connaissez pas madame Jacob?... Tredame[1]! Est-ce à cause que depuis dix ans vous êtes séparée de mon frère, qui n'a pu vivre avec vous, que vous feignez de ne pas me connaître?

LE MARQUIS.

Vous n'y pensez pas, madame Jacob; savez-vous bien que vous parlez à une comtesse?

MADAME JACOB.

A une comtesse! Eh! dans quel lieu, s'il vous plaît, est sa comté[2]? Ah! vraiment, j'aime assez ces gros[3] airs-là!

MADAME TURCARET.

Vous êtes une insolente, ma mie.

MADAME JACOB.

Une insolente, moi! je suis une insolente!... Jour de Dieu[4]! ne vous y jouez pas! S'il ne tient qu'à dire[5] des injures, je m'en acquitterai aussi bien que vous.

MADAME TURCARET.

Oh! je n'en doute pas : la fille d'un maréchal[6] de Domfront[7] ne doit point demeurer en reste de sottises.

1. *Tredame :* juron provincial (abréviation de « Notre-Dame ») [cf. Molière, *le Bourgeois gentilhomme*, III, v]; **2.** *Sa comté.* Le mot était parfois encore employé au féminin. Cf. Franche-Comté; **3.** *Ces gros airs-là. Gros* était pris pour *grand* dans la langue familière. Cf. « un gros commerçant, un gros marchand »; **4.** *Jour de Dieu.* Cf. Mme Pernelle dans *Tartufe* (acte Ier, sc Ire, v. 170); **5.** *S'il ne tient qu'à dire.* « Il tient à » : il dépend de. Construction elliptique ici. « Si le succès dépend du fait de dire... »; **6.** *D'un maréchal.* Le maréchal ferrait et soignait aussi les chevaux; **7.** *De Domfront :* dans le Boccage normand, à 56 kilomètres d'Alençon. M. Turcaret serait donc du Boccage et Madame, du Cotentin.

MADAME JACOB.

La fille d'un maréchal! Pardi! voilà une dame bien relevée[1] pour venir me reprocher ma naissance! Vous avez apparemment oublié que M. Briochais[2], votre père, était pâtissier dans la ville de Falaise. Allez, madame la comtesse, puisque comtesse y a, nous nous connaissons toutes deux... Mon frère rira bien quand il saura que vous avez pris ce nom burlesque, pour venir vous requinquer[3] à Paris. Je voudrais, par plaisir, qu'il vînt ici tout à l'heure[4].

LE CHEVALIER.

Vous pourrez avoir ce plaisir-là, madame; nous attendons à souper M. Turcaret.

MADAME TURCARET, *à part.*

Aïe!

LE MARQUIS, *à Madame Jacob.*

Et vous souperez aussi avec nous, madame Jacob, car j'aime les soupers de famille.

MADAME TURCARET.

Je suis au désespoir d'avoir mis le pied dans cette maison.

LISETTE, *à part.*

Je le crois bien.

MADAME TURCARET, *voulant sortir.*

Je vais sortir tout à l'heure[4].

LE MARQUIS, *l'arrêtant.*

Vous ne vous en irez pas, s'il vous plaît, que vous n'ayez vu M. Turcaret.

MADAME TURCARET.

Ne me retenez point, monsieur le marquis, ne me retenez point.

LE MARQUIS.

Oh! palsambleu! mademoiselle Briochais, vous ne sortirez point; comptez là-dessus.

LE CHEVALIER.

Eh! marquis, cesse de l'arrêter.

1. *Relevé.* Calembour possible. Dans la langue des maréchaux-ferrants, un fer relevé était un fer usagé que le maréchal redressait au feu pour l'appliquer à nouveau sur le sabot du cheval; 2. *M. Briochais.* Calembour facile; 3. *Vous requinquer.* En picard « requinquer » signifie « nettoyer », puis arranger, rajuster. Il s'employait parfois au sens moral de s'égayer; 4. *Tout à l'heure* : sur-le-champ.

LE MARQUIS.

Je n'en ferai rien. Pour la punir de nous avoir trompés tous deux, je la veux mettre aux prises avec son mari.

LA BARONNE.

Non, marquis; de grâce, laissez-la sortir.

LE MARQUIS.

Prière inutile : tout ce que je puis faire pour vous, madame, c'est de lui permettre de se déguiser en Vénus, afin que son mari ne la reconnaisse pas.

LISETTE, *voyant entrer M. Turcaret.*

Ah! par ma foi! voici M. Turcaret.

MADAME JACOB, *à part.*

J'en suis ravie[1].

MADAME TURCARET, *à part.*

La malheureuse journée!

LA BARONNE, *à part.*

Pourquoi faut-il que cette scène se passe chez moi?

LE MARQUIS, *à part.*

Je suis au comble de la joie.

SCÈNE IX. — M. TURCARET, MADAME TURCARET, LA BARONNE, MADAME JACOB, LE MARQUIS, LE CHEVALIER, LISETTE.

M. TURCARET, *à la baronne.*

J'ai renvoyé l'huissier, madame, et terminé... (*A part, en apercevant sa sœur.*) Ah! en croirai-je mes yeux? Ma sœur ici!... (*Apercevant sa femme.*) Et, qui pis est, ma femme!

LE MARQUIS.

Vous voilà en pays de connaissance, monsieur Turcaret... (*Montrant M^me^ Turcaret.*) Vous voyez une belle comtesse dont je porte les chaînes[2] : vous voulez bien que je vous la présente, sans oublier madame Jacob?

1. *Ravie*, au sens fort encore; 2. *Je porte les chaînes.* Emploi ironique du vocabulaire de la galanterie.

MADAME JACOB, *à M. Turcaret.*

Ah! mon frère!

M. TURCARET.

Ah! ma sœur!... Qui diable les a amenées ici?

LE MARQUIS.

C'est moi, monsieur Turcaret, vous m'avez cette obligation-là. Embrassez ces deux objets chéris[1]... Ah! qu'il paraît ému! J'admire la force du sang et de l'amour conjugal.

M. TURCARET, *a part.*

Je n'ose la regarder; je crois voir mon mauvais génie.

MADAME TURCARET, *à part.*

Je ne puis l'envisager sans horreur[2].

LE MARQUIS, *à M. et à Madame Turcaret.*

Ne vous contraignez point, tendres époux; laissez éclater toute la joie que vous devez sentir de vous revoir après dix années de séparation.

LA BARONNE, *à M. Turcaret.*

Vous ne vous attendiez pas, monsieur, à rencontrer ici madame Turcaret; et je conçois bien l'embarras où vous êtes. Mais pourquoi m'avoir dit que vous étiez veuf?

LE MARQUIS.

Il vous a dit qu'il était veuf? Eh! parbleu! sa femme m'a dit aussi qu'elle était veuve. Ils ont la rage tous deux de vouloir être veufs.

LA BARONNE, *à M. Turcaret.*

Parlez, pourquoi m'avez-vous trompée?

M. TURCARET, *interdit.*

J'ai cru, madame... qu'en vous faisant accroire que... je croyais être veuf... Vous croiriez que... je n'aurais point de femme... (*A part.*) J'ai l'esprit troublé, je ne sais ce que je dis.

LA BARONNE.

Je devine votre pensée, monsieur, et je vous pardonne une tromperie que vous avez crue nécessaire pour vous

1. *Deux objets chéris.* Même remarque; 2. *Sans horreur.* Souvenir possible, ici, de la rencontre de Cléanthis et de Strabon dans le *Démocrite* de Regnard (1700).

faire écouter. Je passerai même plus avant : au lieu d'en venir aux reproches je veux vous raccommoder avec Mme Turcaret.

M. TURCARET.

Qui, moi! madame. Oh! pour cela, non. Vous ne la connaissez pas : c'est un démon. J'aimerais mieux vivre avec la femme du Grand Mogol[1].

MADAME TURCARET.

Ah! monsieur, ne vous en défendez pas tant. Je n'en ai pas plus d'envie que vous, au moins[2]; et je ne viendrais point à Paris troubler vos plaisirs, si vous étiez plus exact à payer la pension que vous me faites pour me tenir en province.

LE MARQUIS, *à M. Turcaret.*

Pour la tenir en province!... Ah! monsieur Turcaret, vous avez tort; madame mérite qu'on lui paye les quartiers[3] d'avance.

MADAME TURCARET.

Il m'en est dû cinq. S'il ne me les donne pas, je ne pars point; je demeure à Paris pour le faire enrager[4]. J'irai chez ses maîtresses faire un charivari[5]... Et je commencerai par cette maison-ci, je vous en avertis.

M. TURCARET, *à part.*

Ah! l'insolente!

LISETTE, *à part.*

La conversation fini a mal.

LA BARONNE, *à Madame Turcaret.*

Vous m'insultez, madame.

MADAME TURCARET.

J'ai des yeux, Dieu merci! j'ai des yeux; je vois bien tout ce qui se passe en cette maison. Mon mari est la plus grande dupe...

1. *Du Grand Mogol.* Le grand Mogol était le souverain de l'Empire mongol, fondé en 1206 par Gengiskhan et restauré par Tamerlan au XIVe siècle. En 1707, le Grand Mogol, Aureng-Zeb, venait de mourir et l'Inde allait devenir le champ de bataille des Anglais et des Français. Les commerçants et les voyageurs avaient créé une légende de luxe et de bizarrerie autour du Grand Mogol. Les voyages de Tavernier, parus en 1676-1679, puis ceux de Chardin en Perse et aux Indes-Orientales (parus en 1711) avaient renseigné les lecteurs français; 2. *Au moins :* Pour le moins; 3. *Les quartiers.* Les termes auxquels se payaient les pensions et les rentes, tous les trois mois; 4. *Enrager,* au sens fort à l'époque : éprouver un dépit comparable à la rage; 5. *Charivari.* Étymologie douteuse. La finale se retrouve dans « Hourvari » qui désigne aussi une sorte de tumulte.

M. TURCARET, *l'interrompant.*

Quelle impudence! Ah! ventrebleu! coquine! sans le respect que j'ai pour la compagnie...

LE MARQUIS, *l'interrompant.*

Qu'on ne vous gêne point, monsieur Turcaret. Vous êtes avec vos amis : usez-en librement.

LE CHEVALIER, *à M. Turcaret, se mettant entre lui et sa femme.*

Monsieur...

LA BARONNE, *à Madame Turcaret.*

Songez que vous êtes chez moi.

Scène X. — JASMIN, M. TURCARET, MADAME TURCARET, LA BARONNE, MADAME JACOB, LE MARQUIS, LE CHEVALIER, LISETTE.

JASMIN, *à M. Turcaret.*

Il y a, dans un carrosse qui vient de s'arrêter à la porte, deux gentilhommes qui se disent de vos associés; ils veulent vous parler d'une affaire importante. (*Il sort.*)

M. TURCARET, *à Madame Turcaret.*

Ah! je vais revenir... Je vous apprendrai, impudente, à respecter une maison...

MADAME TURCARET, *l'interrompant.*

Je crains peu vos menaces. (*M. Turcaret sort.*)

Scène XI. — MADAME TURCARET, LA BARONNE, MADAME JACOB, LE MARQUIS, LE CHEVALIER, LISETTE.

LE CHEVALIER, *à Madame Turcaret.*

Calmez votre esprit agité, madame; que M. Turcaret vous retrouve adoucie.

MADAME TURCARET.

Oh! tous ses emportements ne m'épouvantent point.

LA BARONNE.

Nous allons l'apaiser en votre faveur.

MADAME TURCARET.

Je vous entends, madame. Vous voulez me réconcilier avec mon mari, afin que, par reconnaissance, je souffre qu'il continue à vous rendre des soins[1].

LA BARONNE.

La colère vous aveugle. Je n'ai point pour objet que la réunion de vos cœurs, je vous abandonne M. Turcaret; je ne veux le revoir de ma vie.

MADAME TURCARET.

Cela est trop généreux.

LE MARQUIS, *au chevalier, en montrant la baronne.*

Puisque madame renonce au mari, de mon côté, je renonce à la femme. Allons, renonces-y aussi, chevalier. Il est beau de se vaincre soi-même.

SCÈNE XII. — FRONTIN, MADAME TURCARET, LA BARONNE, MADAME JACOB, LE MARQUIS, LE CHEVALIER, LISETTE.

FRONTIN, *à part.*

O malheur imprévu! ô disgrâce cruelle!

LE CHEVALIER.

Qu'y a-t-il, Frontin?

FRONTIN.

Les associés de M. Turcaret ont mis garnison[2] chez lui, pour deux cent mille écus que leur emporte un caissier qu'il a cautionné... Je venais ici, en diligence, pour l'avertir de se sauver; mais je suis arrivé trop tard; ses créanciers se sont déjà assurés de sa personne.

MADAME JACOB.

Mon frère, entre les mains de ses créanciers!... Tout dénaturé qu'il est, je suis touchée de son malheur. Je vais employer pour lui tout mon crédit; je sens que je suis sa sœur. (*Elle sort.*)

1. *Des soins.* Mme Turcaret parle le langage de la galanterie; 2. *Ont mis garnison.* Les créanciers pouvaient établir chez le débiteur insolvable des « garnisaires » qui vivaient aux frais du débiteur. Ce système a même subsisté en matière de contributions directes jusqu'à la loi du 9 février 1877 qui l'a remplacé par la sommation avec frais.

Phot. Larousse.

Dessin de Choquet pour les *Œuvres* de Lesage, Paris, 1821.

TURCARET.

Quelle impudence! Ah! Ventrebleu! Coquine!

MADAME TURCARET.

Et moi, je vais le chercher pour l'accabler d'injures; je sens que je suis sa femme. (*Elle sort.*)

SCÈNE XIII. — LA BARONNE, LE MARQUIS, LE CHEVALIER, LISETTE, FRONTIN.

FRONTIN, *au chevalier.*

Nous envisagions le plaisir de le ruiner; mais la justice est jalouse de ce plaisir-là; elle nous a prévenus[1].

LE MARQUIS.

Bon! bon! Il a de l'argent de reste pour se tirer d'affaire.

FRONTIN.

J'en doute. On dit qu'il a follement dissipé des biens immenses... Mais ce n'est pas ce qui m'embarrasse à présent : ce qui m'afflige, c'est que j'étais chez lui quand ses associés y sont venus mettre garnison.

LE CHEVALIER.

Eh bien?

FRONTIN.

Eh bien! monsieur, ils m'ont aussi arrêté et fouillé, pour voir si par hasard je ne serais point chargé de quelque papier qui pût tourner au profit des créanciers... (*Montrant la baronne.*) Ils se sont saisis, à telle fin que de raison[2], du billet de madame que vous m'avez confié tantôt.

LE CHEVALIER.

Qu'entends-je? Juste ciel!

FRONTIN.

Ils m'en ont pris encore un autre de dix mille francs que, M. Turcaret avait donné pour l'acte solidaire, et que M. Furet venait de me remettre entre les mains.

LE CHEVALIER.

Eh! pourquoi, maraud, n'as-tu pas dit que tu étais à moi?

1. *Prévenus*, au sens étymologique ici : elle est venue avant nous; 2. *A telle fin que de raison.* Locution elliptique : pour la fin, le but que la raison indiquera : à toutes fins utiles.

FRONTIN.

Oh! vraiment, monsieur, je n'y ai pas manqué. J'ai dit que j'appartenais à un chevalier; mais, quand ils ont vu les billets, ils n'ont pas voulu me croire[1].

LE CHEVALIER.

Je ne me possède plus; je suis au désespoir!

LA BARONNE.

Et moi, j'ouvre les yeux. Vous m'avez dit que vous aviez chez vous l'argent de mon billet. Je vois par là que mon brillant n'a point été mis en gage; et je sais ce que je dois penser du beau récit que Frontin m'a fait de votre fureur[2] d'hier au soir. Ah! chevalier, je ne vous aurais pas cru capable d'un pareil procédé... (*Regardant Lisette.*) J'ai chassé Marine parce qu'elle n'était pas dans vos intérêts, et je chasse Lisette parce qu'elle y est... Adieu; je ne veux de ma vie entendre parler de vous. (*Elle se retire dans l'intérieur de son appartement.*)

Scène XIV. — LE MARQUIS, LE CHEVALIER, FRONTIN, LISETTE.

LE MARQUIS, *riant, au chevalier, qui a l'air tout déconcerté.*

Ah! ah! ma foi, chevalier, tu me fais rire. Ta consternation me divertit... Allons souper chez le traiteur et passer la nuit à boire.

FRONTIN, *au chevalier.*

Vous suivrai-je, monsieur?

LE CHEVALIER.

Non; je te donne congé. Ne t'offre plus jamais à mes yeux. (*Il sort avec le marquis.*)

LISETTE.

Et nous, Frontin, quel parti prendrons-nous?

FRONTIN.

J'en ai un à te proposer. Vive l'esprit[3], mon enfant! Je viens de payer d'audace : je n'ai point été fouillé.

1. *Ils n'ont pas voulu me croire.* Le chevalier était le cadet d'une famille noble et, en général, peu fortuné. En outre, les jeunes gens à la mode étaient plus riches en créanciers qu'en argent;
2. *Votre fureur.* Au sens latin : « votre égarement, votre désespoir ». (Cf. acte Ier, sc. II);
3. *L'esprit*, au sens classique de « intelligence ».

LISETTE.

Tu as les billets?

FRONTIN.

J'en ai déjà touché l'argent; il est en sûreté; j'ai quarante mille francs. Si ton ambition veut se borner à cette petite fortune, nous allons faire souche[1] d'honnêtes gens.

LISETTE.

J'y consens.

FRONTIN.

Voilà le règne de M. Turcaret fini; le mien va commencer.

1. *Faire souche* : nous marier et nos enfants pourront être d'honnêtes gens, c'est-à-dire que leur fortune leur assurera ce titre. Frontin ne fait pas un vœu d'honnêteté. (Cf. la dernière réplique).

(Le dialogue continue).

ASMODÉE, DON CLÉOFAS

ASMODÉE.

Et bien, seigneur don Cléofas ! Que pensez-vous de cette comédie? Elle vient de réussir en dépit des cabales : les ris sans cesse renaissants des personnes qui se sont livrées au spectacle[1]*, ont étouffé la voix des commis*[2] *et des auteurs.*

DON CLÉOFAS.

Oui ; mais je crois qu'ils vont bien se donner carrière[3] *présentement et se dédommager du silence qu'ils ont été obligés de garder.*

ASMODÉE.

N'en doutez point ; les voilà déjà qui forment des pelotons[4] *dans le parterre et qui répandent leur venin. J'aperçois entre autres trois clefs de meute*[5]*, trois beaux esprits qui vont entraîner dans leur sentiment*[1] *quelques petits génies qui les écoutent ; mais je vois à leurs trousses*[1] *les amis de l'auteur. Grande dispute ; on s'échauffe de part et d'autre. Les uns disent de la pièce plus de mal qu'ils n'en pensent et les autres en pensent moins de bien qu'ils n'en disent.*

DON CLÉOFAS.

Hé ! quels défauts y trouvent les critiques?

ASMODÉE.

Cent mille.

DON CLÉOFAS.

Mais encore?

ASMODÉE.

Ils disent que tous les personnages en sont vicieux et que l'auteur a peint les mœurs de trop près.

DON CLÉOFAS.

Ils n'ont parbleu pas tout le tort ; les mœurs m'ont paru un peu gaillardes[8].

1. *Se sont livrées au spectacle* : cf. Molière : « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles » (*Critique de l'Ecole des femmes*, sc. VI); 2. *Des commis et des auteurs.* Les hommes d'argent et les confrères jaloux sont les principaux ennemis de Lesage; 3. *Se donner carrière.* Terme d'équitation. Le cavalier « donne carrière » quand il lâche la bride au cheval; 4. *Des pelotons.* Une partie des spectateurs du parterre était debout et des rassemblements pouvaient se former au fond du théâtre; 5. *Clefs de meute*, terme de vénerie : les meilleurs chiens d'une meute. Cf. La Fontaine (*Fables*, livre XII, fable 23); 6. *Leur sentiment*, au sens classique : *leur avis* ; 7. *A leurs trousses* : les trousses étaient les chausses que portaient les pages; 8. *Gaillardes*, ici : « vigoureuses ».

ASMODÉE.

Il est vrai ; j'en suis assez content. La Baronne tire assez sur votre dona Thomasa[1]. *J'aime à voir dans les comédies régner mes héroïnes ; mais je n'aime pas qu'on les punisse au dénouement ; cela me chagrine. Heureusement, il y a bien des pièces françaises où l'on m'épargne ce chagrin-là.*

DON CLÉOFAS.

Je vous entends. Vous n'approuvez pas que la Baronne soit trompée dans son attente ; que le Chevalier perde toutes les espérances et que Turcaret soit arrêté. Vous voudriez qu'ils fussent tous contents. Car enfin leur châtiment est une leçon qui blesse vos intérêts[2].

ASMODÉE.

J'en conviens : mais ce qui me console, c'est que Lisette et Frontin sont bien récompensés.

DON CLÉOFAS.

La belle récompense! Les bonnes dispositions de Frontin ne font-elles pas assez prévoir que son règne finira comme celui de Turcaret ?

ASMODÉE.

Vous êtes trop pénétrant. Venons au caractère de Turcaret. Qu'en dites-vous ?

DON CLÉOFAS.

Je dis qu'il est manqué, si les gens d'affaires[3] *sont tels qu'on me les a dépeints. Les affaires ont des mystères qui ne sont point ici développés.*

ASMODÉE.

Au grand Satan ne plaise que ces mystères se découvrent. L'auteur m'a fait plaisir de montrer simplement l'usage que mes partisans font des richesses que je leur fais acquérir.

DON CLÉOFAS.

Vos partisans sont donc bien différents de ceux qui ne le sont pas ?

ASMODÉE.

Oui vraiment. Il est aisé de reconnaître les miens. Ils s'enrichissent par l'usure, qu'ils n'osent plus exercer que sous le nom d'autrui quand ils sont riches. Ils prodiguent leurs richesses quand ils sont amoureux et leurs amours finissent par la fuite ou par la prison.

DON CLÉOFAS.

A ce que je vois, c'est un de vos amis que l'on vient de jouer. Mais dites-moi, seigneur Asmodée, quel bruit est-ce que j'entends auprès de l'orchestre ?

ASMODÉE.

C'est un cavalier espagnol qui crie contre la sécheresse de l'intrigue.

1. *Dona Thomasa.* Cf. *le Diable boiteux ;* **2.** *Vos intérêts :* les intérêts du Diable; donc, la pièce est morale; **3.** *Les gens d'affaires.* Lesage distingue ici les partisans des gens d'affaires. M. Turcaret est un partisan; Frontin sera, sans doute, un homme d'affaires.

DON CLÉOFAS.

Cette remarque convient à un Espagnol. Nous ne sommes point accoutumés, comme les Français, à des pièces qui sont, pour la plupart, fort faibles de ce coté-là.

ASMODÉE.

C'est en effet le défaut ordinaire de ces sortes de pièces : elles ne sont point assez chargées d'événements. Les auteurs veulent toute l'attention du spectateur pour le caractère qu'ils dépeignent, et regardent comme des sujets de distraction les intrigues trop composées. Je suis de leur sentiment, pourvu que d'ailleurs la pièce soit intéressante.

DON CLÉOFAS.

Mais celle-ci ne l'est point.

ASMODÉE.

Hé ! c'est le plus grand défaut que j'y trouve. Elle serait parfaite, si l'auteur avait su engager à aimer les personnages ; mais il n'a pas eu assez d'esprit[1] *pour cela. Il s'est avisé, mal à propos, de rendre le vice haïssable. Personne n'aime la Baronne, le Chevalier, ni Turcaret ; ce n'est pas le moyen de faire réussir une comédie.*

DON CLÉOFAS.

Elle n'a pas laissé de me divertir[2]*. J'ai eu le plaisir de voir bien rire : je n'ai remarqué qu'un homme et une femme qui aient gardé leur sérieux. Les voilà encore dans leur loge. Qu'ils ont l'air chagrin ! Ils ne paraissent guère contents.*

ASMODÉE.

Il faut le leur pardonner : c'est un Turcaret avec sa Baronne. En récompense, on a bien ri dans la loge voisine. Ce sont des personnes de robe qui n'ont point de Turcaret dans leur famille... Mais le monde achève de s'écouler ; sortons, allons à la Foire[3] *voir de nouveaux visages.*

DON CLÉOFAS.

Je le veux ; mais apprenez-moi auparavant qui est cette jolie femme, qui paraît aussi mal satisfaite.

ASMODÉE.

C'est une dame[4] *que les glaces et les porcelaines brisées par Turcaret, ont étrangement révoltée : je ne sais si c'est à cause que la même scène s'est passée chez elle, ce carnaval.*

1. *D'esprit* : d'intelligence habile; **2.** *Laissé de*, au sens classique de « cesser de ». « Je ne veux pas laisser de servir votre amour » (Molière, *l'Amour médecin*, acte Ier, sc. IV); **3.** *Allons à la Foire*. Allusion possible aux projets de Lesage qui allait bientôt fournir des pièces à la veuve Baron pour son théâtre de la *Foire Saint-Germain*. Les théâtres de la Foire Saint-Germain, en hiver, et de la Foire Saint-Laurent, de fin juin à octobre, connaissaient alors un grand succès, même auprès de la bonne société, malgré l'opposition des Comédiens-Français. Le public allait bientôt prendre parti dans cette querelle et soutenir les acteurs de la Foire (cf. l'ouvrage de Barberet sur *Lesage et le Théâtre de la Foire*, Paris, 1887); **4.** *Une dame*. Lesage travaillait donc sur des données précises, mais qui restent parfois — comme ici — énigmatiques pour nous.

JUGEMENTS

Turcaret vit; il est au milieu de nous. La Révolution de 1789 lui a ôté sa vaste perruque, son habit d'or, les diamants qui chargeaient ses doigts; elle lui a laissé sa suffisance et sa sottise. La finance renouvelle sans cesse les copies de Turcaret. [...] Ces gens-là pensent tous, comme Turcaret, que l'argent donne toutes les qualités dont il tient lieu.

C'est un trait de génie d'avoir entouré Turcaret de fripons; la compagnie est digne de l'homme. Celui qui n'estime que l'argent mérite de vivre au milieu de gens qui ne pensent qu'à lui voler le sien. La morale de la bonne comédie le veut ainsi, et la vérité le veut avant la morale. Le châtiment inévitable du travers de Turcaret, c'est d'avoir affaire à des gens qui entendent bien lui reprendre une partie de ce qu'il a pris. Ces fripons-là, d'ailleurs, font leurs coups hors du ressort du Châtelet; ce sont de ces honnêtes gens qui ne se permettent que ce que la loi ne défend pas, et qui s'aiment trop pour nous donner la consolation de se faire pendre. Gil Blas en est plein; on tiendrait plus de compte à Lesage de son Turcaret, s'il n'avait pas fait Gil Blas.

D. Nisard,
Histoire de la littérature française (1844-1861, tome IV, p. 217).

Turcaret est moins une pièce de théâtre qu'un pamphlet dialogué. Sauf au dernier acte, où il y a vraiment une situation dramatique, étincelante de gaieté et qui fait toujours éclater le fou rire dans la salle, toute l'œuvre n'est qu'une satire extrêmement spirituelle et mordante, dirigée contre les traitants, une suite de conversations où sont flagellés tour à tour les ridicules et les vices de Turcaret.

On goûte cet esprit à la lecture; on s'amuse de tous ces traits qui tombent si drus et si perçants sur ce gros financier imbécile; on veut autre chose au théâtre : de l'action, des caractères, une progression continue des faits ou des sentiments qui vous emporte d'un point à un autre. [...]

Une autre faute de l'auteur, c'est de n'avoir entouré Turcaret que de gredins de bas étage. Lesage s'en excuse, dans son épilogue, en objectant qu'il a peint le train de la vie ordinaire. Cette justification n'est que spécieuse. Il n'y a guère de siècle, au contraire, où la bonne vieille bourgeoisie ait eu des mœurs plus sévères et une éducation plus solide. [...]

C'est une loi dramatique à laquelle je ne sais point d'exception : il faut absolument que dans un drame, on s'intéresse à quelqu'un ou à quelque chose. La contemplation de mœurs mauvaises ne suffit point à réjouir les yeux ni l'esprit au théâtre. Ce plaisir désintéressé, ce plaisir scientifique et âpre convient au moraliste. La

comédie veut davantage : elle exige que le cœur soit touché et qu'il prenne parti. [...]

Turcaret nous renvoie triste, mécontent des autres et de soi-même. On s'en retourne chez soi avec une courbature de l'esprit...

F. Sarcey,
Quarante ans de théâtre : Lesage, « Turcaret »
(4 mars 1872, pp. 341-sqq).

Le parterre contemporain de Lesage, si ému qu'il ait pu être par les objections des « clefs de meute » contre *Turcaret*, n'en méconnut pas le mérite littéraire et en goûta l'amertume vengeresse. Sans doute il ne sut ni saluer ni deviner dans son auteur le seul comique qui fût alors capable de relever la scène de Molière réduite au répertoire, ou retombant en proie au pêle-mêle des pochades de Dancourt, aux « dancourades », comme on disait alors, ou à des farces telles que la *Foire Saint-Laurent* de Legrand, ou à des platitudes, comme *le Jaloux désabusé* de Campistron, ou à de gauches décalques de *Don Quichotte*, comme le *Curieux impertinent* de Destouches, car voilà les plus heureux et immédiats successeurs de *Turcaret*.

E. Lintilhac,
Lesage (1893, p. 77).

Depuis vingt ans, le financier coureur de jupes, la jeune femme qui se laisse aimer d'un homme riche et âgé, le chevalier d'industrie, la vieille folle qui mendie sans pudeur l'amour de quelque jeune galant, tous ces types étaient devenus familiers à la scène française.

A l'exception de Marine, nul personnage, dans *Turcaret*, n'était honnête et sympathique. Ce n'était pas là non plus une nouveauté, ni cette recherche du mot rosse, ni ce ton d'ironie sèche où le mal apparaît, non point comme un juste objet d'indignation, mais comme un spectacle curieux ou amusant. L'originalité est, de tous les points de vue possibles, médiocre. *Turcaret* est pourtant demeuré au répertoire, et il le mérite par des qualités qui résument en une seule pièce toute une période particulièrement brillante de l'histoire de notre comédie.

A. Adam,
Histoire de la littérature française au XVII^e siècle (tome V, 1956).

QUESTIONS SUR LE PREMIER ACTE

Scène première. — Montrer l'utilité de la scène pour l'exposition de l'action et pour celle des caractères.

— Étudier l'ironie de Marine. Comparer Marine et Dorine de *Tartuffe*.

— La scène est-elle comique ?

Scène II. — Comment Frontin est-il mis en relief dès son entrée en scène ?

— Comparer le duo des valets et ceux de Marinette et de gros René dans *le Dépit amoureux*.

— Comparer le récit de Frontin et les scènes du *Joueur* de Regnard (1696, acte I[er], sc. IV ; acte IV, sc. XIII).

Scène III. — Étudier le caractère de la baronne : l'aventurière sentimentale.

Scène IV. — Comment la scène prépare-t-elle l'arrivée de M. Turcaret ?

— Étudier les procédés comiques.

— Comparer le billet de M. Turcaret et celui de M. Jourdain.

Scène V. — Comment est présenté dans une seule scène et à propos d'un seul incident (le don du coffret) le double caractère de M. Turcaret : l'homme d'affaires et le galant.

— Distinguer le comique de caractère et le comique de mœurs dans cette scène.

Scène VII. — Noter l'importance du départ de Marine pour le développement de l'intrigue.

— La satire des mœurs : l'attitude de Marine et celle du chevalier.

Scène VIII. — Étudier la valeur de la scène pour la progression de l'action.

— Avec quelle vigueur se dessine le caractère de Frontin : son cynisme, son ironie, son « bagoût » ?

— Le comique de la scène est-il franc ou amer ?

Scène IX. — Étudier l'opposition des deux caractères du maître et du valet et leur ressemblance (leur amoralité).

— Le jeu du dialogue : les mots à effet.

Scène X. — Contraste entre les deux attitudes du chevalier dans la scène IX et dans la scène X.

— Comparer Frontin et Scapin, Frontin et Figaro.

QUESTIONS SUR LE DEUXIÈME ACTE

Scène première. — Relever les traits de critique des mœurs dans les répliques de Frontin.

Scène III. — Comparer cette scène d'explication et la scène d'Alceste et de Célimène (*le Misanthrope*, IV, III).

— Comment Lesage a-t-il transformé Alceste et Célimène ?

— Étudiez le comique du personnage de Turcaret.

— Le comique de mots n'est-il pas, dans cette scène, plus accusé qu'ailleurs ? N'y trouve-t-on pas des mots d'auteur ?

Scène IV. — Comparer la critique de Le Sage et celle de La Bruyère dans le chapitre *Des biens de fortune*.

— Comment Le Sage utilise-t-il ses souvenirs du *Bourgeois gentilhomme* ?

Scène VI. — L'art du « résumé dramatique » dans le monologue de Frontin.

Scène VIII. — Étudier la peinture du gentilhomme libertin.

— Comparer Lisette aux servantes de Molière.

Scène IX. — Étudier l'importance des usuriers au XVII^e siècle : Harpagon de Molière et le *Sermon sur l'Usure* de Bossuet.

Scène X. — Analyser l'état d'esprit de Frontin à la fin de l'acte II et la nature de son ambition.

QUESTIONS SUR LE TROISIÈME ACTE

Scène première. — Étudier le langage de Frontin, le mélange de cynisme, d'autorité et de bonne humeur.

Scène II. — Quelle est, dans cette scène la nature du comique ?

— N'y peut-on pas voir une sorte de parodie du caractère cornélien ?

Scène III. — Montrer l'importance de la scène pour la peinture du caractère de M. Turcaret et de ses traits professionnels.

Scène IV. — Rechercher ici les souvenirs littéraires (Molière, *l'Avare*, acte II, sc. II).

— La scene ne peut-elle pas servir à illustrer à la fois les chapitres *Des biens de fortune* et celui *De la cour* des *Caractères* de La Bruyère ?

SCÈNE V. — Quels sont les mots de caractère : 1° dans le langage de la baronne; 2° dans celui de M. Turcaret?

SCÈNE VII. — Mettre en valeur la force de la critique morale et sociale dans cette scène.

— Comment sont condensés ici les souvenirs littéraires : le bordereau de M. Rafle et le mémoire d'Harpagon. Les attaques de La Bruyère. *Le Joueur* de Regnard (acte I^er^, sc. II)?

— Apprécier la place de la scène en contraste avec la scène IV du même acte et au centre de la pièce.

SCÈNE X. — Étudier le comique du langage.

— Opposer M. Turcaret en affaires et M. Turcaret amoureux.

— Frontin et Figaro.

— Lisette et les soubrettes de Marivaux.

SCÈNES XI ET XII. — N'y a-t-il pas ici une annonce de marivaudage?

— Les moyens comiques ont-ils beaucoup changé depuis le temps des *Plaideurs* et de *Tartuffe?* La raison de cette identité n'est-elle pas que les mœurs judiciaires sont les mêmes?

QUESTIONS SUR LE QUATRIÈME ACTE

SCÈNE PREMIÈRE. — Importance de la scène dans le développement de l'action.

SCÈNE II. — Comparer cet entretien du marquis et du chevalier avec celui d'Acaste et de Clitandre dans *le Misanthrope* (acte III, sc. I^re^) et noter les transformations du marquis depuis 1666.

— Le marquis de *Turcaret* et l'Octave des *Caprices de Marianne* d'A. de Musset.

SCÈNE V. — Comparer avec *le Bourgeois gentilhomme* (acte I^er^, sc. II; acte II, sc. I^re^).

SCÈNE VII. — Comparer M. Furet et M. Loyal (dans *Tartuffe*, acte V, sc. IV).

— Lesage n'abuse-t-il pas de l'esprit facile?

— Étudier les diverses attitudes de M. Turcaret durant cette scène.

SCÈNE VIII. — Apprécier les scrupules de la baronne.

SCÈNE X. — Étudier l'importance de la scène dans le développement de l'action.

— Comment Lesage renouvelle-t-il le personnage classique de l'entremetteuse ? (Cf. la Macette de Mathurin Régnier et la Vieille de *l'Ecole des femmes.*)

Scène XI. — Opposer la baronne et Lisette, l'aventurière du jour et l'aventurière du lendemain.

QUESTIONS SUR LE CINQUIÈME ACTE

Scène III. — Étudier la critique sociale dans cette scène.

— Lesage n'illustre-t-il pas ici la satire de La Bruyère *(Des biens de fortune)* et celle de Montesquieu sur le « Corps des laquais » (*Lettres persanes*, Lettre 98) ?

Scène VI. — Comment est peinte la vieille coquette provinciale ?

Scène VIII. — Apprécier le réalisme de la peinture et comparer avec la dispute du cocher et de la lingère dans la *Vie de Marianne* de Marivaux.

Scène IX. — Mettre en valeur le mouvement dramatique de la scène et la vivacité de la peinture des divers caractères.

Scènes XII et XIII. — Que pensez-vous du dénouement de *Turcaret* ? Est-il comique ?

Scène XIV. — Comment comprenez-vous le « programme » de Frontin ?

— Comparer le ton de cette dernière scène et celui de la comédie « rosse » en France à la fin du XIX^e^ siècle.

QUESTIONS SUR LA CRITIQUE DE LA COMÉDIE DE TURCARET PAR LE DIABLE BOITEUX

— Lesage ne signale-t-il pas ici les principales critiques que l'on peut encore aujourd'hui adresser à la pièce, en ce qui concerne : la peinture des caractères ; le comique ; l'intrigue ?

— Que pensez-vous de la justification qu'il en donne ?

SUJETS DE DEVOIRS

Narrations :

— D'après la scène VI de l'acte V de *Turcaret*, évoquer la vie d'une petite ville de province à la fin du XVII^e siècle. (Compléter par Molière, *Tartuffe*, II, III, et par La Bruyère, *la Petite Ville*, chap. V; *De la société et de la conversation*, 949-950.)

— Raconter la grandeur et la décadence de M. Turcaret.

— Imaginer, sous forme de récit varié, la carrière de Frontin.

— Raconter un souper chez M. Turcaret : les invités, les propos, la table, les divertissements.

Lettre :

— Dans une lettre à une amie de province, M^me^ Turcaret raconte son voyage à Paris et ses mésaventures.

Dissertations :

— Comparer M. Jourdain et M. Turcaret.

— Trois figures de valets et trois étapes : Scapin, Frontin, Figaro.

— Du marquis de Molière au chevalier de Lesage.

— Les portraits d'entremetteuses : de la Macette de M. Régnier à M^me^ Jacob de Lesage.

— Étudier la postérité de *Turcaret :*

a) Dans le théâtre du XVIII^e^ siècle (*les Agioteurs* de Dancourt; *l'Arlequin traitant*, de d'Orneval; *les Mœurs du jour*, de Collin d'Harleville);

b) Dans le théâtre du XIX^e^ siècle (dans *les Actionnaires* de Scribe; dans *Mercadet* de Balzac; dans la comédie d'É. Augier : *l'Honneur et l'Argent*, *les Effrontés*, etc.).

— Financier d'autrefois et financier moderne : M. Turcaret et l'Isidore Lechat d'Octave Mirbeau *(les Affaires sont les affaires)*.

— Le réalisme de Lesage dans *Turcaret* et dans *Gil Blas :* ressemblances et différences.

Comparer la technique dramatique de Lesage dans *Turcaret* (les scènes coupées) et celle de la comédie réaliste en France à la fin du XIX^e^ siècle (les « tranches de vie »).

— Le comique de *Turcaret* et le comique amer de la comédie « rosse » (*les Corbeaux* d'Henry Becque, par exemple).

(Les jugements cités peuvent être utilisés comme sujets de dissertations.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE LESAGE..... 4

NOTICE SUR « TURCARET »..... 5

CRITIQUE DE LA COMÉDIE DE « TURCARET » PAR LE DIABLE BOITEUX..... 14

PREMIER ACTE..... 19

DEUXIÈME ACTE..... 44

TROISIÈME ACTE..... 63

QUATRIÈME ACTE..... 85

CINQUIÈME ACTE..... 106

SUITE DE LA « CRITIQUE »..... 124

JUGEMENTS SUR « TURCARET »..... 127

QUESTIONS SUR « TURCARET »..... 129

SUJETS DE DEVOIRS..... 133

Imprimerie LAROUSSE.
1 à 9, rue d'Arcueil, Montrouge (Seine).
Février 1938. – Dépôt légal 1938-3e — N° 2208.
N° de série Éditeur 2157.
IMPRIMÉ EN FRANCE (*Printed in France*). — 34560 F-5-62.

CLASSIQUES LAROUSSE

XIX^e siècle

BALZAC : Le Cousin Pons, 2 vol. La Cousine Bette, 2 vol. Eugénie Grandet, 2 vol. Le Lys dans la Vallée. Le Médecin de campagne. Les Paysans. Le Père Goriot, 2 vol. La Recherche de l'Absolu. 12 vol.

BAUDELAIRE : Les Fleurs du mal. Petits poèmes en prose et pages choisies de prose, 2 vol.

BERNARD (Cl.) : Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.

BOURGET : Le Disciple.

CHATEAUBRIAND : Génie du Christianisme. Atala, René, Les Natchez. Les Martyrs. Mémoires d'Outre-Tombe. 4 vol.

A. COMTE : Cours de philosophie positive.

B. CONSTANT : Adolphe.

P.-L. COURIER : Pages choisies.

FLAUBERT : Madame Bovary. Salammbô. Trois Contes. 3 vol.

E. FROMENTIN : Dominique.

Th. GAUTIER : Pages choisies.

HUGO : Les Châtiments. Choix de poésies lyriques. Les Contemplations. Feuilles d'automne; Les Chants du crépuscule. Hernani. Légende des siècles, 2 vol. Les Misérables, 2 vol. N.-D. de Paris. Odes et Ballades; Les Orientales. Préface de Cromwell et autres préfaces dramatiques. Ruy Blas. Les Travailleurs de la mer. Les Voix intérieures, les Rayons et les Ombres. Derniers Recueils lyriques. 16 vol.

LABICHE : Le Voyage de M. Perrichon.

LAMARTINE : Jocelyn, 2 vol. Méditations. Harmonies. Recueillements.

Mallarmé et le symbolisme (*).

MAUPASSANT : Contes choisis. Bel-Ami (*). 2 vol.

MÉRIMÉE : Colomba. Carmen. Théâtre de Clara Gazul. 3 vol.

MICHELET : Pages choisies, 2 vol. Jeanne d'Arc.

MUSSET : Les Caprices de Marianne. Poésies choisies. Œuvres choisies en prose. Fantasio. On ne badine pas avec l'Amour. Il ne faut jurer de rien. Lorenzaccio. 7 vol.

NERVAL : Pages choisies.

NODIER : Contes choisis.

RENAN : L'Avenir de la Science. Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse.

RIMBAUD : Pages choisies.

SAINTE-BEUVE : Causeries du Lundi, 3 vol. Port-Royal. Chateaubriand et son groupe littéraire. Volupté. 6 vol.

SAND (George) : La Petite Fadette, 2 vol. La Mare au Diable, Lettres d'un voyageur.

Mme DE STAËL : De la Littérature; De l'Allemagne.

STENDHAL : Racine et Shakespeare. Le Rouge et le Noir, 2 vol. La Chartreuse de Parme.

Aug. THIERRY : Récits des temps mérovingiens. Conquête de l'Angleterre. 2 vol.

Verlaine et les poètes symbolistes.

VIGNY : Cinq-Mars. Poésies choisies. Chatterton. Le Journal d'un poète. Servitude et grandeur militaires. Stello. 6 vol.

ZOLA : L'Assommoir. Germinal. 2 vol.

XX^e siècle

ANOUILH : La Répétition ou l'Amour puni.

BARRÈS : La Colline inspirée.

BERNANOS : Sous le Soleil de Satan.

CLAUDEL : Le Soulier de satin.

COCTEAU : La Machine infernale (*).

DUHAMEL : Chronique des Pasquier, 2 v.

FRANCE : Le Crime de Sylvestre Bonnard; Les dieux ont soif.

GIDE : Les Faux-Monnayeurs.

GIRAUDOUX : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

LOTI : Pêcheur d'Islande. Le Mariage de Loti.

MALRAUX : La Condition humaine.

R. MARTIN DU GARD : Les Thibault, 2 vol.

MAURIAC : Le Mystère Frontenac.

MAUROIS : La Vie de Disraëli.

MONTHERLANT (de) : Les Bestiaires.

PÉGUY : Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

PROUST : Du côté de chez Swann.

R. ROLLAND : Jean-Christophe, 2 vol.

J. ROMAINS : Les Hommes de bonne volonté, 2 vol.

SAINT-EXUPÉRY : Terre des Hommes.

VALÉRY : Charmes.

(*) Titres en préparation.

En vente chez tous les Libraires.

les dictionnaires LAROUSSE

DICTIONNAIRES EN UN VOLUME

PETIT LAROUSSE
LAROUSSE CLASSIQUE
LAROUSSE ÉLÉMENTAIRE
PETIT DICTIONNAIRE FRANÇAIS
LAROUSSE DES DÉBUTANTS
MON PREMIER LAROUSSE EN COULEURS
MON LAROUSSE EN IMAGES

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES

EN DEUX VOLUMES
LAROUSSE UNIVERSEL

EN SIX VOLUMES
LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE

EN DIX VOLUMES
GRAND LAROUSSE ENCYCLOPÉDIQUE

DICTIONNAIRES MÉTHODIQUES

DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS
DICTIONNAIRE DES SYNONYMES
DICTIONNAIRE ANALOGIQUE
DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DICTIONNAIRE D'ANCIEN FRANÇAIS
DICTIONNAIRE DES LOCUTIONS FRANÇAISE
DICTIONNAIRE DES PROVERBES

ENCYCLOPÉDIES EN UN VOLUME

MÉMENTO LAROUSSE
ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE DES ENFANTS
ENCYCLOPÉDIES LAROUSSE POUR LA JEUNES

ENCYCLOPÉDIE EN DEUX VOLUMES
ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE MÉTHODIQUE

KV-505-299